



MAGAZINE
SPÉCIAL BEAUTÉ
ENVIE DE NATUREL

idées



“ Les trois familles de
l'internationale réactionnaire ”

UNIQUEMENT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE,
EN BELGIQUE ET AU LUXEMBOURG

Le Monde | WEEK-END

SAMEDI 29 MARS 2025 - 81^E ANNÉE - N° 24958 - 5,50 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Face à Donald Trump, les ONG prises à la gorge

► L'arrêt des financements venant des Etats-Unis contraint les organisations non gouvernementales à des arbitrages lourds de conséquences

► Avec la fin de l'aide étrangère américaine, les dispositifs de soutien aux personnes déplacées affrontent une crise sans précédent

► Ce n'est pas « America first » mais « America only », dénonce Rony Brauman, ex-président de Médecins sans frontières France

► Absorbés par leurs besoins budgétaires, les Occidentaux cèdent à la tentation de réduire les aides au développement

MÉDITORIAL
LE MAUVAIS CALCUL
DU RETRAIT DE L'AIDE
INTERNATIONALE
PAGE 29

► L'initiative, portée par Emmanuel Macron, d'envoyer des troupes sur le terrain semble enlisée
► En revanche, un consensus s'est dégagé pour refuser la levée des sanctions demandée par Moscou en contrepartie du cessez-le-feu en mer Noire

PAGE 8

Volodymyr Zelensky, Keir Starmer et Emmanuel Macron, lors d'une réunion de la « coalition des volontaires », à Paris, le 27 mars. LUDOVIC MARIN/AFP



Procès libyen Sept ans de prison requis contre Nicolas Sarkozy

APRÈS DOUZE SEMAINES d'audience au procès sur les soupçons de financement libyen de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, en 2007, le Parquet national financier s'est livré à de sévères réquisitions et a réclamé sept ans de prison contre l'ex-président de la République et son « pacte de corruption faustien », six ans contre l'ancien ministre Claude Guéant, son plus

proche collaborateur, et trois ans contre Brice Hortefeu, son meilleur ami. Nicolas Sarkozy a publié sur le réseau social X un communiqué, où il conspu les « constructions intellectuelles » du parquet, qui « bafouent les principes fondamentaux du droit ». Les premières plaidoiries de la défense sont attendues lundi 31 mars.

PAGE 12

Politique
Alexis Kohler quitte l'Elysée et rejoint la Société générale
PAGE 12

Extrême droite
Les limites de la méthode Bardella au Rassemblement national
PAGES 10-11

Etats-Unis Le Wisconsin, cœur battant de la politique américaine



Susan Crawford, candidate à la Cour suprême du Wisconsin, à Racine (Wisconsin), le 23 mars. SCOTT OLSON/GETTY/AFP

C'EST UNE PREMIÈRE ÉPREUVE, et pas des moindres. Le président américain et le milliardaire Elon Musk ont apporté leur soutien politique et financier au candidat républicain au poste de juge dans le Wisconsin. Dans cet Etat pivot, l'élection à l'un des sept sièges à

la Cour suprême de l'Etat, qui se déroule le 1^{er} avril, est lourde d'enjeux : elle revêt une dimension nationale inédite puisqu'elle permettra de mesurer l'évolution de l'opinion, d'ici aux élections de mi-mandat, à l'automne 2026.

PAGE 6

Horizons

Nigel Farage, le retour de « Mr Brexit »

Porté par les sondages, le leader souverainiste britannique lance la campagne des municipales de son parti, Reform UK
PAGE 20

Justice

18 mois de prison avec sursis requis contre Depardieu

PAGE 12

Commerce

Droits de douane : la croissance mondiale affectée

PAGE 17

Climat

Gaz à effet de serre : la baisse des émissions marque le pas

Les rejets carbonés ont diminué de 1,8 % en 2024 par rapport à l'année précédente, selon des données provisoires. Ce chiffre traduit un ralentissement, alors que la réduction était de 5,8 % en 2023
PAGE 9

Covid-19

Cinq ans après la pandémie, l'image dégradée des Ehpad

PAGE 14



M 00146 - 329 - F. 5,50 €

30
ans
du
e-commerce
1995 — 2025





“
**FIER DE CÉLÉBRER
LES 30 ANS DU E-COMMERCE
AVEC COLISSIMO**”



Véritable révolution dans les habitudes de consommation, l'e-commerce souffle en 2025 ses 30 bougies. Colissimo accompagne Veepee depuis sa création. Ensemble, nous n'avons cessé d'innover pour développer une livraison toujours plus sûre, plus rapide et plus responsable.

Loukoulouc

Mascotte de



*La Poste - SA au capital de 5 857 785 892 € - 356 000 000 RCS Paris.
Siège social : 9, rue du Colonel-Pierre-Avia - 75015 Paris. Crédit photo : Roman Jehanno - 03/2025*

Face à Trump, les ONG prises à la gorge

Les organisations françaises, sans visibilité, sont contraintes de faire un « tri morbide » dans leurs missions

Le tableau a été pensé dans l'urgence pour faire face à une crise inédite, d'une brutalité sans précédent. Un tableau « *sinistre* » de trois colonnes et trois couleurs pour « *tenter de sauver un maximum de vies, coûte que coûte* », témoigne Elodie Andrault, directrice des opérations au sein de l'organisation non gouvernementale (ONG) Action contre la faim (ACF). « *Ce que l'on vit depuis plus d'un mois est épouvantable, inhumain, ubuesque, contraire à tous nos principes éthiques* », poursuit-elle.

La colonne « *verte* » concerne les actions de « *life saving* », à caractère vital dans le domaine de la malnutrition sévère, les cas « *archicritiques* » ; la « *rouge* » recense les actions considérées comme « *non vitales* », du moins dans l'immédiat, telles que la santé mentale ou les opérations de distribution de cash ; l'« *orange* » enfin rassemble les situations pour lesquelles « *on hésite* », ou qui sont « *entre les deux* », dans les domaines de l'agriculture, de l'eau et de l'hygiène.

« *Vert* » : un programme qui accueille 1875 enfants de moins de 5 ans en cours de soins pour malnutrition en République démocratique du Congo (RDC). « *Interrompre leur traitement avant le terme, c'est mettre leur vie en grave danger, voire les condamner; nous avons décidé de poursuivre sur nos fonds propres*, explique-t-elle. *Mais nous ne pouvons plus admettre d'autres enfants.* » L'ONG française ne pourra probablement pas prendre en charge les 45 000 enfants malnutris souffrant de complications médicales qu'elle avait prévu d'accueillir dans ses centres de RDC cette année. Les Etats-Unis, financeurs de ce programme, ont décidé d'y mettre un terme.

Parmi les 20 projets d'ACF France financés par le bailleur américain, pour un montant de 60 millions de dollars (55 milliards d'euros, soit 30 % de son budget annuel), seulement sept seraient a priori susceptibles d'être maintenus. « *Mais nous ne sommes sûrs de rien, nous recevons sans cesse des injonctions paradoxales, des ordres et des contre-ordres, ils soufflent le chaud et le froid, c'est atroce...* », se désespère la directrice des opérations. A la soudaineté de cette décision s'ajoutent l'incertitude et la confusion.

Le 20 janvier, Washington a d'abord annoncé le gel de l'aide étrangère pour quatre-vingt-dix jours, le temps d'évaluer si les programmes financés « *sont efficaces et cohérents avec la politique étrangère des Etats-Unis dans le cadre de l'agenda "America First"* ». Puis, le 26 février, à la hâte et sans préavis, les Etats-Unis ont coupé 92 % des fonds attribués aux programmes de l'Usaid, leur agence fédérale chargée de l'aide humanitaire et du développement économique à l'étranger depuis 1961 – elle gère un budget annuel de 42,8 milliards de dollars, soit 42 % de l'aide humanitaire mondiale.

« GEL DU DÉGEL »

Les ONG humanitaires se retrouvent soumises aux errements et revirements de l'administration Trump, à ses incohérences et à son « *inconscience* », jugent-elles. A sa politique aussi, « *contraire à tout ce que les humanitaires défendent* », se désole Elodie Andrault, qui a mis en place des cellules de soutien psychologique pour ses équipes.

« *Cher partenaire, ce financement est résilié pour des raisons de commodité et dans l'intérêt du gouvernement américain (...). Cessez immédiatement toutes les activités (...).* » Ce courrier, envoyé par Washington et appelé « *termination notice of award* » (« *avis de résiliation de financement* »), a été reçu dans la nuit du 26 février par plusieurs milliers d'acteurs de la solidarité internationale dans le monde.

Au total, entre le démantèlement de l'Usaid et les coupes au sein du département d'Etat, les Etats-Unis amputent de 83 % l'enveloppe qu'ils attribuaient à l'aide au développement et humanitaire. Premières cibles : les programmes de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI).

L'effet de souffle est mondial. Les ONG du secteur parlent d'un « *cyclone* », d'un « *cataclysme* » qui met en pièces tout l'écosystème mondial de l'aide humanitaire, alertent sur « *les millions de vie en jeu* » et « *l'impact colossal sur la santé mondiale avec la multiplication des virus, épidémies et pandémies, qui, eux, n'ont pas de frontières* ».

Ces « *termination notices* », accompagnées de « *stop work order* » (« *ordre d'arrêt de travailler* »), ont été suivies, pour certaines, par



Distribution de médicaments par Médecins sans frontières, dans un camp de déplacés, en République démocratique du Congo, le 3 février. JOSPIN MWISHA/AFP

l'envoi de « *waivers* » (« *dérogations* ») concernant les programmes dits de « *life saving* », mais sans les lister avec précision. Puis encore, pour d'autres, par des « *unterminated notices* », des lettres restaurant les programmes qui venaient d'être résiliés, « *des messages tellement irréels qu'on s'est demandé s'ils n'avaient pas été écrits par un logiciel d'intelligence artificielle* », s'interroge encore Elodie Andrault, chez ACF, où un millier de collaborateurs ont déjà été licenciés, au siège et sur le terrain. « *Nous sommes dans une séquence de valse morbide, entre annonce de gel, puis de dégel, puis de gel du dégel...* », souffle Claire Magone, directrice générale de Médecins sans frontières (MSF).

« *Nous n'avons plus d'interlocuteurs américains, ni sur le terrain ni au siège de l'Usaid, et quand on arrive à parler à quelqu'un, eux-mêmes ne savent rien* », témoigne Manuel Patrouillard, le directeur général de Handicap International, qui fait état de 400 licenciements depuis l'annonce du gel. Treize pour cent des ressources de cette ONG dépendent de l'aide américaine, soit 36 millions d'euros permettant de financer jusqu'à présent 36 projets. Six d'entre eux seraient susceptibles d'être sauvés.

« *Mais rien n'est clair*, poursuit-il, *on ne comprend rien à leurs choix: ils suppriment notre action dans un camp de réfugiés de Karen, en Thaïlande, alors que rien de ce que nous faisons ne va à l'encontre de la nouvelle doxa américaine, mais ils en maintiennent une autre, du moins pour l'instant, exactement la même, pour les réfugiés rohingya au Bangladesh. Pourquoi? On ne sait pas.* » L'ONG attend par ailleurs toujours de savoir si les Etats-Unis vont s'acquitter des 15 millions d'euros qu'ils sont censés lui verser au titre des projets financés en 2024. Autre motif d'inquiétude : le nom de Handicap International, en anglais *Humanity & Inclusion*. Ce dernier terme, « *inclusion* », pourrait être associé par l'administration Trump à des activités jugées « *woke* » et engendrer l'arrêt total des subventions.

Trente pour cent du budget de l'association Première urgence internationale (PUI) dépendent de l'aide américaine (sur un total de 130 millions d'euros). L'ONG attend elle aussi le paiement de 15 millions à 20 millions d'euros au titre d'actions menées en 2024 et ne comprend pas non plus pourquoi un même programme est maintenu dans l'ouest du Soudan mais est condamné dans l'est du pays. « *Tout ça n'a aucun sens et plonge notre organisation dans un risque de cessation de paiements* », avance Olivier Rou-

teau, directeur des opérations chez PUI, qui a déjà été contraint de fermer 17 centres de santé au Soudan. « *Quelque 97 000 consultations n'auront pas lieu, 2 000 accouchements à risque ne seront pas encadrés et 12 833 enfants de moins de 5 ans ne seront pas pris en charge dans nos programmes de lutte contre la malnutrition* », égrène le directeur des opérations, qui parle d'« *impacts criminels* ». « *Tout ça nous oblige à prendre des décisions tellement difficiles* », souligne-t-il encore.

Chez Médecins du monde, dont 4 % seulement du budget provient de l'Usaid – l'ONG avait déjà renoncé à une partie des subventions américaines lors de la première présidence de Donald Trump, entre 2017 et 2021 –, une douzaine de cliniques ont dû fermer leurs portes en Syrie, raconte Helena Ranchal, directrice des opérations internationales.

Même les ONG les moins dépendantes de l'Usaid sont indirectement touchées, notamment par l'arrêt des activités de nombreuses associations humanitaires partenaires. « *A Gaza et en RDC par exemple, nos centres sont complets et nous n'avons nulle part où envoyer les populations* », explique Helena Ranchal. Une réalité à laquelle est également confrontée MSF, alors même que l'organisation dépend à 99 % de fonds privés. Au Nigeria par exemple, des centaines voire des milliers de cartons contenant des produits nutritionnels sont coincés dans les ports « *parce qu'un maillon, on ne sait plus très bien lequel, est grippé* », rapporte Claire Magone, directrice générale de MSF.

CONDITIONS « INACCEPTABLES »

Autre exemple, en Haïti. L'ONG Solidarités International, financée à hauteur de 36 % par le bailleur américain (soit 60 millions d'euros sur 165 millions) et contrainte de suspendre une quinzaine de projets, finançant un programme transversal d'accès à l'eau. « *Nos patients n'ont plus d'eau, nous avons dû prendre le relais temporairement* », explique Claire Magone. Les coupes affectent certains services onusiens, dont le service aérien humanitaire des Nations unies, le seul à assurer certaines liaisons dans des zones reculées ou difficiles et à transporter le personnel humanitaire.

Un coup de massue, un « *travail de tri morbide* », des licenciements, des « *sauvetages* » sur fonds propres... La brutalité à laquelle les ONG humanitaires doivent faire face ces dernières semaines a franchi une nouvelle étape avec la réception, fin février, d'un document de douze pages, émis par le bureau de la gestion et du budget, directement ratta-

ché au président américain, à la Maison Blanche. Les quelques projets possiblement épargnés doivent faire la démonstration de leur conformité avec la feuille de route idéologique de Donald Trump et son « *America First* », pour une Amérique « *plus sûre* », « *plus forte* », « *plus prospère* ».

Florilège : « *Pouvez-vous confirmer que votre projet n'est pas un programme DEI (diversité, équité et inclusion) ou qu'il ne contient aucun élément lié aux politiques de DEI?* » (question 15); « *Votre projet a-t-il un impact bénéfique mesurable pour l'industrie américaine, l'emploi ou l'économie américaine?* » (question 22); « *Comment votre projet contribue-t-il à lutter directement contre les influences néfastes, dont celles de la Chine?* » (question 25); « *Comment votre projet permet-il de lutter contre l'immigration illégale aux Etats-Unis?* » (question 26); « *Votre projet permet-il aux Etats-Unis de renforcer leurs chaînes d'approvisionnement en minerais rares?* » (question 36, la dernière).

« *Tout ça va à l'encontre de toutes nos valeurs. Pour nous, c'est un véritable dilemme éthique* », témoigne Manuel Patrouillard, de Handicap International. Pour les ONG humanitaires, la question est de savoir si elles souhaitent, sur le principe, poursuivre avec le bailleur américain qui impose désormais des conditions qu'elles jugent « *déontologiquement et humainement inacceptables* ». Une question d'autant plus difficile à trancher que les coupes s'inscrivent dans un contexte de recul de l'ensemble de la communauté des bailleurs.

En Europe, deuxième plus grand bailleur de fonds du secteur, de nombreux pays avaient, des mois avant la décision de Washington, amorcé une réduction de leurs financements à l'aide au développement et à l'humanitaire. L'Allemagne avait annoncé une coupe de près de 50 %, le Royaume-Uni, de près de 40 %, la France a prévu une diminution d'un tiers environ, la Belgique, de 25 % en 2026.

En additionnant les coupes américaines et européennes, estime Manuel Patrouillard, « *c'est la moitié des financements publics de l'aide humanitaire, qui bénéficie à 300 millions de personnes dans le monde, qui va disparaître d'une année sur l'autre. Les fonds privés ne vont pas pouvoir prendre le relais dans cette proportion.* » « *Aujourd'hui, seulement 1,5 % environ des dons à l'aide au développement et humanitaire vient des entreprises, précise Kevin Goldberg, directeur général de Solidarités International. Il va falloir repenser tout le système.* » ■

LOUISE COUVELAIRE

POUR HANDICAP INTERNATIONAL, LE SIMPLE NOM DE L'ONG EN ANGLAIS, « HUMANITY & INCLUSION », EST UN MOTIF D'INQUIÉTUDE, CAR CE TERME POURRAIT ÊTRE ASSOCIÉ À DES ACTIVITÉS JUGÉES « WOKÉ »



« Ce n'est pas "America first" mais "America only" »

Rony Brauman, ex-président de Médecins sans frontières France, dénonce la suspension de l'aide américaine

ENTRETIEN

Pour Rony Brauman, président de Médecins sans frontières (MSF) France de 1982 à 1994, aujourd'hui directeur d'études au sein du Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (Crash), abrité par MSF, les coupes américaines révèlent « l'énormité de l'implication américaine dans le dispositif de l'aide » et font « prendre conscience d'un déséquilibre fondamental du système ».

L'auteur de *Guerres humanitaires? Mensonges et Intox* (Textuel, 2018), *La Médecine humanitaire* (PUF, 2010), *Penser dans l'urgence* (Seuil, 2006) et *Utopies sanitaires* (Le Pommier, 2000), dénonce la « brutalité » d'une « décision qui flatte le nationalisme sectaire et l'hostilité à l'étranger ».

Quel est l'impact direct de l'arrêt des financements de l'aide étrangère américaine ?

La conséquence immédiate tangible, c'est le licenciement de milliers de travailleurs de l'aide. C'est aussi la privation de traitements médicaux pour des centaines de milliers de malades, notamment du sida, de la tuberculose ou du paludisme. Soit parce que les stocks de médicaments ne sont plus distribués, soit parce qu'il n'y a plus de personnel sur le terrain pour les administrer. Avec les coupes des financements à destination du fonds global de l'ONU, par exemple, ou encore la suppression du President's Emergency Program for AIDS Relief [programme lancé en 2003 par la Maison Blanche pour lutter contre le sida], ce sont des pans entiers de la lutte contre les virus, les épidémies et les pandémies qui sont mis en pièces. Nous allons vers des épidémies de paludisme beaucoup plus intenses et la circulation de germes de la tuberculose plus résistants.

Quant aux programmes de nutrition, nous n'avons pas encore de chiffres stabilisés, mais la distribution aux enfants de compléments alimentaires au Nigeria, au Niger, au Burkina Faso et dans le plus grand camp de réfugiés du monde, qui accueille des réfugiés rohingyas au Bangladesh, est déjà entamée ou suspendue. Quelque 30 % à 40 % des budgets de nombreux pays africains dépendent de l'aide internationale. A terme, beaucoup de gens vont mourir, on parle de millions de vies, je ne sais pas...

LE PROFIL



Rony Brauman

Né en 1950, à Jérusalem, Rony Brauman a grandi et étudié en France, où il est devenu médecin. Militant maoïste de la Gauche prolétarienne, il rejoint Médecins sans frontières (MSF) en 1978, qui l'envoie en Thaïlande. Premier médecin permanent salarié de l'ONG, il multiplie les missions. Il préside MSF de 1982 à 1994, puis enseigne à Sciences Po Paris et s'investit dans le Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (Crash), dont il devient directeur d'études. Parallèlement, il multiplie les prises de position : pour les Palestiniens, contre l'invasion de l'Irak, etc.

Mesure-t-on tous les effets induits par ces décisions à ce jour ?

Absolument pas. Par exemple, l'arrêt des opérations de déminage, au Cambodge, en Ukraine ou au Liban signifie des pertes sèches de terres cultivables et donc plus d'émigration des paysans concernés. En matière de santé, les coupes dans l'Usaid affectent directement le financement de la recherche épidémiologique. Aux Etats-Unis, à l'université Johns-Hopkins, leader mondial dans ce domaine, ce sont au bas mot 1600 à 2000 personnes qui sont licenciées. Ce sont autant de programmes de recherche en cours qui sont arrêtés. C'est aussi le cas au sein du National Institutes of Health, autre acteur incontournable de la recherche. Ce ne sont pas les labos pharmaceutiques qui vont se substituer à la recherche. La recherche a besoin de liberté et de financements. Désormais, on va avancer avec des semelles de plomb.

Les Etats-Unis avaient décidé en 2003 de s'impliquer dans la recherche et le traitement d'une maladie comme le sida parce qu'elle posait une menace contre la sécurité globale. En décimant les classes moyennes éduquées urbaines, le sida affaiblissait les Etats et leurs structures sécuritaires. Aujourd'hui, tout cela est remis en cause.

En se retirant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui était déjà une organisation pauvre, les Etats-Unis laissent le champ libre aux intérêts privés et aux préférences de quelques milliardaires. Les Etats-Unis sont en train de saboter leur propre système de sécurité. Quand ils vont s'apercevoir qu'ils ne seront pas épargnés par les menaces virales accrues, qu'il s'agisse du chikungunya, du VIH, d'Ebola, du Covid, ils prendront probablement des mesures correctives. Mais on ne rattrape jamais le temps perdu en matière épidémiologique.

Washington a amputé 92 % du budget de l'Usaid, qui représente à elle seule 42 % du total de la solidarité internationale. Quelle leçon en tirez-vous ?

L'énormité de l'implication américaine dans le dispositif de l'aide fait prendre conscience d'un déséquilibre fondamental du système. Ce que révèle cette décision, c'est que tout le système est hyperdépendant des Etats-Unis, trop dépendant. Ce n'est pas tant la décision de réduire les financements en elle-même qui est le plus gros problème finalement, c'est surtout sa soudaineté et sa brutalité. Aujourd'hui, c'est la panique. Car, s'il est en principe convenu qu'une ONG ou une agence onusienne ne devrait pas recevoir plus de 20 % d'un même bailleur, afin de garder une marge de manœuvre en cas de désaccord, dans les faits cela n'a pas été le cas pour tous. C'est comme si une bulle boursière avait explosé. Et même les ONG qui ne dépendent pas de l'aide américaine, comme MSF par exemple, sont affectées. Nous nous retrouvons, par exemple, obligés de prendre en charge l'accès à l'eau en Haïti à cause de l'arrêt des programmes par nos partenaires affectés par la décision américaine. Non seulement ce n'est pas le cœur de métier de MSF, mais cela entame nos ressources.

Cette baisse drastique de l'aide ne concerne pas que les Etats-Unis...

Ces dernières années, les autres pays occidentaux, comme la France ou l'Allemagne, avaient accru leur aide pour prévenir les mouvements migratoires mas-

« CETTE DÉCISION AMÉRICAINE OFFICIAISE UN CHANGEMENT DE PARADIGME. ELLE EST AU MOINS AUSSI GRAVE ET PERVERSE QUE L'INVASION DE L'IRAK EN 2003 »

sifs en finançant les pays de départ ou de transit. Mais, oui, ils avaient annoncé avant la décision de Washington une baisse de leurs financements à la solidarité internationale.

Le secteur privé peut-il prendre le relais ?

Tout le secteur va dépendre bien davantage des donateurs privés. Il va y avoir une concurrence accrue pour capter leurs ressources. Sans compter que l'administration Trump dispose d'un pouvoir énorme, celui de classer une ONG comme « charity » ou pas, ce qui détermine les réductions d'impôts potentielles de ses donateurs. Or, il y a le risque que cette administration adopte des critères idéologiques, comme la lutte antiwoke par exemple, pour délivrer le label de « charity ».

La Chine peut-elle se substituer aux Etats-Unis en tant que puissance globale humanitaire ?

La Chine, dans sa quête d'un statut de grande puissance, contribue

déjà au financement de grandes institutions internationales et investit de plus en plus les postes disponibles, ce qui lui donne un pouvoir d'influence assez fort. Etant donné les liquidités dont elle dispose, c'est l'occasion rêvée de prendre le pouvoir dans des institutions comme l'OMS ou la Banque mondiale. Mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle finance des ONG en qui elle n'a pas confiance.

Qu'est-ce que cette décision américaine dit de l'état du monde ?

C'est une décision qui flatte le nationalisme sectaire et l'hostilité à l'étranger. Le chacun pour soi devient la règle. Ce n'est pas « America first » mais « America only » ! Cette décision concrétise des tendances présentes dans le monde

entier, elle entretient un climat de méfiance et de paranoïa déjà à l'œuvre. On l'a vu avec les attaques sans précédent d'Israël contre l'UNRWA [l'agence de l'ONU d'aide aux réfugiés palestiniens créée en 1949] à Gaza. Heureusement, tout le monde n'a pas perdu la tête, on ne peut pas faire le deuil de l'aide internationale. Les pays européens représentent une part importante, car c'est un sujet de sécurité globale. Mais il est clair que cette décision officialise et cristallise un changement de paradigme qui était déjà à l'œuvre. C'est une décision au moins aussi grave et perverse que l'invasion de l'Irak en 2003. Nous nous dirigeons vers des temps sombres. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTOPHE AYAD
ET LOUISE COUVELAIRE



TOD'S

TODS.COM

LA FIN DE L'AIDE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINE

Pour l'aide aux déplacés,
une crise « sans précédent »

Très dépendantes des financements américains, les agences onusiennes d'aide aux réfugiés interrompent certains programmes

Des vies humaines seront perdues. » Plusieurs semaines après l'annonce par les États-Unis, en janvier, du gel des aides internationales en matière humanitaire et de développement, l'onde de choc continue de se propager et ses conséquences de se faire jour. La décision de l'administration de Donald Trump vient notamment ébranler les deux agences onusiennes d'aide aux réfugiés et aux migrants, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui dépendent financièrement à plus de 40 % de l'argent américain.

Filippo Grandi, le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a déclaré le 20 mars que « les coupes budgétaires sévères dans le secteur humanitaire mettent en danger des millions de vies humaines », évoquant des conséquences « immédiates et dévastatrices » pour les 120 millions de personnes déplacées de force dans le monde.

D'après nos informations, quelque 400 suppressions de postes, sur un effectif de 20 000 agents, ont d'ores et déjà été décidées et des programmes interrompus, alors que le HCR n'a reçu aucun financement américain et ne dispose d'aucune réserve de trésorerie. La crise financière de l'agence est aggravée par la baisse annoncée des aides en provenance d'États européens, dans un contexte de rigueur budgétaire.

En 2024, le HCR a reçu 5 milliards de dollars (4,6 milliards d'euros) de

donations, pour des besoins évalués au double. En 2025, les besoins sont aussi chiffrés à hauteur de quelque 10 milliards de dollars. « On navigue à vue. Il peut y avoir des coupes beaucoup plus importantes dans les mois qui viennent, si aucun nouveau financement n'est prévu », prévient un agent du HCR. En Éthiopie, ce sont 200 000 femmes et filles qui seront affectées par des fermetures de services, comme des programmes de prévention des violences sexuelles et sexistes ou des foyers d'accueil sécurisés.

Au Soudan du Sud, des programmes de protection contre le mariage forcé et d'autres formes de violences auprès de 2 000 adolescentes réfugiées ont été suspendus. En outre, des centres de jour offrant du soutien psychosocial d'urgence, de l'assistance juridique ou des soins médicaux ont été fermés alors qu'ils auraient pu bénéficier, cette année, à 80 000 femmes et filles dans le pays.

De « graves répercussions »

Au Soudan, pays où 9 millions de personnes sont déplacées à cause du conflit armé, 500 000 personnes seront privées de services d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux soins médicaux. En Jordanie, ce sont plus de 60 programmes d'assistance auprès de 200 000 femmes qui ont été suspendus ou fermés, portant en particulier sur la prévention des violences sexistes et sexuelles.

En Europe, le HCR a également interrompu près des trois quarts des financements de projets me-

L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS A SUSPENDU L'AIDE ALIMENTAIRE AUX OUIGOURS ET ROHINGYA DÉTENUS EN THAÏLANDE

nés par des réfugiés ou auprès d'eux, dans des domaines comme l'assistance juridique, le soutien psychologique ou l'inclusion socio-économique. En Ukraine, le plan de réponse humanitaire aux conséquences de la guerre, dont les besoins pour 2025 sont évalués à 2,2 milliards de dollars, n'a reçu à ce stade que 410 millions. D'autres pays, comme le Bangladesh, la Turquie, la République centrafricaine ou l'Ouganda, sont frappés par la crise financière et la liste des programmes gelés s'allonge à mesure que le temps passe.

L'OIM fait face, elle aussi, à une chute « sans précédent » de 30 % de ses donations (sur un budget de quelque 3,5 milliards de dollars) alors que « le monde connaît des niveaux de déplacements historiques ». Dans un communiqué du 18 mars, l'agence a évoqué de « graves répercussions ». Le président américain a suspendu dès le 20 janvier, par décret, son programme de réinstallation, qui permettait à quelque 100 000 réfu-

giés d'être accueillis chaque année sur le sol américain et dont l'acheminement était géré par l'OIM. Le décret du président argue de ce que « les États-Unis n'ont pas la capacité d'absorber un grand nombre de migrants, et en particulier de réfugiés, dans ses communautés d'une manière qui ne compromet pas la disponibilité des ressources pour les Américains, qui protègent leur sécurité, et qui assure l'assimilation appropriée des réfugiés ».

L'arrêt du programme de réinstallation a poussé l'OIM à se séparer de 3 000 agents et l'agence doit encore se séparer de 3 000 salariés supplémentaires, sur les plus de 20 000 qu'elle comptait à travers 180 pays. En outre, de nombreux programmes ont été suspendus. L'OIM a par exemple mis fin au soutien qu'elle apportait sous la forme de nourriture et de soins de santé aux Ouïgours et aux Rohingyas placés en détention par les services d'immigration à leur arrivée en Thaïlande.

Au Mozambique, touché à la fois par la violence de groupes armés non étatiques et des cyclones, l'aide à plus de 40 000 personnes a été bloquée, coupant l'accès à des abris, aux soins, à l'eau potable et aux services d'assainissement. Dans le nord-est du Nigeria, touché depuis plus de dix ans par un conflit et qui compte 1,3 million de déplacés, les financements d'abris, d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène ont pris fin. Au Soudan et en République démocratique du Congo, l'OIM a encore mis fin à un programme de prévention du choléra. ■

JULIA PASCUAL

En Afrique du Sud,
les femmes victimes
de violence fragilisées

Plus de mille organisations dans le pays ont perdu leurs subventions

JOHANNESBURG - correspondance

Au mur, il y a ces briques caractéristiques des postes de police sud-africains. Plus inhabituel, dans la salle réservée aux victimes de violences sexuelles du commissariat central de la petite ville de Nelspruit, deux canapés réchauffent la pièce. Sur chacun, une main délicate a déposé des ours en peluche. « Parfois, les enfants racontent avec les poupées ce qui leur est arrivé, parfois ils dessinent », explique Thandeka Magugula.

Elle n'est pas fonctionnaire de police. D'ailleurs, à l'exception des murs, rien ne laisse penser qu'elle travaille dans un commissariat. Sur le polo rouge vif qui lui sert d'uniforme, quatre lettres : GRIP pour Greater Rape Intervention Project. L'association est la principale organisation de lutte contre les violences envers les femmes dans la province du Mpumalanga, en Afrique du Sud. Une région pauvre, minière, où, comme dans le reste du pays, les violences domestiques et sexuelles sont endémiques et les autorités dépassées.

Derrière le bureau de l'assistante sociale, une plaque explique que le projet est « fièrement soutenu par le peuple américain ». Seulement, il ne l'est plus. Le 27 février, l'administration du président américain, Donald Trump, a annoncé qu'elle mettait fin à plus de 90 % des programmes soutenus par son agence de développement, l'Usaid. En Afrique du Sud, plus de 1 000 organisations ont perdu leurs subventions. Du jour au lendemain, le GRIP a vu fondre la moitié de son budget annuel de 800 000 euros.

« Crise nationale »

« Je leur dis quoi aux victimes ? Que je ne prends plus les appels ? Qu'on n'est plus dans les commissariats ? », s'indigne Thandeka Magugula. L'Afrique du Sud affiche l'un des taux de féminicides les plus élevés au monde, selon la Banque mondiale. Les violences physiques et sexuelles envers les femmes et les enfants ont été déclarées « crise nationale » par le gouvernement sud-africain, qui évoque une « nouvelle pandémie ». Mais pendant que le Parlement vote des lois, sur le terrain, les victimes vivent un cauchemar.

Dans la majorité des commissariats, elles doivent patienter des heures pour être entendues sur une chaise à quelques mètres d'un banc où patientent les suivants. « Comment tu veux raconter comment tu as été violée devant tout le monde ? C'est impossible », soupire la travailleuse sociale. Thandeka, c'est elle qui calme, qui dénoue délicatement la parole, qui s'assure que la victime est amenée à l'hôpital dans les soixante-douze heures suivant son agression.

Dans un pays qui est également le premier foyer de l'épidémie de VIH au monde, ces premières soixante-douze heures sont cruciales pour effectuer des tests de dépistage et prescrire un traitement d'urgence aux victimes exposées à un risque d'infection. En 2024, le GRIP a accompagné 1940 victimes de ces violences dans l'une de ses 17 salles de soins installées à travers les commissariats, les hôpitaux et les tribunaux de la province. En moyenne, pas loin de 40 par semaine, des femmes ou des filles (plus de la moitié a moins de 19 ans) victimes de violences sexuelles dans 94 % des cas.

« JE LEUR DIS QUOI AUX VICTIMES ? QUE JE NE PRENDS PLUS LES APPELS ? », S'INDIGNE THANDEKA MAGUGULA, DONT L'ONG LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

« Notre boulot, c'est de leur tenir la main à partir du moment où elles arrivent au commissariat jusqu'au tribunal », résume la directrice du GRIP, Tarryn Lokotsch. En voyant Donald Trump être réélu, elle s'est doutée que les choses étaient sur le point de changer.

« Le 24 janvier, on a reçu l'ordre de ne plus toucher à rien, raconte la directrice de GRIP. Il fallait laisser les voitures au garage, geler les comptes bancaires, fermer les salles de soins et « débarquer » le personnel. C'est le mot qu'ils ont utilisé, « débarquer », j'ai dû vérifier sur Google, ça veut dire licencier, je ne sais pas s'ils l'ont fait exprès pour que ça semble moins brutal. »

La directrice refuse de faire les choses à la manière de l'Usaid. Elle décide de maintenir les opérations en puisant dans les réserves de l'association. « On a rogné sur tout, thé, café, pain, lait, biscuits et les salaires, évidemment. Certains ont accepté une baisse de 25 %, mais ce n'est pas tenable », alerte la directrice.

Celle-ci confie son désarroi. « En vérité, je suis une épave, tout le monde me demande : "C'est quoi le plan ?" Mais il n'y a pas de plan pour boucher un trou de 8 millions de rands [quelque 400 000 euros]. Le plan, c'est d'essayer de retrouver des donateurs plus modestes petit à petit parce que personne ne peut mettre autant d'argent que l'Usaid, c'est fini », explique-t-elle.

L'horizon est d'autant plus sombre que, si les États-Unis étaient jusque-là le plus gros pourvoyeur d'aide internationale, d'autres réduisent la voilure en matière d'aide internationale. En Europe, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la France ont annoncé, ces derniers temps, des coupes de plusieurs milliards d'euros de leur budget d'aide publique au développement pour soutenir notamment leurs dépenses en matière de défense. « Il est clair qu'on doit se concentrer sur des financements locaux, mais il n'y en a pas assez pour tout le monde. On est des centaines à écrire des demandes en ce moment et on se bat tous pour la même gamelle », poursuit la directrice du GRIP.

A plusieurs reprises, alors qu'elle passait en revue les finances de l'association, Tarryn Lokotsch a contenu ses émotions. Et puis, sa voix s'est brisée : « Comment tu veux dormir en sachant que 79 personnes comptent sur toi parce qu'elles ont des familles ? Et je ne parle même pas des victimes. Je sais ce qui les attend parce que je suis passée par là moi aussi et je me lève tous les jours pour que personne ne traverse ce que j'ai vécu après mon agression. C'est presque pire que le viol. » ■

MATHILDE BOUSSON

A Genève, l'écosystème de l'humanitaire
et du développement sonné

Les organisations présentes dans la ville suisse procèdent à des mesures d'urgence

GENÈVE - correspondance

Implacable, le questionnaire résume, mieux que de longues explications, le séisme qui secoue ce que l'on appelle volontiers la « Genève internationale », plaque tournante du système international multilatéral depuis des décennies. La placidité et la diplomatie ont vécu. « Pouvez-vous confirmer que votre organisation ne travaille pas avec des entités associées au communisme, au socialisme, au totalitarisme ou à n'importe quelle autre entité qui épouse des croyances antiaméricaines ? » Expédié il y a trois semaines, le courriel du département d'État de Washington donne jusqu'au 31 août aux répondants pour justifier n'avoir reçu « aucun financement de la Chine, de la Russie, de Cuba ou de l'Iran » ou encore confirmer que leurs projets ne portent pas sur « le climat ou la justice environnementale ».

Les centaines d'organisations internationales et ONG basées à Genève qui ont reçu le document, et ses 36 questions tranchantes, ont vite compris qu'il s'inscrivait dans le cadre de la grande offensive de l'administration Trump menaçant de couper les vivres, à plus ou moins brève échéance, à tous les acteurs de l'aide interna-

tionale et humanitaire. Pour brutal qu'il soit, le texte a le mérite de la transparence. « Ce questionnaire est très clair sur le fait que vous n'êtes plus qualifié pour recevoir du soutien de l'administration américaine si vous croyez en l'égalité des genres, si vous travaillez sur des enjeux comme la diversité, l'égalité et l'inclusion, si vous combattez le changement climatique ou même si vous travaillez à promouvoir le respect du droit international et des institutions », dit Phil Lynch, directeur de l'ONG Service International pour les droits humains. Laquelle ne répondra pas à la missive comminatoire, mais sans conséquence, puisqu'elle ne dépend pas d'un financement américain. Ce qui n'est pas le cas de la plupart des acteurs internationaux présents sur les bords du lac Léman, à commencer par les grandes agences de l'ONU.

Dès son retour à la Maison Blanche, le 20 janvier, le président américain a signé des décrets pour retirer Washington de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), économisant ainsi une participation budgétaire de 264 millions de dollars (244 millions d'euros), 22 % du total versé par les États. Face à ce trou inattendu dans ses finances, l'OMS a instauré une batterie de mesures d'urgence : réduction des

voyages, renégociation des contrats d'achat, aide à la retraite anticipée dès 55 ans et non-remplacement des départs naturels. L'OMS, la plus importante de toutes les agences de l'ONU à Genève, y emploie 2 666 personnes (sur un total de près de 9 500). L'avenir d'Onusida, déjà dans la ligne de mire du gouvernement Trump pendant son premier mandat, semble compromis ; en 2023, 48,7 % de son budget dépendait directement de la perfusion américaine.

« Des millions de morts »

Plus généralement, c'est tout le vaste écosystème international à Genève qui se sent aujourd'hui menacé. Il comprend 38 organisations internationales (29 000 personnes), qui dépendent près de 7 milliards de dollars par an et soutiennent 400 ONG, elles-mêmes désormais toutes ou presque confrontées à des problèmes de financement. Ces coupes budgétaires radicales viennent de surcroît s'ajouter à une crise des financements des institutions multilatérales et humanitaires précédant le retour de Donald Trump à la Maison Blanche.

Ainsi, le Comité international de la Croix-Rouge, dont le siège historique domine depuis une colline le quartier de l'ONU et des organi-

sations internationales, a annoncé un gel des embauches, après avoir déjà supprimé 270 emplois en 2023 à Genève (sur 1300) et plusieurs centaines dans ses délégations sur les terrains de crise, qui se multiplient pourtant. Entre 2023 et 2024, l'institution a pu compter sur un chèque de 643,8 millions de dollars des États-Unis, 30 % de son budget. Lui aussi pourrait être remis en cause. On pourrait continuer longtemps la liste des institutions essentielles, par exemple dans le domaine de la santé globale (Global Fund, GAVI Alliance), qui se dirigent vers des jours sombres « et des millions de morts dans les pays du Sud global, car ce sera le prix de l'empêchement d'agir que ces coupes brutales impliquent », comme le dénonce un diplomate africain auprès du siège de l'ONU à Genève.

Enfin, le très probable rétrécissement d'envergure de la « Genève internationale » est aussi une mauvaise nouvelle pour la Suisse. Alors que l'intransigeance de sa neutralité historique est de plus en plus difficile à faire passer, y compris chez ses voisins proches, Berne insistait au contraire sur ce particularisme pour promouvoir Genève, plateforme internationale de médiation. ■

SERGE ENDERLIN

Enfin, tout commence.

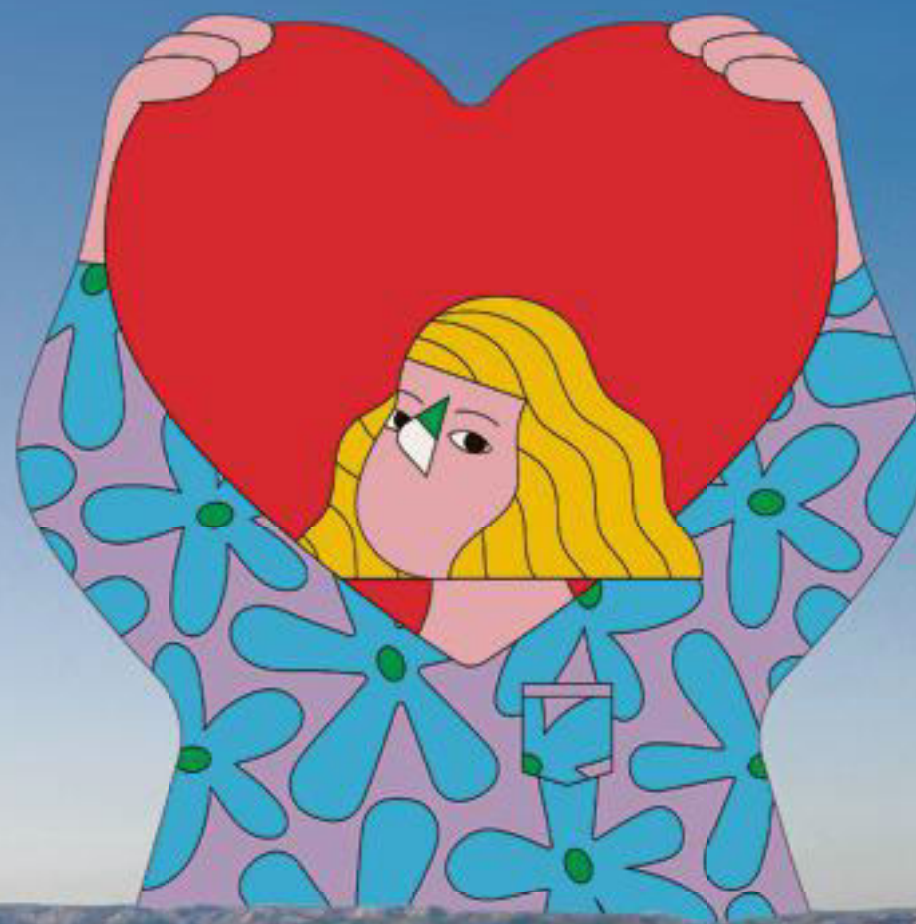
Dans le cadre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire, MGEN a été choisie pour assurer collectivement plus de 3 millions de personnes.

Et ce n'est que le début : Plus que jamais, nos militants et collaborateurs s'engagent à offrir chaque jour une couverture santé complémentaire personnalisée plus accessible, plus efficace et plus solidaire.

1^{re} mutuelle des agents du service public.

mgen[★]

GRUPE **vyv**



MGEN, membre du Groupe VYV, est une mutuelle immatriculée sous le n° SIREN 775 685 399 et soumise au livre II du Code de la mutualité, et la première mutuelle en cotisations santé individuelle. Classement Argus de l'assurance, oct 2024. Crédit illustration : Camilo Huinca + IStock

Wisconsin : un vote local à l'enjeu crucial pour Trump

Prévue le 1^{er} avril, l'élection à l'un des sept sièges de la cour suprême de cet Etat pivot représente un premier test électoral important

MADISON (WISCONSIN) -
envoyé spécial

Une pénurie de viennoiseries a été constatée le 25 mars à la bibliothèque municipale de Baraboo, petite ville du Wisconsin. C'était un mardi. Les organisateurs ne s'attendaient pas à ce qu'autant de monde vienne écouter Susan Crawford le matin à 10 heures, en pleine semaine.

Il a fallu déployer des chaises supplémentaires. La plupart des participants étaient des retraités, curieux de voir en personne la candidate à la cour suprême de cet Etat, soutenue par le Parti démocrate. Mais ils goûtaient surtout cette occasion de se compter, de se rassurer, de partager leur colère ou leur effroi, après deux mois d'administration Trump.

Prévue le 1^{er} avril, l'élection à l'un des sept sièges de la cour suprême du Wisconsin est lourde d'enjeu pour les habitants de cet Etat pivot. Les magistrats libéraux détiennent une courte majorité (4 contre 3). Si celle-ci basculait en faveur des conservateurs, le résultat pourrait bouleverser le découpage de la carte électorale, longtemps très défavorable aux démocrates, et menacerait les droits reproductifs, soit l'accès à l'avortement.

Rare mesure de l'opinion

Mais ce scrutin revêt aussi une dimension nationale inédite. Il s'agit de l'un des rares rendez-vous électoraux qui permettra de mesurer l'évolution de l'opinion, d'ici aux élections de mi-mandat à l'automne 2026. De la même façon que Donald Trump politise entièrement la haute fonction publique, soumettant ses membres à un impératif de loyauté, le président opère une distinction entre les juges qui s'alignent sur ses positions et les autres, forcément « radicaux », accusés d'outrager leurs prérogatives.

« Beaucoup de gens pensaient que les propos de Trump en campagne n'étaient que de la rhétorique, soupire Cameron McLay, 67 ans, policier à la retraite. Mais avec lui, il n'y a pas de coups imprévus. Il a annoncé la suite, le saccage délibéré de nos institutions. Il faut que la forteresse tienne et qu'on garde la foi. Tout repose sur les juges. »

D'un côté, Susan Crawford donc, magistrate dans le comté de Dane. De l'autre, Brad Schimel, ancien procureur général du Wisconsin. Mais un troisième personnage s'est glissé dans la course : Elon Musk. Les démocrates ont décidé de faire de ce scrutin un référendum sur son nom. Pendant la présidentielle de 2024, le patron de Space X avait consacré près de 290 millions de dollars (269 millions d'euros) à soutenir Donald Trump, concentrant en particulier ses efforts en Pennsylvanie, l'un des Etats pivots les plus disputés.

Cette fois, il a choisi de peser au Wisconsin pour démontrer son pouvoir d'influence et, accessoirement, promouvoir ses intérêts commerciaux. Sa société Tesla a déposé une plainte contre l'Etat, qui bloque l'ouverture de points de vente pour ses voitures électriques. Une plainte qui risque de se retrouver devant... la cour suprême locale. Disposer d'un obligé en son sein peut servir.

Un détail a choqué de nombreux électeurs du Wisconsin. Jeudi 20 mars, le groupe d'action publique d'Elon Musk, America PAC, a annoncé sur le réseau X, du même Elon Musk, qu'il offrait 100 dollars

Dans la campagne entre deux juges, un troisième personnage s'est glissé : Elon Musk



Le juge Brad Schimel, candidat républicain à la cour suprême du Wisconsin, à son arrivée à Jefferson, le 25 mars. SCOTT OLSON/AFP

à chaque électeur signant une pétition contre les « juges militants ». Et 100 dollars supplémentaires pour toute recommandation à un autre électeur. Objectif : constituer une base de données de citoyens favorables à ses vues, pour ensuite cibler la publicité électorale.

« C'est assez transparent, confie Susan Crawford, il essaie d'acheter leurs données et leur vote pour cette élection, et les citoyens du Wisconsin ne devraient pas accepter cela. » Le 27 mars, Elon Musk a annoncé qu'un citoyen de Green Bay a été tiré au sort et gagné 1 million de dollars pour avoir signé la pétition.

L'argent coule à flots sur cet Etat, illustrant les ravages provoqués par l'arrêt historique de la Cour suprême des Etats-Unis, en 2010, qui a libéralisé les financements privés de campagne. Jamais aucune course pour un poste judiciaire n'a provoqué une telle débâche d'argent. Le record précédent, déjà établi dans le Wisconsin en 2023 avec 56 millions de dollars pour un poste au sein de cette cour, sera pulvérisé, et la barre des 100 millions peut-être atteinte. Susan Crawford a pu compter sur le soutien du milliardaire George Soros et du gouverneur de l'Illinois, le démocrate J. B. Pritzker.

Brad Schimel, lui, s'est volontiers transformé en soldat de Donald Trump et en serviteur d'Elon Musk. Lui aussi nationalise sa campagne. Il prétend que le camp adverse veut bloquer l'agenda du président, qui lui a apporté son soutien sur son ré-

seau Truth Social. Brad Schimel est un ardent partisan du milliardaire depuis des années.

Il a promu ses mensonges sur les fraudes électorales imaginaires en 2020, et parle à présent du risque d'apparition de « sacs de bulletins de vote » en sa défaveur, le 1^{er} avril. Il a posé devant un immense Trump gonflable. Il a tenu une réunion publique récente avec le fils Trump, Don Jr. Enfin, il a promis d'intégrer, s'il est élu, le « réseau de soutien » au président.

Campagne électrique

« Est-ce que nous voulons un politicien partisan et extrémiste à la Cour suprême du Wisconsin ?, interpelle Susan Crawford, dans la bibliothèque de Baraboo. Quelqu'un prêt à vendre la justice au plus offrant ? » Non, gronde l'assistante. La candidate promet, elle, d'être « équitable et impartiale ». Procureure, puis avocate, défendant notamment les droits des femmes et les enseignants, Susan Crawford veut présenter un profil de femme moderne et engagée. Son adversaire, lui, diffuse des clips sur sa complaisance supposée à l'égard des criminels.

L'enjeu décisif, dans les deux camps, consiste à mobiliser la population la plus politisée, car de nombreux citoyens désertent les urnes lors des élections intermédiaires. « Pour certains, dans le Wisconsin, la question essentielle est celle de l'avortement. Pour d'autres, c'est la criminalité, explique Ben Wikler, le patron du Parti démocrate dans cet Etat. Mais pour les



républicains et les démocrates endurcis, cette élection est devenue une interpellation sur une question plus large : Musk et Trump sont-ils au-dessus des lois et peuvent-ils contrôler les tribunaux ? Ou bien les tribunaux doivent-ils rester indépendants, et les électeurs être en mesure de choisir leurs magistrats sans interférence ? »

Le 25 mars, après une semaine de vote anticipé, le nombre de votants s'élevait déjà à 345 000, soit près de 50 % de plus qu'en 2023. Dans le camp républicain, on diffuse l'idée d'une conspiration pour empêcher la révolution trumpiste d'aboutir. Elle réunirait des magistrats militants, la gauche et les médias traditionnels.

Brad Schimel peut notamment compter sur les qualités organisationnelles du mouvement Turning Point USA, l'un des piliers du monde MAGA (Make America Great), actif sur les campus. La mo-

bilisation le jour du vote sera déterminante, d'où le caractère électrique de la campagne lors des derniers jours. Pour l'heure, les effets des coupes décidées à Washington par le département de l'efficacité gouvernementale, dirigé par Elon Musk, ne se font pas sentir dans la vie quotidienne. Mais un pessimisme s'installe, ainsi que la crainte d'une dégradation des protections sociales et d'une hausse du coût de la vie.

« Rien n'est assez pour ces milliardaires, ils veulent toujours plus de pouvoir et d'argent, s'émeut Kris Vanags Rilling, 67 ans, ancienne assistante sociale dans un hospice. On va vivre quatre ans d'enfer avec Trump. Les gens sont dans la peur et l'anxiété, en voyant ce que fait Musk avec la sécurité sociale. Par exemple, l'obligation de se rendre dans une antenne au lieu de régler les questions par téléphone risque de priver beaucoup de personnes âgées de leurs aides. »

Ben Wikler mentionne aussi la « nervosité de l'incertitude » qui gagne de nombreux maires à propos des investissements à long terme, que l'Etat fédéral pourrait, ou pas, prendre à sa charge. Le responsable cite l'exemple d'un élu suspendant l'adaptation d'un terrain de jeu pour des enfants handicapés face à l'assaut donné contre les programmes DEI (diversité, équité, inclusion). Anecdote ? Non. Un impact concret, dans la vie quotidienne, du grand théâtre chaotique qui anime la capitale. ■

PIOTR SMOLAR

Face au « Signalgate », la Maison Blanche campe sur son déni

La défense chaotique du pouvoir après la fuite d'informations militaires, le 24 mars, suscite l'exaspération, et trouble jusqu'aux républicains

WASHINGTON - correspondant

À l'échelle de l'administration Trump, prisant les rebondissements permanents, une affaire de quatre jours est hors norme. Surtout si elle joue en sa défaveur. Les déflagrations se poursuivent dans le dossier du « Signalgate », du nom de l'application sur laquelle près d'une vingtaine de hauts responsables ont échangé avec négligence au sujet de frappes imminentes contre les houthistes au Yémen, y associant sans le savoir un journaliste de *The Atlantic*, Jeffrey Goldberg, qui a révélé l'affaire le 24 mars.

Les sénateurs Jack Reed et Roger Wicker, membres respectivement démocrate et républicain de la commission des forces armées, ont entrepris une démarche bipartite rare, surtout symbolique.

Ils ont adressé une lettre à l'inspecteur général par intérim du département de la défense pour lui demander une enquête. La police fédérale (le FBI), dirigée par un fervent partisan de Donald Trump, Kash Patel, ne semble guère désireuse de se saisir du dossier. Rien à attendre non plus du côté du ministère de la justice. Pam Bondi, la procureure générale, a estimé, le 27 mars, que le groupe sur Signal avait partagé des « informations sensibles, non classifiées, et publiées par inadvertance ». En revanche, une organisation militant en faveur de la transparence publique a déposé une plainte, pour empêcher la destruction d'archives gouvernementales : les échanges sur Signal étaient voués à disparaître.

Au Congrès, la sidération a cédé la place à l'exaspération face à la défense de la Maison Blanche,

faite de déni et de contre-feux, trahissant une volonté de dissimulation. Donald Trump parlait, le 26 mars, de « chasse aux sorcières » et précisait : « Je n'étais pas impliqué là-dedans. Je n'y étais pas. » Une curieuse façon, pour le commandant en chef, de se défaire, tout en ne se disant « pas certain » que les informations n'étaient pas classifiées.

Quelque chose d'intime

Donald Trump a aussi paru sincèrement surpris que les journalistes l'interrogent sur la responsabilité du secrétaire à la défense, qui a partagé sur Signal les détails opérationnels des frappes à venir, notamment les moyens mobilisés. « Comment est-ce que vous en venez à impliquer [Pete] Hegseth là-dedans ? Il n'a rien à voir avec ça. » Un peu plus tôt, Tulsi Gabbard, la

directrice du renseignement national, passait un nouvel oral à la Chambre des représentants. Elle a répété qu'aucune information confidentielle n'avait été partagée – une appréciation qui fait sourire les spécialistes des questions militaires et de sécurité nationale –, mais elle a aussi renvoyé la question vers Pete Hegseth. « Au bout du compte, le secrétaire à la défense détient l'autorité pour classer ou déclassifier », a-t-elle noté. En déplacement à l'étranger, Pete Hegseth, fébrile, a nié l'évidence, répétant que « personne ne texte des plans de guerre ». Le chef de file démocrate à la Chambre, Hakeem Jeffries, a appelé à son renvoi.

John Thune, le chef des républicains au Sénat, a résumé le sentiment général dans son camp : « Je crois que la chose importante ici est que ces gars, ils ont commis une er-

reur. Ils le savent. Ils devraient l'assumer, et y remédier de sorte qu'elle ne se reproduise plus jamais. » Même tonalité chez son collègue républicain du Dakota du Sud, Mike Rounds. Membre de la commission du renseignement, il disait ceci, jeudi, sur CNN : « Je pense qu'ils ont foiré. Et je pense qu'ils savent qu'ils ont foiré. »

Le conseiller à la sécurité nationale, Mike Waltz, a certes assumé la responsabilité de l'ajout de Jeffrey Goldberg au groupe Signal. Mais il a tenu des propos incohérents sur la façon dont celui-ci se serait « glissé » dans la liste. Mike Waltz, qui n'est pas un membre originel du monde MAGA (Make America Great Again, supporters de Trump), concentre le ressentiment d'une partie de la Maison Blanche. Il prétend n'avoir jamais eu de contact avec le journaliste de

The Atlantic. « Je peux vous le dire à 100 % : je ne connais pas ce type », a-t-il dit sur Fox News. Une photo de lui prise à la résidence de l'ambassadeur de France à Washington, en 2021, le montre pourtant debout juste devant Jeffrey Goldberg.

Outre ces rebondissements parfois anecdotiques, le « Signalgate » touche aussi à quelque chose de plus intime. L'idée que la vie de soldats américains ait pu se trouver en danger, en raison de la légèreté des conseillers de Donald Trump et des membres de son cabinet, transcende les lignes partisans. Aux Etats-Unis, les vétérans occupent une place particulière. Selon un sondage YouGov publié le 25 mars, 74 % des Américains pensent que l'affaire est sérieuse, voire très sérieuse. Ils sont notamment 60 % chez les républicains. ■

P. SM.

En Israël, la politisation accrue du pouvoir judiciaire

La Knesset a adopté une loi controversée sur la nomination des juges, malgré le mouvement de contestation

JÉRUSALEM - *correspondance*

Les bombardements d'Israël à Gaza se poursuivent, les opérations de son armée en Syrie s'étendent, tandis que les Houthis du Yémen continuent d'envoyer, quasi quotidiennement, des missiles balistiques sur le territoire de l'Etat hébreu. En parallèle de ces guerres, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou mène, avec la même constance, une offensive contre les mécanismes de l'Etat de droit et notamment les pouvoirs susceptibles de s'opposer à l'exécutif au sein des institutions israéliennes.

Le principal d'entre eux, le pouvoir judiciaire, est la cible depuis janvier 2023 d'un travail de sappe, mené par le ministre de la justice, Yariv Levin. Suspendu après l'attaque du 7-October, ce processus a franchi une nouvelle étape, jeudi 27 mars, avec l'adoption par la Knesset d'un amendement modifiant la composition du comité de sélection judiciaire, l'organe de nomination des juges en Israël. Le nouveau texte entrera en vigueur au début de la prochaine législature, soit, au plus tard, fin 2026. Cette réforme ouvre la voie à une politisation accrue du pouvoir judiciaire.

Actuellement, tous les juges, y compris ceux de la Cour suprême, la plus haute instance du système judiciaire, sont choisis par un comité de sélection de neuf membres. Cinq juristes d'un côté, dont trois juges et deux membres du barreau israélien, désignés par cette instance. Et quatre personnalités politiques de l'autre : trois membres de la coalition en place – le ministre de la justice, un autre ministre, et un membre de la majorité à la Knesset – plus un autre parlementaire de l'opposition. « Cet arrangement accordé aux représentants professionnels la majorité des voix, garantissant ainsi [autant que possible] que les nominations judiciaires ne sont pas politiques et préservant l'indépendance du pouvoir judiciaire », écrit dans une note l'Association pour les droits civiques en Israël.

« Un changement radical »

Les juges des cours de première instance sont choisis à majorité simple. Et, depuis 2008, ceux de la Cour suprême sont élus à la majorité qualifiée de sept voix, dans la volonté de dégager un consensus solide. Avec la nouvelle loi, le nombre des membres du comité ne change pas, toujours neuf, mais les deux mem-

bres du barreau israélien seront désormais désignés, pour l'un, par la coalition au pouvoir, et pour l'autre, par l'opposition. Ce qui fait basculer le rapport de force entre les responsables politiques et les juristes en faveur des premiers, par six contre trois. La nomination des juges de la Cour suprême se fera à la majorité simple de cinq membres. En cas de blocage, le dernier mot reviendra aux représentants du corps politique.

« C'est un changement radical. On passe d'une majorité de professionnels à une majorité de politiciens. Et puisque juger relève d'une profession, il me semble évident que l'accent doit être mis sur l'aspect professionnel, analyse Mordechai Kremnitzer, professeur à la faculté de droit de l'université hébraïque de Jérusalem. Notre système est extrêmement faible en matière de séparation des pouvoirs, qui repose entre autres sur le judiciaire. Si celui-ci se politise, il

« Notre système est extrêmement faible en matière de séparation des pouvoirs »

MORDECHAI KREMNITZER
professeur de droit
de l'Université hébraïque
de Jérusalem

ne pourra plus jouer son rôle de contre-pouvoir. »

La veille du vote, lors d'un débat houleux au Parlement, Benyamin Nétanyahou avait accusé l'opposition d'« alimenter la sédition et l'anarchie dans les rues » et de recycler sans cesse des « slogans ridicules sur "la fin de la démocratie" » en Israël. Le premier ministre multiplie les attaques contre un soi-disant « Etat profond », qu'il a invoqué à au moins quatre reprises depuis début mars.

Le retour du projet de réforme judiciaire a redonné vigueur au mouvement de contestation. Des dizaines de milliers de personnes manifestent dans tout le pays contre les coups de force du gouvernement et la reprise de la guerre, qui pour nombre d'Israéliens signifie l'abandon des 59 otages toujours aux mains de Hamas dans la bande de Gaza.

En parallèle se joue un autre bras de fer. Yariv Levin bloque l'actuel comité de sélection judiciaire chargé de nommer de nouveaux magistrats. A cause de cela, la Cour suprême ne comptera bientôt plus que onze juges sur quinze. En outre, Yariv Levin persiste à refuser de valider la désignation de l'un de ses juges, Isaac Amit, au poste de président de cette juridiction, tout comme il avait refusé de convoquer le comité de sélection judiciaire chargé de nommer le président, deux actes considérés comme des manquements à la loi. Le co-

mité a fini par se réunir en février, sans le ministre de la justice ni les deux membres de la coalition eux aussi partie du comité – la ministre des colonies et un parlementaire d'extrême droite. Cela ne s'est jamais produit dans l'histoire du pays.

A la suite de la désignation du juge Isaac Amit, Yariv Levin a qualifié le processus de nomination d'« illégitime dans son essence ». Il n'a pas assisté, et Benyamin Nétanyahou non plus, à la cérémonie de prestation de serment du président de la Cour suprême – là encore, événements sans précédents en Israël. Le ministre attendrait la mise en place de la prochaine législature et d'un comité de sélection judiciaire réformé pour nommer des magistrats plus loyaux au pouvoir actuel. Et pour avancer plus encore dans son entreprise de transformation d'Israël. ■

SAMUEL FOREY

Au Liban, la nomination tendue du gouverneur de la banque centrale

Le président et le premier ministre se sont opposés sur la désignation de Karim Souhaid

BEYROUTH - *correspondance*

Le Liban a nommé un nouveau gouverneur à la tête de sa banque centrale, après plus d'un an et demi de vacance à ce poste. Mais cette désignation ravive les tensions politiques, malgré les promesses de « nouvelle ère » faites dans la foulée de l'élection de Joseph Aoun à la tête de l'Etat et de la nomination de Nawaf Salam à la tête du gouvernement en janvier. Jeudi 27 mars, le financier Karim Souhaid a été nommé à la tête de la Banque du Liban (BDL). Il a obtenu les voix de 17 des 24 ministres du gouvernement.

Appuyé par le président Joseph Aoun, il n'a pas reçu, en revanche, le soutien du premier ministre, Nawaf Salam, ni des proches de ce dernier, comme le vice-premier ministre, Tarek Mitri, et le ministre de la culture, Ghassan Salamé. Karim Souhaid « n'était pas mon candidat pour plusieurs raisons, compte tenu de ma volonté de protéger les droits des déposants et de préserver les actifs de l'Etat », a déclaré devant la presse M. Salam.

Aval de Washington

M. Souhaid prend les commandes de la BDL pour un mandat de six ans, dans un contexte critique : la gigantesque crise économique et financière qui a éclaté en 2019 n'a toujours pas été apurée. Les pertes sont estimées à plus de 70 milliards de dollars (65 milliards d'euros). Aucun plan de redressement n'a été adopté par les précédents gouvernements. Une majorité des déposants a payé le prix fort, avec l'effondrement de la valeur de la monnaie locale et la ponction des comptes en dollars, dont l'accès est drastiquement limité par les banques.

Passé par la banque HSBC, M. Souhaid a fondé Growthgate Capital, une société de gestion

d'investissements privés au Moyen-Orient, basée à Bahreïn. Le média *Megaphone*, né dans le sillage du mouvement de contestation populaire de 2019, le décrit comme le candidat du « lobby bancaire ». En 2023, il avait soutenu une proposition de sortie de crise élaborée par un institut rattaché à l'université de Harvard, qui faisait assumer l'essentiel des pertes aux déposants. Depuis 2019, les banques refusent d'assumer une partie des pertes, les imputant à l'Etat, malgré les intérêts faramineux qu'elles ont tirés de l'argent qu'elles lui ont prêté.

« Karim Souhaid a une solide expérience. Il faut lui laisser le bénéfice du doute. Il sera jugé sur ses actions, qui doivent être rapides », commente l'économiste Ishac Diwan. Le premier ministre a appelé le nouveau gouverneur à « respecter la politique financière de notre gouvernement réformateur », notamment en ce qui concerne « la négociation d'un nouveau programme avec le Fonds monétaire international et la restructuration des banques ». Cette position va constituer une « pression politique », considère M. Diwan, pour qui les divisions affichées, jeudi, entre M. Salam et M. Aoun, ont « mis fin à la période de grâce ».

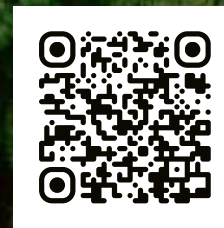
Le précédent gouverneur de la BDL, Riad Salamé, dont le mandat s'était terminé à l'été 2023, est en détention, accusé de détournement massif de fonds publics. La nomination de Karim Souhaid n'aurait pas été possible sans l'aval de Washington, qui a retrouvé une grande influence au Liban après l'affaiblissement du Hezbollah consécutif à la guerre avec Israël. M. Souhaid n'était pas le candidat favori de la France. Sa désignation a eu lieu à la veille de la visite de Joseph Aoun, vendredi, à Paris. ■

LAURE STEPHAN



STRATÉGIE RSE :
~~COMPENSEZ~~
~~EN PLANTANT~~
~~DES ARBRES~~
FAITES ÉQUIPE
AVEC LA BIODIVERSITÉ
DES FORÊTS FRANÇAISES

Entreprises, rejoignez Nature Impact.
Contribuez positivement et durablement à la préservation des forêts françaises. Réconciliez biodiversité et climat, mesurez et valorisez votre engagement aux côtés du WWF.



NATURE
IMPACT

www.wwf.fr/natureimpact

Ukraine : la « coalition des volontaires » dans les limbes

Emmanuel Macron a reconnu, jeudi, que l'idée d'envoyer des troupes européennes sur le terrain ne faisait pas l'unanimité

Beaucoup de questions, mais encore peu de réponses : Volodymyr Zelensky n'a pas caché son dépit au sujet des discussions menées, jeudi 27 mars, à Paris, sur l'éventuel déploiement de troupes européennes en Ukraine, en cas de cessez-le-feu consolidé avec la Russie. Un peu plus tôt, à l'issue d'une réunion à l'Élysée de la « coalition des volontaires », soit une trentaine de pays, Emmanuel Macron venait de plaider une nouvelle fois en faveur d'un tel dispositif, susceptible, selon lui, de dissuader la Russie de lancer de nouvelles offensives.

En réalité, alors que ce projet est aussi conçu pour peser dans des négociations dont les Européens demeurent exclus, aucune décision n'a été prise. Il a juste été convenu d'envoyer, « dans les prochains jours », une « mission » militaire franco-britannique en Ukraine pour avoir, « d'ici trois ou quatre semaines », un « schéma » plus clair des besoins. « Une équipe pluridisciplinaire avec des spécialistes de la doctrine, des ressources humaines ou encore de l'entraînement », a détaillé au Monde, jeudi, l'état-major des armées.

L'envoi de troupes « ne fait pas l'unanimité », a reconnu le chef de l'État. Autour d'un noyau constitué par la France et le Royaume-

Uni, elles n'auraient « pas vocation à être des forces de maintien de la paix, à être présentes le long de la ligne de contact ou à se substituer aux forces ukrainiennes », a répété M. Macron. Elles seraient plutôt envoyées dans « certains endroits stratégiques pré-identifiés avec les Ukrainiens » et auraient un « caractère de dissuasion » autour de grandes villes ou de sites sensibles.

Le premier ministre britannique, Keir Starmer, s'est, lui, réjoui de voir l'Europe « se mobiliser » pour la paix en Ukraine « à une échelle inédite depuis des décennies ». Mais lui-même évite désormais de parler de troupes au sol. « Le nombre de partenaires européens prêts à s'engager dépend de la présence des États-Unis », a reconnu M. Zelensky, lors d'un point presse distinct. La Suède et les Pays-Bas conditionnent leur participation à l'appui des Américains en cas de heurts avec les forces russes. Or, le « filet de sécurité » américain apparaît de plus en plus illusoire.

Au-delà des déclarations appuyées de Londres et de Paris pour paraître plus déterminés que jamais, le projet paraît même enlisé. « S'il existe un noyau dur de pays prêts à participer a priori, les dernières réunions ont continué à brasser plus large, incluant un groupe d'États sceptiques mais



À l'Élysée, lors de la réunion de la « coalition des volontaires » pour l'Ukraine, le 27 mars. LUDOVIC MARIN/POOL VIA AP

désireux de suivre l'évolution du projet en tant qu'observateurs. On y trouve, par exemple, l'Allemagne et l'Italie », détaille Elie Tenenbaum, directeur du centre des études de sécurité de l'Institut français des relations internationales. Le rôle des Polonais reste aussi flou, de même que celui des Turcs, clés pour le retour d'une navigation ouverte en mer Noire.

Ménager les opinions publiques

Sur le plan militaire, les débats se prolongent sur les composantes d'une force de garantie : en clair, savoir si une seule force aérienne suffirait – éventuellement basée en Pologne – ou si des forces terrestres, voire navales – en cas d'ouverture des détroits du Bosphore et des Dardanelles par la Turquie –, seraient nécessaires.

Le souci des Européens de ne pas trop effrayer leurs opinions publiques, en assurant que cet envoi de troupes serait conditionné

à un cessez-le-feu, a transformé cette condition en un « prérequis, aujourd'hui instrumentalisé par la Russie, qui a compris que tant qu'il n'y aurait pas de cessez-le-feu, elle pourrait éviter un déploiement européen qui l'effraie », ajoute M. Tenenbaum. « Le grand risque, c'est qu'après avoir fait monter la mayonnaise et affirmé le principe de garanties de sécurité pour l'Ukraine la montagne n'accouche d'une souris », note-t-il encore, alors que la Russie n'a de cesse de dénoncer, par avance, une telle intervention, qu'elle considère comme un acte de guerre.

Vendredi, Vladimir Poutine a de surcroît appelé à ce qu'une « administration transitoire » soit mise en place en Ukraine « sous l'égide de l'ONU ». Pour le président russe, qui refuse de négocier avec M. Zelensky, cela doit permettre « d'organiser une élection présidentielle démocratique », avant de commencer des

« Le nombre de partenaires européens prêts à s'engager dépend de la présence des États-Unis »

VOLODYMYR ZELENSKY
président ukrainien

négociations de paix avec un « gouvernement compétent ».

Au contraire, les Européens cherchent à soutenir le président ukrainien face au président russe. Ils ont refusé en chœur la levée des sanctions demandée par Moscou en contrepartie du cessez-le-feu en mer Noire. M. Zelensky a rejoint aux États-Unis d'être « plus forts face à la Russie » dans les négociations, tout en ironisant sur

l'envoyé spécial de Donald Trump, Steve Witkoff, dont les propos très alignés sur ceux de Moscou semblent venir « d'un autre monde ».

Les pays présents ont également assuré vouloir renforcer leur soutien à l'armée ukrainienne, désormais considérée, au fond, comme « la meilleure garantie de sécurité » face à la Russie. En matière d'aide militaire, un important flou entoure, néanmoins, l'annonce de 2 milliards d'euros d'aide militaire à Kiev faite par M. Macron à la veille du sommet.

En 2024, l'exécutif avait déjà eu beaucoup de mal à concrétiser l'enveloppe de 3 milliards d'euros promise à l'Ukraine en début d'année. A l'automne, lors des débats autour du projet de loi de finances finalement rejeté, le ministère des armées évaluait que, pour l'année 2025, cette enveloppe ne dépasserait pas les 700 millions d'euros. ■

PHILIPPE RICARD
ET ELISE VINCENT

Les Hongrois ne voient pas la Russie comme une menace

LES EUROPÉENS, LA GUERRE ET LA PAIX 57 La volonté d'Orban de se tenir à l'écart de la guerre est partagée par l'opinion dans son pays

VIENNE - correspondant régional

La contradiction est frappante pour qui a l'habitude d'assister aux grands discours « pour la paix » que Viktor Orban prononce depuis le début de la guerre en Ukraine lors des fêtes nationales hongroises. Si, sur scène, le premier ministre nationaliste serine aux Hongrois qu'il fait tout pour les « préserver de la guerre » qui frappe leur grand voisin oriental, devant lui, l'armée du pays est souvent omniprésente et largement mise en avant.

Déployés dans les stands, des soldats cherchent des recrues en proposant des salaires de 700 000 forints bruts (environ 1700 euros). Ils font leur publicité auprès des enfants, leur offrant de monter sur des véhicules militaires voire de jouer avec des armes factices...

Cette image d'une société qui veut la paix tout en se militarisant est symbolique des ambivalences hongroises. Même s'il s'oppose à tout soutien militaire à l'Ukraine et refuse de participer aux discussions au niveau européen pour répondre à l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, M. Orban s'enorgueillit d'avoir renforcé son armée et prétend même parfois être favorable à une armée européenne. « Nous sommes constamment attaqués par les pays d'Europe de l'Ouest, mais ils ne voient pas que, depuis qu'Orban est arrivé au pouvoir, la Hongrie fait beaucoup d'efforts

pour moderniser son armée en remplaçant notamment ses armements au standard soviétique par ceux aux standards de l'OTAN », le défend Attila Demko, ex-cadre du ministère de la défense devenu le chef du programme de prospective stratégique de l'université nationale d'administration publique de Budapest.

Efforts de recrutement

A la différence de pays très pacifistes du sud de l'Europe, la Hongrie dépasse ainsi l'objectif de dépense de 2 % de son produit intérieur brut fixé par l'OTAN. Après des décennies d'atrophie, l'armée hongroise s'est réarmée depuis 2010 et a même lancé en 2024, pour la première fois depuis la chute du communisme, un chantier pour bâtir une nouvelle base à Szolnok, au centre du pays. Passée de plus de 150 000 soldats en 1989 à 25 000 à peine, l'armée hongroise souffre de son manque d'attractivité dans un pays en profond déclin démographique, mais elle a lancé un vaste programme pour porter le nombre de réservistes à 20 000.

Depuis le début de l'année, ce programme a été étendu aux fonctionnaires, incités à participer à des préparations militaires d'une durée de deux semaines en caserne « afin de renforcer nos capacités de défense dans une époque de danger », a expliqué le ministère de la défense, en se gardant de nommer la nature de ce danger.

Les efforts de recrutement font aussi l'objet depuis janvier d'une émission de télé-réalité mettant en scène des civils prêts à suivre un entraînement militaire. Coproduite par le ministère de la défense, cette émission est diffusée sur TV2, proche du pouvoir. Mais si cet effort de défense n'est pas véritablement contesté, il n'est pas non plus populaire. Selon une étude réalisée par Ipsos dans 30 pays à l'automne 2024, seuls 38 % des Hongrois soutiennent une hausse des dépenses militai-

res, soit le taux le plus faible de tous les pays sondés avec l'Italie.

Géza Jeszenszky, qui fut ministre des affaires étrangères de la Hongrie au début des années 1990, a son opinion sur cette ambivalence. Lui qui fut proche de M. Orban, avant de lui tourner le dos en raison de son virage prorusse, estime que « le gouvernement induit l'opinion publique en erreur depuis le début de la guerre [en Ukraine] en assurant que toute critique contre la Russie va impliquer que des jeunes Hongrois vont devoir aller

mourir en Ukraine ». Si, pour lui, « ce lavage de cerveau a marché aux élections de 2022 [largement remportées par M. Orban et son parti] », il estime que « les Hongrois voient bien désormais que les pays qui soutiennent l'Ukraine n'ont pas été entraînés dans la guerre ».

Obsession migratoire

Les Hongrois tendent pourtant toujours à minorer les conséquences du conflit pour leur sécurité. « Même avant l'escalade de la guerre en 2022, une part importante de l'opinion publique n'était pas favorable à l'Ukraine, et cela n'a pas changé », assure ainsi Balazs Böcskei, directeur de l'institut de sondage IDEA. Plus de la moitié des adultes pensent que les intérêts de l'Ukraine et de la Hongrie ne coïncident pas. Cette opinion n'est pas seulement partagée par les sympathisants des partis de gouvernement, mais aussi par une proportion significative des électeurs de l'opposition. » Le principal opposant de M. Orban, Péter Magyar, prend d'ailleurs garde à ne pas afficher un soutien trop fort à l'Ukraine.

Comme en Roumanie et en Slovaquie, ce sont étonnamment dans les régions frontalières de l'Ukraine que les partis prorusse, comme le Fidesz de M. Orban, obtiennent leurs meilleurs résultats. Si ces zones sont les moins développées et les plus vieillissantes, elles sont symboliques du fait que

toute une partie des populations de la région veulent se tenir en dehors de la guerre en Ukraine. « La majorité des Hongrois sont d'avis que le pays devrait rester neutre dans le conflit », souligne M. Böcskei, pour qui « la politique de Trump beaucoup plus dure à l'égard de Kiev n'est pas loin de la pensée d'une partie importante de la société hongroise ».

Si les Hongrois se disent prêts à participer aux efforts de défense européens, ce n'est pas forcément avec les mêmes priorités en tête que le reste du Vieux Continent. « L'Afrique est une menace plus grande que la Russie. Si de grands États africains s'effondrent, cela peut être bien pire que tout ce qu'on a vu jusqu'ici », défend ainsi M. Demko, au diapason des obsessions migratoires de M. Orban. « Je ne vois pas de scénario dans lequel la Russie pourrait un jour totalement contrôler l'Ukraine et envoyer des soldats jusqu'à notre frontière », ajoute-t-il.

Si M. Orban a fermement exclu de participer à un éventuel déploiement en Ukraine sous l'égide de la France et du Royaume-Uni, il continue ainsi de planifier l'envoi de 200 soldats hongrois au Tchad, un pays qui vient pourtant de mettre à la porte les forces françaises. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Prochain article En Espagne, un antimilitarisme ancré



- Pays membre de l'UE
- ★ Base de l'OTAN (avec une présence américaine)
- Population en millions d'habitants (2024)
9,8
- Adhésion à
l'Union européenne 2004
- l'OTAN 1999

HONGRIE

Conscription Non

Budget de la défense en milliards d'euros 2024
5,2

2,48% du PIB
2% ← Seuil des dépenses de défense établi par l'OTAN

Forces armées 2024

d'active 32 150
de réserve 20 000

Sources : Military Balance, 2025 ; Congressional Research Service

La baisse des émissions de CO₂ ralentit en France

En 2024, les rejets de gaz à effet de serre n'ont diminué que de 1,8 % par rapport à l'année précédente

La lutte contre le réchauffement climatique marque le pas en France. La baisse des émissions de gaz à effet de serre a fortement ralenti en 2024 dans le pays. Elles ont diminué de 1,8 % par rapport à 2023, selon les données provisoires publiées par le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa), vendredi 28 mars. Un chiffre très inférieur à la réduction de 5,8 % atteinte entre 2022 et 2023.

Le respect des objectifs climatiques nationaux implique d'aller presque trois fois plus vite, puisqu'il s'agit de réduire les émissions de 4,7 % par an en moyenne entre 2022 et 2030. « La trajectoire de nos émissions en 2024 marque un tournant net (...) alors que le plan prévoit d'accélérer », s'inquiétait déjà fin février le secrétariat général à la planification écologique, dans une note interne destinée à l'exécutif et consultée par *Le Monde*. « Les émissions continuent à baisser, ça, c'est la bonne nouvelle, nous sommes toujours sur la bonne trajectoire », assure Agnès Pannier-Runacher, la ministre de la transition écologique, interrogée sur TF1 vendredi. La mauvaise nouvelle, c'est qu'il y a deux secteurs où c'est compliqué : les transports et les bâtiments. Il ne faut pas baisser la garde. » « C'est un vrai signal d'alarme », réagit de son côté Anne Bringault, la directrice des programmes au Réseau Action Climat, qui appelle à « un sursaut ».

Renoncements et attaques

Pourquoi un tel ralentissement ? La réduction des émissions lève le pied dans tous les secteurs entre 2023 et 2024, à l'exception de celui de la production d'énergie. Elles baissent de seulement 0,7 % dans les transports, le premier émetteur en France (qui pèse pour 33 % des rejets du pays). Cette légère décline est liée à la diminution des ventes de carburants (-0,5 %). Les émissions du transport aérien domestique décroissent plus rapidement en revanche (-4,3 %), contrairement à celles des vols internationaux (+5 %), lesquelles



La raffinerie de TotalEnergies, à Donges (Loire-Atlantique), en janvier 2023. LOIC VENANCE/AFP

ne sont pas incluses dans le bilan national. « Globalement, le secteur s'écarte de la trajectoire », prévient le Citepa.

Les émissions du secteur du bâtiment enregistrent une « faible diminution » de 1,1 %, selon le Citepa. En cause : l'important reflux du nombre de rénovations énergétiques en 2024 (-40 % comparé à 2023), ainsi que la chute du nombre d'installations de pompes à chaleur et de chaudières à biomasse, tandis que celles au fioul et au gaz connaissent un léger rebond. Les hausses limitées des prix de l'énergie et à la consommation ont pu également jouer, en incitant moins à la sobriété.

Dans l'industrie, les émissions diminuent de 1,8 %, sous l'effet d'une baisse de la production

dans le secteur des matériaux de construction et des ressources minérales (ciment, verre, etc.). En revanche, les émissions de la métallurgie ont augmenté, notamment liées à la hausse de la production d'aluminium. Les bons résultats dans le secteur de la production d'énergie (-11,6 %) découlent du moindre recours aux centrales à gaz, grâce à la reprise de l'activité des réacteurs nucléaires arrêtés en 2022 et à une forte production hydraulique. Les émissions 2024 de l'agriculture et des déchets ne sont pas encore connues.

Au total, hors importations, les activités sur le territoire français ont émis 366 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2024. Avec ce résultat, l'objectif indicatif pour l'année inclus dans la deuxième

stratégie nationale bas carbone, actuellement en vigueur, est tenu. Mais il est raté de peu si l'on regarde la troisième stratégie, qui devrait être publiée au deuxième semestre. Cette nouvelle stratégie est plus ambitieuse pour s'aligner sur les nouveaux objectifs de réduction des émissions de 50 % en brut d'ici à 2030 par rapport à 1990 et de 55 % en net.

Sur le long terme, le budget carbone (plafond d'émissions) sur la période 2019-2023 est « en voie d'être respecté » pour les émissions brutes, précise le Citepa. En revanche, le Haut Conseil pour le climat prévenait en 2024 qu'il devrait être dépassé pour les émissions nettes, qui incluent les puits naturels (forêts, etc.), en mauvais état. Surtout, le respect

du budget carbone 2024-2028 et des objectifs pour 2030 sera impossible sans une « accélération forte de la baisse des émissions », rappelle le Citepa.

Dans l'immédiat, la transition écologique menace de dérailler, victime de nombreux renoncements et attaques. « Dès que l'on lève le pied sur les mesures politiques, l'effet est immédiat », juge Anne Bringault, dénonçant les coupes budgétaires dans des secteurs essentiels à la transition, les « stop and go » au soutien à la rénovation énergétique ou l'absence de nouvelles politiques dans les transports. Elle appelle à soutenir les véhicules électriques, dont le déploiement stagne et accuse du retard, reconduire le leasing social – un des leviers pour

Le respect des objectifs climatiques nationaux implique d'aller presque trois fois plus vite

permettre aux ménages à bas revenus d'accéder à ces voitures –, investir dans les transports en commun ou encore relancer les trains de nuit.

Pour tenter de redresser la barre, le gouvernement a annoncé la tenue d'un conseil de planification écologique lundi 31 mars, présidé par Emmanuel Macron en présence de ministres. Ce rendez-vous, qui n'avait pas eu lieu depuis un an et demi, doit être l'occasion de rappeler que la planification écologique, et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles, est « une opportunité, sinon une nécessité pour protéger la France des crises extérieures », indiquait la note du secrétariat général à la planification écologique. Un choix stratégique et de souveraineté énergétique dans le chaos géopolitique entraîné par l'arrivée au pouvoir de Donald Trump et la guerre en Ukraine.

Ce rendez-vous permettra de « regarder quelles mesures nous pouvons prendre pour aller plus vite », indique Agnès Pannier-Runacher. Face à la fronde qui monte contre d'autres aspects de la transition, comme les zones à faibles émissions (ZFE), elle l'assure : il ne s'agit « pas que de mesures d'interdiction », mais aussi de développer « des transports en commun plus confortables », et de trouver des pistes pour « aider à rénover le bâtiment ». « Il ne s'agit pas que d'une question de budget », précise-t-elle encore, dans le contexte d'austérité budgétaire, mais de « faciliter des dispositifs d'aides qui sont parfois trop compliqués ». ■

AUDREY GARRIC

Après la collision en mer du Nord, les oiseaux marins en péril

Depuis l'accident survenu le 10 mars, des microbilles de plastique échouent dans une baie anglaise qui abrite de nombreux volatiles

Y aura-t-il moins d'oiseaux marins cette année sur les îles bretonnes ? Le suspense plane sur le retour cette année des colonies de fous de Bassan, macareux moines et autres puffins des Anglais dans la réserve des sept îles, au large de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor), où ils passent d'ordinaire plusieurs mois à la belle saison. Après la collision, survenue le 10 mars en mer du Nord, entre le pétrolier *Stena-Immacolate* et le porte-conteneurs *Solange*, sur la route qu'empruntent ces oiseaux pour redescendre des mers nordiques vers la France au printemps, des ornithologues craignent qu'« une partie d'entre eux aient été pris dans la pollution aux hydrocarbures et aux plastiques qui a suivi le choc et l'incendie des épaves », prévient Cédric Marteau, le directeur général de la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

Réponse d'ici au mois de mai, lorsque les premiers comptages auront été faits, mais « la perte de couples de macareux serait dramatique parce qu'il n'en reste plus que 150 et que cette communauté ne parvient pas, malgré des efforts constants, à s'élargir. Chaque année elle doit faire face à un nouveau problème, qu'il s'agisse du manque de nourriture en mer, de la prise

dans les filets, ou cette fois d'une pollution », rappelle le naturaliste.

Dans la grande famille des oiseaux marins, cette espèce n'est pas la seule menacée. Même s'ils sont plus nombreux, les fous de Bassan (dont on connaît 20 000 couples) ne sont pas non plus dans une santé très florissante. Et pour l'un comme pour l'autre, Rodney Forster, biologiste marin à l'université de Hull, l'agglomération la plus proche des lieux de l'accident, dans le Yorkshire, estime que la collision inexplicable entre un tanker et un cargo, le 10 mars en mer du Nord, n'aurait « pas pu survenir à un pire moment puisque la saison de reproduction des oiseaux va bientôt débiter et que le stress de l'événement peut la limiter ».

Le choc entre les deux navires, qui a fait une victime humaine, a eu lieu à une vingtaine de kilomètres à l'est de l'Angleterre. Une petite partie de la cargaison du cargo et une partie des hydrocarbures du tanker ont brûlé et, une semaine plus tard, du plastique et des hydrocarbures ont été retrouvés sur une trentaine de kilomètres de plages, au nord et au sud du Wash (le golfe que ferment les deux villes de Skegness et Hunstanton, qui sépare le Lincolnshire du Norfolk).

Au sud, le conseil de district de King's Lynn et West Norfolk s'est mis dès le 19 mars à nettoyer, « commençant par éliminer les plus gros amas de pollution plastique, échoués entre Holme-next-the-Sea et Old Hunstanton », explique le chargé de communication du district, Tim Baldwin. Les plastiques brûlés, collés entre eux par des hydrocarbures, ont été collectés et évacués dans des remorques pour les plus grosses concrétions, ou à la main pour les plus petits morceaux, ramassés par des brigades d'officiers municipaux et des volontaires des réseaux de protection de la nature. La Société royale de protection des oiseaux (RSPB), très organisée et présente partout au Royaume-Uni, a mobilisé ses volontaires comme les Wildlife Trusts, présents eux aussi sur la zone.

Souillure insidieuse

Les billes de plastiques (constituants prêts à être fondus pour fabriquer des objets), qui proviennent probablement de conteneurs endommagés transportés par le cargo (l'armateur n'a pas donné de précisions sur son chargement, juste infirmé la présence d'un produit dangereux qui était suspecté de figurer dans la liste des marchandises), ont été dans



un premier temps entassées en retrait des plages, afin que la marée ne les remporte pas vers le large. Plus de 17 000 barils de pétrole ont été perdus dans le choc et l'incendie (selon une évaluation effectuée par l'équipe de sauvetage et communiquée par l'opérateur américain du pétrolier), ce qui correspond à plus de 2 700 mètres cubes de liquide hautement polluant rejetés dans cette zone très fréquentée par les navires de commerce et de pêche de la mer du Nord.

La souillure que subissent les côtes anglaises est d'autant plus insidieuse qu'elle reste assez peu visuelle. « Aucun cadavre d'oiseau

n'a été ramassé », a confirmé au *Monde* la responsable de la RSPB pour le Norfolk, Hayley Roan. Et en effet, rien de comparable avec le spectacle d'oiseaux englués dans le mazout comme lors de précédents accidents marins. Pourtant, les spécialistes sont unanimement inquiets sur la dangerosité de cette pollution pour la population des oiseaux et plus globalement pour cette zone de réserves naturelles. Rodney Forster craint que ce kérosène, hautement toxique, ait un impact sur les espèces aquatiques, du minuscule plancton à la base de la chaîne alimentaire jusqu'aux oiseaux prédateurs, aux phoques, aux marsouins et aux dauphins qui se trouvent à son sommet.

Le Wash est une zone protégée d'importance internationale vitale pour les oiseaux tels que les petits échassiers, les oiseaux sauvages, les goélands et les sternes. Un lieu auquel Céline Chadenas, géographe à l'université de Nantes, s'est intéressée dans le cadre de sa thèse. « Cela fait plus de soixante ans que les Anglais protègent ces zones humides et la très riche biodiversité qui s'y est installée... Ils y ont fait un remarquable travail en créant des brèches qui ont permis à l'eau de mer de s'infiltrer », raconte-t-elle. « On n'est pas

là face à un trait de côte rectiligne, ajoute-t-elle, puisque ces zones humides sont piquetées de multiples estuaires très étroits. Alors si la pollution plastique repérée sur les plages s'y installe, ce sera vraiment dramatique, car il sera encore bien plus difficile de s'en débarrasser ensuite. » Les microbilles pourraient alors y constituer une pollution pour des dizaines, voire des centaines d'années.

A l'heure actuelle, c'est une des craintes pour la richesse de la faune du lieu. « Ces petites billes de plastique peuvent être confondues avec de la nourriture et ingérées par les oiseaux ou les autres animaux présents ici. Ils peuvent s'étouffer et, si ce n'est pas le cas, le plastique peut entraîner une malnutrition, et contribuer au développement de pathologies de plus long terme comme une baisse de leur fertilité », précise le directeur de la LPO. Mercredi 26 mars, le comté, qui a terminé le ramassage des concrétions couvertes de kérosène, a commencé à aspirer ces billes lorsqu'elles sont repérées par les patrouilleurs, à l'aide d'un large tuyau aspirateur. D'abord sur la plage et ensuite dans les marais. Un travail de repérage et de nettoyage qui devrait durer de longues semaines. ■

MARYLINE BAUMARD

Au RN, les limites de la « méthode Bardella »

Le président du RN n'est pas parvenu à incarner une alternative crédible à Marine Le Pen, dont l'avenir politique est menacé par le futur jugement dans l'affaire des assistants parlementaires européens

Quand Marine Le Pen lui a confié les rênes du Rassemblement national (RN) en 2021, Jordan Bardella s'est vite senti « comme à la barre du Titanic », dans un parti déserté par les cadres et les militants attirés par Eric Zemmour. Trois ans ont passé et Jordan Bardella est, peut-être, à quelques heures de devoir prendre la barre d'une campagne présidentielle, si d'aventure Marine Le Pen était frappée, lundi 31 mars, d'une peine d'inéligibilité avec exécution provisoire dans l'affaire des assistants parlementaires européens du Front national (FN, devenu RN en 2018). Le pourrait-il ?

Sous sa gouverne et entraîné par sa popularité, le RN a battu des records de voix, en 2024, lors des scrutins européen (31,37 %) et législatif (33,35 % au premier tour avec ses alliés) et est sorti de la zone rouge, financièrement parlant (4,3 millions d'euros d'excédent en 2023). Mais, derrière la vitrine clinquante, l'eurodéputé a jusqu'aujourd'hui échoué à transformer sa formation en « parti de gouvernement ».

En assumant la direction de l'organisation cofondée par Jean-Marie Le Pen en 1972, Jordan Bardella devait non seulement accompagner la course vers l'Elysée de Marine Le Pen, mais aussi légitimer et consolider son statut d'alternative en cas d'empêchement ou de renoncement de celle-ci. Deux objectifs mis à mal par l'oisiveté qui préside toujours, sous son mandat, aux destinées du parti.

SANCTIONS ET HUMILIATIONS

Formation des cadres et des militants, renforcement de l'organigramme, structuration des fédérations, recrutement de talents extérieurs, impulsion des débats susceptibles d'enrichir le programme : plus de deux ans après son élection définitive à la présidence du RN, Jordan Bardella n'a achevé aucun des chantiers qu'il avait lancés après sa large victoire face à Louis Aliot, en novembre 2022. Et ce, malgré l'alerte tirée à ce sujet par Marine Le Pen, en juillet 2024, dans *Valeurs actuelles*, quelques semaines après l'échec du « plan Matignon » du RN aux législatives, qui visait à faire de Jordan Bardella le premier minis-

tre. « Il [Jordan Bardella] va s'atteler à résoudre [les problèmes], à commencer par une réorganisation profonde du mouvement », fixait alors la députée du Pas-de-Calais.

Contraints à l'anonymat par les sanctions et humiliations qui menacent toute voix dissidente en interne, plusieurs cadres et élus du parti regrettent qu'aucune leçon n'ait encore été tirée des échecs passés. A rebours de la feuille de route tracée par Marine Le Pen, son dauphin perpétue la verticalité et la centralisation du RN, qui ont toujours tenu lieu de règles de fonctionnement dans le parti d'extrême droite. Sur le fond, les critiques déplorent que la présidence Bardella relève moins de la montée en puissance collective que de la mise en lumière personnelle. Si la tournée de dédicaces de son livre *Ce que je cherche* (Fayard, 2024) – que de nombreux députés n'ont pas lu – bat toujours son plein quatre mois après sa parution, la « campagne permanente » promise à la dernière rentrée, dans la perspective d'une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale, s'est vite essoufflée. Le RN jurait qu'il allait tenir une réunion publique par mois ; aucune n'a été programmée en février, mars ou avril.

Sur la forme, l'eurodéputé assoit plus que jamais son autorité en réservant la conduite du parti – et le droit de lui adresser la moindre objection – à une petite équipe de fidèles entièrement dévoués à son ascension politique. Hors de ce cercle d'amis, des élus de premier plan racontent leurs doutes, et parfois leurs craintes, au moment de formuler un conseil à leur chef. Des députés désireux de lui soumettre un avis se sont vu rétorquer, par l'entourage de Jordan Bardella, qu'ils pourraient le faire après avoir vendu autant de livres, ou remporté plusieurs élections. Un mal nécessaire pour ne pas transformer le siège en bureau des pleurs, justifie un autre député influent.

Fort des records enregistrés par l'extrême droite sous sa férule à chaque scrutin, Jordan Bardella refuse de partager toute prérogative. En septembre 2024, l'eurodéputé promettait encore l'embauche « imminente » d'un « directeur général » que le RN irait trouver hors du champ politique. Sept mois après, l'arri-



À REBOURS DE LA FEUILLE DE ROUTE TRACÉE PAR MARINE LE PEN, SON DAUPHIN PERPÉTUE LA VERTICALITÉ ET LA CENTRALISATION DU RN

vue de ce « chef d'orchestre » semble enterrée, bien qu'il manque à la bonne marche du parti selon un habitué du siège. « Plus le parti est fort [électoralement], plus il se fout de sa réorganisation », résume une tête d'affiche du RN. Côté pile, les commissions d'investiture en vue d'éventuelles élections législatives se succèdent à un rythme soutenu, selon plusieurs participants, et plusieurs dizaines de délégués départementaux ont été renouvelés depuis les législatives ; côté face, une convention des municipales promises en mars a déjà été repoussée à septembre.

ERREMENTS ORGANISATIONNELS

Malgré un parti à sa main et entièrement consacré à la promotion de son image, Jordan Bardella n'en a pas pour autant profité pour bâtir une alternative crédible. Plusieurs années de présidence incontestée du RN n'ont pas transformé le dauphin, habile communicant, en incarnation crédible de son camp pour l'Elysée. Une mue avortée sans conséquence tant que Marine Le Pen peut s'afficher en « candidate naturelle » de l'extrême droite pour 2027. Lui-même assure publiquement ne pas envisager cette hypothèse, bien que chacun prédise que son nom ne susciterait aucune opposition à l'intérieur du parti. Mais le jugement du 31 mars pourrait accélérer le passage de témoin.

Les premiers mois de l'année ont confirmé les menaces qui pèsent sur le RN en l'absence de sa cheffe. A distance de la vie politique plu-

sieurs semaines après la mort de son père et modèle, Jean-Marie Le Pen, le 7 janvier, l'élue du Pas-de-Calais a non seulement laissé son groupe de députés sans vigueur, elle a aussi privé son parti de ligne claire dans un monde secoué par les chocs géopolitiques de Donald Trump. Jusqu'au retour de sa mentor et de sa ligne d'« indépendance », à équidistance des États-Unis et de la Russie, Jordan Bardella a paru séduit par les lumières américaines. Son enthousiasme, le 21 février, à se rendre à Washington pour s'exprimer devant la Conservative Political Action Conference, pointe avancée du trumpisme, avant de renoncer après un salut nazi sur scène d'un ancien conseiller du président américain, a dépité dans le parti ceux qui, par crainte d'être rabroués, avaient tu leurs doutes sur un tel voyage.

Depuis son bureau de l'Assemblée nationale, Marine Le Pen se tient éloignée des vicissitudes du parti. Tant qu'elle reste en lice pour l'Elysée, son entourage ne s'inquiète pas des errements organisationnels du RN. Certains y voient même la preuve que son heure n'est pas venue de passer la main. Après l'inéligibilité avec exécution provisoire requise à son encontre par le parquet, la députée maintenait, en décembre 2024, auprès du Monde, que Jordan Bardella n'avait pas à « se [préparer] à ces responsabilités [présidentielles] » : « Je suis candidate tant que je n'ai pas décidé qu'il faudrait que quelqu'un d'autre y aille. » A condition d'éclaircir son horizon judiciaire. ■

CLÉMENT GUILLOU ET CORENTIN LESUEUR

Inéligibilité : le Conseil constitutionnel ne tranche pas le cas Le Pen

Saisis par un élu mahorais sur l'exécution provisoire de la sanction, les juges ont rendu une décision qui ne concerne que les élus locaux

Rares sont les questions prioritaires de constitutionnalité (QPC) qui agitent les commentateurs politiques. Celle abordée par le Conseil constitutionnel, vendredi 28 mars, fait partie de cette catégorie insolite – bien que pour des raisons captieuses. Saisi par Rachadi Saindou, un élu local mahorais condamné, en juin 2024, le Conseil était chargé de se prononcer sur la conformité à la Constitution des conséquences de la peine d'inéligibilité assortie d'une exécution provisoire pour les seuls élus municipaux. Soit, plus prosaïquement, de leur démission d'office par le préfet, actuellement appliquée, eussent-ils fait appel de leur condamnation.

Une conséquence conforme à la Constitution, avec une réserve, a décidé la juridiction.

Le Rassemblement national (RN) voulait, lui, y voir un avis plus général sur la constitutionnalité de l'exécution provisoire, notamment pour les mandats nationaux, à trois jours du délibéré dans le dossier des assistants parlementaires européens du Front national. Lors du procès, le parquet avait en effet requis une peine de cinq ans d'inéligibilité assortie d'une exécution provisoire contre Marine Le Pen, candidate naturelle du parti pour 2027. Ce 28 mars, la constitutionnalité du principe d'exécution provisoire n'était pas au programme. Plusieurs QPC ont été proposées à ce

sujet – sans qu'elles n'aient été jugées pertinentes par la Cour de cassation et le Conseil d'Etat.

Lors de l'audience du 18 mars, les demandeurs avaient émis plusieurs griefs. Le premier d'entre eux étant la méconnaissance du droit d'éligibilité et son corollaire, la préservation de la liberté de l'électeur : n'est-ce pas au citoyen de décider s'il ne veut plus d'un maire récemment condamné ? A cette question, le Conseil constitutionnel répond non. Les peines d'inéligibilité « contribuent à renforcer l'exigence de probité et d'exemplarité des élus », précise la juridiction dans son communiqué. Ainsi, elles mettent en œuvre l'objectif de valeur constitutionnelle de sauvegarde de l'ordre public.

Quant à leur application immédiate, elle permet « d'assurer, en cas de recours, l'efficacité de la peine et de prévenir la récidive ». Seule réserve émise par le Conseil : le juge devra, dans sa décision, expliquer son choix et « apprécier le caractère proportionné de l'atteinte que cette mesure est susceptible de porter à l'exercice d'un mandat en cours et à la préservation de la liberté de l'électeur ». Rien sur une éventuelle réflexion sur un mandat à venir.

Différence de traitement

Les demandeurs s'interrogeaient sur une éventuelle « méconnaissance du droit à un recours juridictionnel effectif » – soit la possibilité de s'opposer à une décision judi-

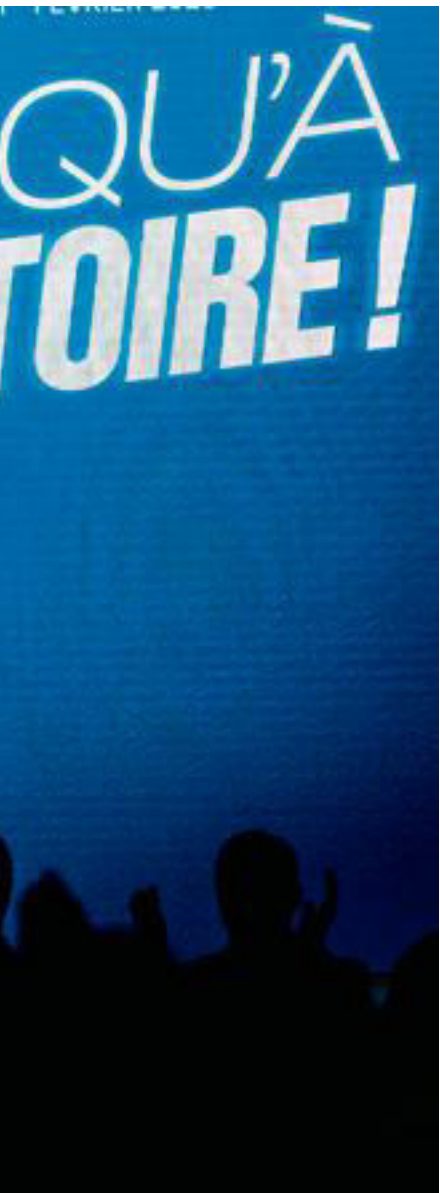
ciaire, alors même que celle-ci est immédiatement appliquée. Là encore, le Conseil constitutionnel déclare conforme cette disposition : « L'intéressé peut former contre l'arrêté prononçant la démission d'office une réclamation devant le tribunal administratif ainsi qu'un recours devant le Conseil d'Etat. »

Enfin, les demandeurs soulevaient la différence de traitement des élus condamnés selon leur type de mandat. Le Conseil d'Etat, chargé des mandats locaux, faisait appliquer, via le préfet, la peine immédiatement, sans attendre le résultat d'un éventuel recours. Le Conseil constitutionnel, chargé des mandats nationaux, attendait, lui, que la décision d'appel ait été rendue. La juridiction constitu-

tionnelle reconnaît cette différence de traitement, mais estime qu'elle est légitime. « En vertu de l'article 3 de la Constitution, les membres du Parlement participent à l'exercice de la souveraineté nationale et (...) [d'après] son article 24, ils votent la loi et contrôlent l'action du gouvernement, expliquent la juridiction dans son communiqué. Dès lors, au regard (...) des prérogatives qu'ils tiennent de la Constitution, les membres du Parlement se trouvent dans une situation différente de celle des conseillers municipaux. »

C'est donc la fin d'un suspense pour une question qui n'aurait eu, de fait, que peu de conséquences sur Marine Le Pen. ■

LAURA MOTET



Le président du RN, Jordan Bardella, lors d'un discours à Montélimar (Drôme), le 1^{er} février.
JEAN-PHILIPPE KSIAZEK/AFP

En Israël, le chef du RN intègre l'internationale réactionnaire

Le président du RN a participé à Jérusalem à une conférence sur l'antisémitisme, en présence de Benyamin Nétanyahou

De l'avantage d'exhaler des vapeurs de soufre : après avoir, par sa simple présence, provoqué le retrait d'une majorité d'intervenants, Jordan Bardella est devenu la vedette d'une conférence sur l'antisémitisme réduite à un rassemblement de piliers du trumpisme, de partis européens d'extrême droite aspirant au pouvoir ou l'ayant quitté, et d'influenceurs favorables à la politique du gouvernement de Benyamin Nétanyahou. L'intégralité des organisations représentatives de la communauté juive, en Europe et dans le monde, avait boudé ce rendez-vous, de même que le président israélien, Isaac Herzog, se détachant comme il a pu d'une initiative à laquelle il était initialement associé.

Mais Jordan Bardella a trouvé à Jérusalem, lors de son déplacement mercredi 26 et jeudi 27 mars, ce qu'il était venu chercher : un « tampon casher », selon l'expression d'Ariel Muzicant, président du Congrès juif européen. N'a-t-il pas serré la main du premier ministre israélien, comme tous les invités d'honneur au premier rang de cette conférence ? N'a-t-il pas rencontré, jeudi matin, le président de la Knesset, le Parlement d'Israël, ou bénéficié d'une visite privée de Yad Vashem, le mémorial pour les victimes de la Shoah ?

Pour le président du Rassemblement national (RN), la cause est entendue : cette visite, « historique », vaut absolution de tous les péchés du parti, sur lesquels il n'aime guère s'étendre, et le dispense de tout effort pour éradiquer les clichés antisémites persis-

tants dans son électorat, comme le montre chaque année l'enquête de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. « Je mesure la portée symbolique éminente de cette invitation (...), mais aussi sa responsabilité devant l'histoire à l'heure d'une guerre sans relâche face à la barbarie », a dit Jordan Bardella dans son intervention.

Obsessions communes

Brandi comme un trophée durant deux jours par le ministre des affaires de la diaspora Amichai Chikli, l'organisateur, le jeune homme estime devoir son invitation en Israël aux propos flatteurs de la famille Klarsfeld à l'endroit du RN, à son départ de la CPAC (Conservative Political Action Conference, forum des conservateurs américains) en février après un salut nazi de l'ex-conseiller de Trump Steve Bannon, ou encore au rapprochement officiel entre le Likoud, au pouvoir, et la structure pilotée par le RN au niveau européen. La conférence du jour a surtout montré que cette invitation était une étape de plus dans l'isolement du gouvernement israélien, et dans la constitution d'une internationale réactionnaire autour d'ennemis communs : l'islamisme et la gauche, lesquels finiraient par ne faire qu'un.

Depuis une table ronde sur les Frères musulmans dans une salle annexe, à laquelle participe Marion Maréchal, jusqu'au discours de clôture de M. Nétanyahou, vivement applaudi, la sphère conservatrice a pu développer ses obsessions communes : l'immigration

du monde musulman, nécessairement animée d'intentions impérialistes et par essence antisémite ; les médias *mainstream*, forcément malhonnêtes dans leur présentation du conflit israélo-palestinien ; les Cours suprêmes, empêchesses de gouverner ; la faiblesse, tare de l'Union européenne à laquelle on oppose la puissance incarnée par Donald Trump ou Benyamin Nétanyahou.

Sur scène ou interrogés par *Le Monde*, de nombreux participants comparent les immigrés de pays arabes comme autant de militants à la conquête de l'Europe, dont les activistes de gauche seraient les « idiots utiles ». « Nous devons réveiller la société européenne, plaide le député européen espagnol de Vox (extrême

droite) Hermann Tertsch. Ici, les gens ont compris : ils s'étaient un peu endormis, européanisés, mais le 7-October les a réveillés de manière dramatique. »

L'offensive de Donald Trump contre les activistes propalestiniens des universités américaines, et l'arrêt de leur financement, fait figure de modèle à suivre. M. Chikli loue l'efficacité de son administration Trump par rapport à celle de son prédécesseur, le démocrate Joe Biden. En 2017, Trump avait accédé à une revendication historique des nationalistes israéliens en reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël.

« Créer des liens plus forts »

Ainsi de David Friedman, ancien ambassadeur américain, considérant que la guerre ne sera gagnée que lorsque « les Gazaouis auront perdu leur terre », de toute façon « devenue inhabitable ». Ou de Matt Schlapp, président du CPAC et participant à une table ronde présentée par sa femme, ancienne communicante de l'administration Trump : « Avec sa réélection, nous avons donné à notre civilisation une seconde chance. »

Dans ce qui est parfois présenté comme une guerre de civilisation, des ponts se créent de Jérusalem à Buenos Aires, de Washington à Budapest ou Rome – bien que les gouvernements de MM. Milei, Trump, Orban ou Meloni ne soient pas représentés. Gravitant depuis trois ans dans ces sphères, M. Bardella est devenu un personnage de cette alliance nationale conservatrice, aux tendances illibérales. « Les mondialistes ont toujours été plus solidaires que les con-

servateurs, estime la députée européenne roumaine Maria Teodorescu. Désormais, à nous de créer des liens plus forts, pour faire en sorte que le monde conservateur progresse de manière cohérente. »

Son parti populiste, Alliance pour l'unité des Roumains, faisait l'objet d'un boycott de la part d'Israël, notamment pour ses racines collaborationnistes et sa minoration de la Shoah. En 2023, de premières discussions ont eu lieu avec le gouvernement de Benyamin Nétanyahou. Le rapprochement avec le RN procède du même effort d'élargissement des alliances, avec des partis affichant un soutien sans réserve à la guerre de colonisation menée par Israël et ayant une conception plus autoritaire du pouvoir. « Nous allons mettre sous pression les autres gouvernements [européens] pour [imiter Trump] », promet M. Nétanyahou, remerciant les participants de se tenir aux côtés « des forces de la civilisation contre les forces de la barbarie ».

Conseiller du gouvernement israélien sur l'avenir des juifs de France, Dov Maïmon observe cette aventure diplomatique sans certitude : « Israël fait le choix de s'allier avec des leaders forts. Les juifs prospèrent dans les démocraties libérales, pas sous l'autoritarisme, mais les intérêts de l'Etat d'Israël ne sont pas forcément convergents avec ceux de la diaspora. Et il se trouve que les juifs sont plus en sécurité à Budapest, où règne un antisémitisme d'Etat, qu'à Paris. » Déboussolé, M. Maïmon est prêt à s'en remettre au successeur de Jean-Marie Le Pen. ■

CLÉMENT GUILLOU

POUR BARDELLA, CETTE VISITE, « HISTORIQUE », VAUT ABSOLUTION DE TOUS LES PÉCHÉS DU RN

Amichai Chikli, le ministre israélien qui a invité Bardella

Le responsable des affaires de la diaspora incarne l'évolution du Likoud, parti de droite devenu formation identitaire et illibérale

PROFIL

JÉRUSALEM - correspondance

Il est présenté comme un électron libre, un opportuniste, voire un traître. Mais Amichai Chikli, le ministre israélien des affaires de la diaspora, a réussi son coup, avec l'organisation de la conférence sur l'antisémitisme, jeudi 27 mars à Jérusalem. Benyamin Nétanyahou a conclu la rencontre. Une reconnaissance, pour cet homme encore jeune, 43 ans, qui cherche encore sa place au Likoud, le parti du premier ministre, et le plus important d'Israël. Et une façon d'exister, dans le milieu sans pitié de la politique intérieure israélienne.

Amichai Chikli a grandi dans un cadre libéral, au kibboutz Hanaton, dans le nord du pays. Son père, originaire de France comme sa mère, est un rabbin connu dans le mouvement massorti, un courant du judaïsme qui se veut moins strict sur le respect de la tradition juive que les orthodoxes.

Première rupture avec son milieu, il rejoint, en 2019, le parti Yamina, qui avait pour ambition de dépasser le Likoud sur sa droite. Fondée par l'ancien entrepreneur dans la tech Naftali Bennett, la formation promeut la colonisation à outrance. « [Amichai Chikli] était alors considéré comme plutôt modéré », se sou-

vient Tal Shalev, analyste politique pour le média israélien *Walla*. Mais, en juin 2021, Naftali Bennett devient premier ministre en formant une coalition hétéroclite avec le centriste Yaïr Lapid, composée de partis de droite, de gauche et même d'un parti islamiste conservateur.

Alliances à l'extérieur

C'en est trop pour Amichai Chikli, élu à la Knesset, qui rompt avec sa formation et rallie l'opposition, dans sa version la plus extrême. Il joue un rôle-clé dans la chute de la seule coalition qui avait réussi à renverser M. Nétanyahou depuis 2009. Il passe au Likoud et reçoit le portefeuille des affaires de la diaspora et de la lutte contre l'antisémitisme dans le nouveau gouvernement.

Il met ce ministère mineur au service de la coalition la plus radicale de l'histoire du pays. Il porte le discours d'extrême droite à l'intérieur et cherche des alliances à l'extérieur, en Europe et aux Etats-Unis, y compris dans les partis à la fibre antisémite. Il vend l'image d'Israël comme l'un des gardiens de la civilisation occidentale contre l'islamisme, le wokisme, l'intersectionnalité.

Il incarne l'évolution du Likoud, de tendance nationale-libérale à ses débuts, capable de faire la paix avec l'Égypte dans les années

1970-1980 contre la cession du Sinaï, vers une formation identitaire, illibérale, valorisant la force au détriment du droit.

L'attaque terroriste du 7-October conforte ses vues : le Hamas, mouvement islamiste palestinien, doit être écrasé comme l'Etat islamique, incarnation du djihad global. En 2024, il participe à une conférence appelant à un nettoyage ethnique à Gaza et à sa recolonisation. Et poursuit son travail de rapprochement avec les partis d'extrême droite, en parallèle du ministère des affaires étrangères, qui a établi en mars des liens formels avec, entre autres, le Rassemblement national.

« Le gouvernement israélien doit entrer en relation avec des partis qui peuvent arriver au pouvoir. Mais Amichai Chikli, en tant que ministre de la diaspora, peut choisir qui il invite en Israël, estime Maya Sion-Tzidkiyahu, de l'institut israélien Mitvim et professeuse à l'European Forum de l'université hébraïque de Jérusalem. *Combattre l'antisémitisme en attisant la haine contre un autre groupe [les musulmans] n'est pas la bonne solution, et les juifs pourraient payer le prix d'une telle politique xénophobe menée par un ministre israélien.* » Mais, en Israël, le trublion espère s'assurer un avenir politique. ■

SAMUEL FOREY

Un seul deviendra jockey

MEILLEUR ACTEUR FESTIVAL DU FILM D'ANGOUËME
Marco Luraschi
Jeanne Balibar
Marc Barbé
Phénix Brossard

LADS

Un film de Julien Menanteau

CINE+ OCS | Le Parisien | 02 AVRIL

Avec le départ de Kohler de l'Élysée, Macron perd son « jumeau »

Le tout-puissant secrétaire général de la présidence quittera ses fonctions mi-avril, qu'il occupait depuis huit ans

La fin de règne se dessine. A deux ans du terme du second mandat d'Emmanuel Macron, Alexis Kohler, secrétaire général de la présidence de la République depuis 2017, quittera ses fonctions le 14 avril, a annoncé l'Élysée, jeudi 27 mars. Ce n'est pas à proprement parler une surprise. Au lendemain de la réélection d'Emmanuel Macron, en 2022, le « vice-président », comme il est parfois surnommé, assurait qu'il ne resterait pas dix ans au palais de l'Élysée. Ce qui laissait dubitatifs ses interlocuteurs, tant sa proximité avec le chef de l'État et sa force de travail lui avaient permis de s'imposer comme un rouage essentiel au fonctionnement de la machine étatique.

Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale, le 9 juin 2024 – à laquelle il ne s'est pas opposé –, et l'échec du camp présidentiel aux élections législatives de juillet, les spéculations allaient bon train, dans l'entourage du président de la République, sur le départ d'Alexis Kohler. Mais il y avait toujours une bonne raison pour le différer, que ce soit les Jeux olympiques de Paris ou la préparation du budget. À l'automne 2024, des indiscretions révélaient qu'Alexis Kohler avait sollicité la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, afin de se renseigner sur un éventuel conflit d'intérêts s'il rejoignait un poste dans le secteur privé. Le « jumeau » d'Emmanuel Macron cherchait bien une porte de sortie.

Cette démission met fin à plus de dix ans de compagnonnage entre Emmanuel Macron et son bras droit. Marié et père de trois enfants, Alexis Kohler était directeur du cabinet d'Emmanuel Macron lorsque ce dernier était ministre de l'économie (2014-2016). Les deux hommes, qui n'avaient à l'époque aucune expérience politique, ont conçu ensemble le programme qui a permis la victoire du second à l'élection présidentielle de 2017, et ont dirigé le pays, huit ans durant, dans une rare proximité idéologique.

Philippe Grangon, ex-conseiller du chef de l'État, les compare à « des personnes qui ont toujours joué au football ensemble : ils peuvent se passer la balle sans se voir ». La fin de leur « couple » est, pour l'un comme pour l'autre, attestée-t-il, « d'une tristesse vertigineuse ».

Peu connu du grand public

Bourreau de travail, fuyant les mondanités et les médias, l'influent secrétaire général était parfois aperçu, à l'heure du déjeuner, marchant seul dans Paris, le temps d'avaler un sandwich. De son bureau, qui jouxte celui du chef de l'État, au premier étage de l'Élysée, Alexis Kohler filtrait l'accès au président de la République. Ainsi Michel Barnier, qui aspirait à devenir premier ministre à l'été 2024, a-t-il d'abord fait le siège d'Alexis Kohler avant d'obtenir un premier tête-à-tête avec Emmanuel Macron. Pragmatique et d'humeur égale, l'ainé (de cinq ans) du chef de l'État aura aussi été celui qui traduisait les « impulsions politiques » d'Emmanuel Macron, parfois hasardeuses, en politiques publiques.

Macron et Kohler ont conçu ensemble le programme qui a permis la victoire de 2017

C'est l'un de ses amis, l'ancien patron du Trésor Emmanuel Moulin, 56 ans, qui est appelé à lui succéder

« Alexis Kohler a mis toute son énergie, son talent et sa force de travail hors pair au service de notre projet politique et des Français », lui a rendu hommage le chef de l'État dans une déclaration au Figaro. « Il a servi notre pays de manière exemplaire ces années. Je sais combien notre action collective lui doit et je sais qu'il continuera son engagement pour la nation sous d'autres formes », ajoute-t-il.

Si le grand public le connaît peu, Alexis Kohler n'étant apparu à l'écran que pour égrener la composition des gouvernements successifs, son nom a été cité dans la chronique judiciaire. Il est, depuis 2022, mis en examen pour n'avoir pas fait clairement connaître son lien de parenté avec la puissante famille italienne Aponte, à la tête de la plus grande entreprise mondiale de transport de porte-conteneurs, MSC, alors qu'il aurait participé comme haut fonctionnaire, de 2009 à 2016, à plusieurs décisions relatives à cet armateur. Très affecté par cette mise en cause, le haut fonctionnaire estime que cette affaire n'aurait jamais existé s'il n'avait pas été secrétaire général de l'Élysée.

Sans doute a-t-elle empêché le chef de l'État de nommer son collaborateur à la tête d'une grande entreprise publique, d'un établissement public ou d'une autorité administrative indépendante, comme l'ont été plusieurs de ses prédécesseurs. La nomination d'un proche d'Emmanuel Macron, qui plus est sous le coup d'une mise en examen, aurait toutes les chances d'être retoquée par le Parlement, comme l'enseigne la validation à une voix près, le 19 février, de la nomination de Richard Ferrand à la tête du Conseil constitutionnel. Aussi Alexis Kohler rejoindra-t-il la Société générale, annonce un communiqué de la banque publié vendredi matin, pour devenir, à 52 ans, le numéro deux de l'établissement. Il prendra la tête de la banque d'investissement.

C'est l'un de ses amis, l'ancien patron du Trésor Emmanuel Moulin, 56 ans, qui est appelé à lui succéder à l'Élysée. Tous deux diplômés de l'ENA et de l'Essec, MM. Kohler et Moulin se sont connus au sein du club des jeunes rocardiens de Sciences Po, dans les années 1990. Ils se sont retrouvés, depuis 2017, aux avant-postes de l'appareil d'État, le second occupant les fonctions de directeur du cabinet de Bruno Le Maire à Bercy (2017-2020), puis de directeur du cabinet du premier ministre Gabriel Attal (janvier-septembre 2024).

Aussi expansif et rond qu'Alexis Kohler est secret et raide, Emmanuel Moulin est rompu à la gestion des crises. Il aurait préféré, dit-on, la direction de la Caisse des dépôts et consignations, vacante depuis l'entrée d'Eric Lombard au gouvernement, le 23 décembre 2024. Mais le passage devant le Parlement de celui qui était aux commandes du Trésor lorsque les comptes publics ont amorcé leur dégradation, en 2023, s'annonçait délicat. Il aidera donc Emmanuel Macron à accomplir le dernier kilomètre. ■

NATHALIE SEGAUNES

Procès Sarkozy-Kadhafi : sept ans requis contre l'ex-chef de l'État

Le Parquet national financier a déploré, jeudi, le « tableau très sombre d'une partie de notre République qui s'est dessiné » à l'audience

Le procureur Sébastien de La Touanne, la mine grave, a pris la parole en dernier, jeudi 27 mars, au terme de deux jours et demi de sévères réquisitions, au procès des soupçons de financement libyen de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, en 2007.

Après douze semaines d'audience, « il faut bien dire que c'est un tableau très sombre d'une partie de notre République qui s'est dessiné. Un tableau marqué par une corruption de haute intensité, attisée par l'ambition, la soif de pouvoir, la cupidité et qui a tissé sa toile jusqu'aux plus hautes sphères de l'État », a dit le procureur Le Parquet national financier a ainsi requis sept ans de prison ferme contre Nicolas Sarkozy, six ans contre l'ancien ministre Claude Guéant, son plus proche collaborateur, et trois ans contre Brice Hortefeux, son meilleur ami.

Des peines sévères, et historiques pour un procès qui ne l'est pas moins. « On a vu un ministre d'État [Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur en 2005], a repris le parquet, dont l'énergie et le talent politique lui permettent quelques mois plus tard d'obtenir la confiance de la majorité des Français, pris dans une fratricide guerre politique de succession [avec Dominique de Villepin], s'engager, aux côtés de son plus proche collaborateur place Beauvau et de son ami de trente ans dans une quête éfrénée, à la recherche des financements nécessaires à la satisfaction de ses ambitions politiques dévorantes. »

Une quête qui a conduit Nicolas Sarkozy en Libye où, avec l'appui de Ziad Takieddine, un « agent de corruption ayant fait fortune une dizaine d'années plus tôt au mépris

des règles de probité les plus élémentaires », il a conclu un « pacte de corruption faustien, avec un des dictateurs les plus infréquentables, pour lui permettre d'accéder à la magistrature suprême ». Le procureur a rappelé que la « folie meurtrière » de Mouammar Kadhafi avait coûté la vie à 170 personnes, en 1989, dans l'attentat du DC-10 d'UTA, et à 270 autres quelques mois auparavant, au-dessus du petit village écossais de Lockerbie. Ce pacte « signe la négation des devoirs de probité et d'exemplarité qu'attendent nos concitoyens, heurte la mémoire des victimes et méprise les règles du financement de la vie politique ».

« Enrichissement personnel »

Contre Nicolas Sarkozy, mis en examen pour « corruption » (sanctionnée de dix ans de prison), « association de malfaiteurs » (dix ans), « recel de détournement de fonds publics » (cinq ans) et « financement illégal de campagne » (un an), le parquet a donc demandé sept ans de prison ferme, 300 000 euros d'amende, cinq ans d'inéligibilité et d'interdiction d'exercer une fonction juridictionnelle – il s'agit de son siège de droit au Conseil constitutionnel, non de son activité d'avocat. Il a été requis contre le premier intermédiaire, Ziad Takieddine (en fuite au Liban), six ans de prison ferme et 3 millions d'euros d'amende.

« On a vu un second agent de corruption, a repris le procureur, ayant pris de la distance avec ses anciennes connexions dans le milieu du banditisme, et qui s'est construit par ses réseaux politiques en France et à travers le monde, reçu à cinquante-neuf reprises à l'Élysée. » Il s'agit d'Alexandre Djouhri, poursuivi

Nicolas Sarkozy a conclu un « pacte de corruption faustien, avec un des dictateurs les plus infréquentables », selon le parquet

pour onze infractions, et contre qui le parquet a réclamé cinq ans de prison ferme, 4 millions d'euros d'amende et une interdiction de gérer pendant cinq ans.

« On y a vu encore un haut fonctionnaire, [Claude Guéant], à la carrière préfectorale en apparence exemplaire, se compromettre aux côtés d'un terroriste condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité [Abdallah Senoussi, le chef d'orchestre des attentats], puis réceptionner des valises de billets à des fins de financement politique, et enfin se perdre dans des manœuvres financières complexes servant son seul enrichissement personnel. » Claude Guéant a en effet reçu un demi-million d'euros de la Libye, qui lui a permis d'acheter un appartement dans le 16^e arrondissement de Paris, que le parquet entend bien confisquer. Il a réclamé contre l'ancien préfet six ans de prison ferme, 100 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité.

Brice Hortefeux, comme son ami Thierry Gaubert, est menacé d'une peine de trois ans de prison ferme, 150 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité. Eric Woerth, trésorier de la campagne et ancien ministre, s'en tire à moindres frais : le par-

quet a requis contre lui un an de prison ferme et 3750 euros d'amende, le maximum de la peine qu'il encourait.

Contre Bechir Saleh, diplomate, gouverneur, directeur de cabinet de Kadhafi et directeur du fonds souverain libyen, six ans ferme ont été requis et 4 millions d'euros d'amende. Mais cet « homme qui en savait trop », exfiltré de Libye par les proches de Sarkozy, puis de France, coule aujourd'hui des jours plus paisibles, probablement à Dubaï. Quatre ans de prison ferme ont été requis contre Wahib Nacer, le banquier suisse du Crédit agricole, qui a joué un « rôle à la fois central et essentiel » dans les montages financiers.

C'est évidemment pour l'ancien chef de l'État que la peine est la plus lourde et la plus infamante. « Il est parfaitement établi que Nicolas Sarkozy a agi en dehors de ses fonctions de ministre de l'intérieur pour conclure un pacte de corruption avec Mouammar Kadhafi, a insisté le parquet. Une fois élu président de la République, il a poursuivi l'exécution du pacte de corruption en détournant les moyens de sa fonction pour favoriser les intérêts du régime libyen. »

Ces réquisitions ne sont pas une surprise pour l'ancien président de la République, qui a fait préparer un communiqué, aussitôt publié sur X, où il conspué les « constructions intellectuelles » du parquet, qui « bafouent les principes fondamentaux du droit ». Il estime que « la fausseté et la violence des accusations et l'outrance de la peine réclamée » ne visent qu'à « masquer la faiblesse des charges alléguées ». Les premières plaidoiries de la défense sont attendues lundi 31 mars. ■

FRANCK JOHANNÈS

Dix-huit mois de prison avec sursis requis contre Depardieu pour agressions sexuelles

Son avocat a plaidé la relaxe en fustigeant une « organisation » pour faire tomber l'acteur

Dix-huit mois de prison avec sursis et 20 000 euros d'amende ont été requis, jeudi 27 mars, contre Gérard Depardieu, qui a bien commis, selon le procureur Laurent Guy, des agressions sexuelles à l'encontre d'Amélie et de Sarah – celles-ci souhaitent conserver l'anonymat –, respectivement décoratrice et assistante du réalisateur Jean Becker, sur le tournage du film *Les Volets verts*, en 2021.

La conviction du ministère public s'est fondée, notamment, sur la constance des plaignantes dans leurs déclarations quand le prévenu, lui, s'emballait les pinceaux sur la nature de ses gestes, sur les témoignages oculaires de l'agression d'Amélie, sur les SMS de Sarah à une amie – « Gégé me touche depuis hier, ça me rend dingue, j'ai envie de lui foutre une tarte. » Devant « l'absence totale de remise en cause » du prévenu, âgé de 76 ans, le procureur a requis une obligation de soins psychologiques : « S'intéresser aux raisons qui poussent au passage à l'acte ne serait pas tout à fait inutile. »

En face, M^e Jérémie Assous a plaidé la relaxe, dénonçant « deux cas montés de toutes pièces » et des femmes motivées par la « haine » et un désir de « vengeance » à l'égard de son client. Le procès qui s'achève, a-t-il soutenu, ne serait

qu'une étape dans un « calendrier » plus vaste, au bout duquel *Mediapart* et le parquet de Paris, main dans la main, voudraient « faire tomber » Gérard Depardieu.

L'acteur est, depuis 2020, mis en examen pour viols sur l'actrice Charlotte Arnould, qui dénonce des faits datant de 2018. Le parquet de Paris a requis, en août 2024, le renvoi de Gérard Depardieu devant une cour criminelle où, si un procès devait se tenir, une peine éventuelle pourrait se compter non plus en mois de bracelet électronique, mais en années de prison. Charlotte Arnould se trouvait dans le public toute la semaine, M^e Assous lui a consacré une grande partie de sa plaidoirie jeudi, la traitant de « mythomane » et assurant que son dossier s'achèverait par « un non-lieu » – elle a quitté la salle en larmes.

« Défendu par un agresseur »

Les avocates d'Amélie et Sarah, M^e Carine Durrieu-Diebolt et M^e Claude Vincent, ont réclamé 12 000 et 10 000 euros de dommages et intérêts au titre du préjudice moral pour leurs clientes, victimes d'un « misogynisme parmi les misogynies » porté par un « sentiment de toute-puissance » et protégé par un « système d'impunité ».

Elles ont demandé 10 000 euros supplémentaires chacune au

titre de la « victimisation secondaire » subie, à leurs yeux, par les deux plaignantes. Cette notion récente peut être invoquée si l'on estime que les défaillances de la procédure pénale ont été, en plus du préjudice subi à la base, une seconde source de souffrance pour une victime. En l'occurrence, pour Amélie et Sarah, la souffrance supplémentaire proviendrait... de l'audience elle-même et, plus particulièrement, des méthodes de l'avocat de la défense.

« Ce qu'on a vu pendant cette audience, ce n'était pas une stratégie de défense, c'était un agresseur défendu par un agresseur, qui s'en est pris à tout le monde », a plaidé Claude Vincent, qui avait décidé de régler son compte à Jérémie Assous. Lequel, il faut bien le dire, ne s'est pas embarrassé, pendant quatre jours, des convenances envers ses adversaires, coupant la parole et invectivant à haute dose – « abjecte », « ignoble », « stupide », a-t-il lancé à ses consœurs –, se moquant de la voix de l'une, du « rire d'hystérique » de l'autre, et les incitant à « aller pleurer chez le bâtonnier » si elles n'étaient pas contentes. « Une apologie du sexisme », a dit M^e Vincent. M^e Assous n'a eu aucun scrupule à brutaliser la partie adverse. « Ça s'appelle la défense », estime-t-il.

« Il y a méthode et méthode », a souligné le procureur, dans son réquisitoire.

Dans sa plaidoirie, Jérémie Assous s'en est pris à ses consœurs « qui sont plus militantes qu'avocats » : « Elles considèrent que c'est une agression supplémentaire que de se défendre. "Vous vous rendez compte, ils remettent en cause la parole de la plaignante !" Il n'y a plus de nuances en matière de violences sexuelles, aujourd'hui. Et vous êtes face à des individus qui considèrent qu'en posant une question simple, en mettant une plaignante face à ses contradictions, je participe à l'humiliation. Mais la défense, ça ne consiste pas à dire, comme l'avocat de [l'ex-président roumain] Ceausescu : "Mon client est coupable, il mérite la mort." »

Gérard Depardieu, qui avait la parole en dernier, a assisté à cette joute entre robes noires et, plus généralement, au procès, d'un œil curieux, impressionné, presque amusé. « C'est très riche d'enseignements pour un acteur. C'est comme si on était dans un film de science-fiction, mais c'est la réalité, c'est la vie. Je vous remercie de tout mon cœur, j'ai pris une belle leçon, avec les avocats notamment. Je pourrais les imiter un jour, si, toutefois, il me venait l'idée d'interpréter un avocat. » Jugement le 13 mai. ■

HENRI SECKEL

Naufrage dans la Manche : des secours négligents

Une commission d'enquête britannique sur la mort d'au moins 27 migrants, en 2021, a souligné les défaillances

Des appels de détresse banalisés, des recherches approximatives et des secours négligents. Pendant quatre semaines, une commission d'enquête publique s'est penchée, à Londres, sur les circonstances du plus grave naufrage survenu dans la Manche, le 24 novembre 2021. Cette nuit-là, au moins 27 personnes migrantes, originaires majoritairement du Kurdistan irakien, sont mortes noyées en essayant de rejoindre l'Angleterre, malgré de nombreux appels au secours pendant leur tentative de traversée.

En France, une instruction est toujours en cours, dans laquelle dix-huit personnes sont mises en examen, dont onze passeurs présumés et sept militaires des services de secours, suspects de non-assistance à personne en danger. L'enquête a révélé que ces derniers n'ont jamais envoyé de navire au contact des migrants en détresse, minorant le péril qu'ils couraient et préférant attendre que le canot pneumatique passe dans les eaux anglaises.

En Angleterre, c'est une commission indépendante – néanmoins mise en place par le secrétariat d'Etat aux transports – qui s'est penchée sur les événements survenus il y a plus de trois ans, à travers des auditions retransmises en direct sur Internet, du 3 au 27 mars. Présidée par le professeur de droit Sir Ross Cranston, ancien député travailliste et ancien juge à la Haute Cour, elle sera sans conséquence pénale. Mais elle a permis d'interroger une vingtaine de personnes – des responsables des gardes-côtes anglais essentiellement – sur l'absence d'assistance portée au *small boat* naufragé la nuit du 23 au 24 novembre 2021.

Avec beaucoup de minutie, s'appuyant sur les retranscriptions d'appels téléphoniques passés cette nuit-là et des documents internes à l'administration, tous rendus publics, les membres de la « Cranston Inquiry » ont mis en évidence tout à la fois l'impréparation et l'approximation des secours britanniques face au phénomène des *small boats*, apparu fin 2018, une forme de banalisation des risques encourus par leurs occupants, mais aussi un manque de collaboration avec les secours français, autant d'aspects qui ont contribué à ne pas empêcher le drame.

Procédure « pas très courante »
La nuit du 23 novembre 2021 était prévue pour être une nuit avec de nombreuses traversées. Du fait d'une météo favorable, elle était classée rouge par les secours anglais. Parmi les bateaux de migrants présents dans le détroit du Pas-de-Calais, les Britanniques identifient rapidement une embarcation qui ne cesse d'appeler les gardes-côtes, à laquelle ils attribuent le nom de code « Charlie ». Selon les informations que les Français leur communiquent, à 1h06 du matin (heure anglaise), 30 personnes se trouvent à son bord, parmi lesquelles des femmes et des enfants. Tandis que le canot « Charlie » s'approche des eaux anglaises, un patrouilleur de la Border Force, le *Valiant*, stationné au port de Douvres, est missionné à 1h30 pour se rendre à son secours.

A 1h48 du matin, un appel est



Des migrants débarquent d'un patrouilleur de la Border Force, à Douvres (Royaume-Uni), le 24 novembre 2021. HENRY NICHOLLS/REUTERS

passé aux secours français par un Kurde de 16 ans, Mubin Rizghar Hussein, qui se trouve à bord du « Charlie » avec sa mère et ses deux sœurs. La communication est transférée au centre de secours anglais. Le jeune homme répète plusieurs fois, en anglais : « *C'est fini, nous sommes finis, finis.* » Au téléphone, un garde-côte en poste au centre de coordination des secours maritimes de Douvres, Neal Gibson, lui assure qu'« un bateau arrive ». « *Cela va prendre un peu de temps, parce que vous êtes loin de la côte* », le prévient-il.

A 2h27 du matin, le même Neal Gibson diffuse un message d'alerte mayday sur le canal radiophonique d'urgence à destination de tous les navires sur zone, pour se rendre au secours du canot « Charlie ». Une procédure « pas très courante », a-t-il reconnu devant la commission d'enquête. Plusieurs des personnes auditionnées diront même n'avoir jamais traité d'autres mayday visant un *small boat* en détresse. L'alerte précise alors qu'une petite embarcation avec à son bord 40 personnes se trouve près du banc de sable Sandettié, au milieu du détroit, qu'elle « prend l'eau et a besoin d'une assistance immédiate ».

Le canot en détresse rappelle les gardes-côtes anglais à plusieurs reprises. « *Nous sommes en train de mourir et il y a deux enfants (...)* le bateau est cassé », répète Mubin Rizghar Hussein, dans un appel passé à 2h31. « *Je vous l'ai dit... un bateau est en route* », lui répond Neal Gibson. « *Où est-il ? On est en train de mourir, où est le bateau ? (...)* On meurt tous », insiste l'adolescent. « *Arrêtez d'appeler, lui demande Neal Gibson. Car, à chaque fois que vous appelez, on pense qu'il y a un autre bateau [en détresse] (...)* Tu vas devoir être patient (...) Je ne peux pas faire avancer le bateau plus vite. » Face à son interlocuteur paniqué, Neal Gibson assure que les secours seront sur place « dans moins d'une demi-heure ». En réalité, le *Valiant*

n'arrivera qu'une heure plus tard, à 3h27, au point de coordonnées communiqué à 2h01 par le canot, dont il ne trouvera trace.

Le mayday diffusé n'a rencontré, avant cela, aucun écho. L'enquête pénale en France, dont *Le Monde* a fait état, a révélé que les secours français l'ont ignoré, alors qu'un navire de la marine nationale, le *Flamant*, se trouvait à une quinzaine de minutes de navigation du point de coordonnées. La commission d'enquête britannique a étayé cela à travers la retranscription d'un appel téléphonique, passé à 2h42 et dans lequel les secours français du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de Gris-Nez (Pas-de-Calais) demandent aux Anglais s'ils se dirigent vers le canot « Charlie ». « *Le Valiant est en route, cependant le Flamant est plus proche* », leur répond Neal Gibson. « *Le Flamant est seulement à trois milles nautiques de leur position (...)* Le Flamant est probablement le navire le plus proche pour intervenir s'ils sont en train de couler », insiste-t-il. « *Oui, mais pour le moment [le Flamant] s'occupe d'[un autre cas]* », rétorque le CROSS, un argument qu'a depuis mis à mal l'enquête pénale en France.

« Nous allons attendre »

Une demi-heure après cet appel, lors d'une conversation téléphonique, les secours britanniques déplorent l'inertie de leurs voisins : « [Les migrants] m'ont dit [que leur canot] était plein d'eau. J'ai lancé un appel de détresse pour faire intervenir un navire gris [caractéristique des bateaux militaires], avec un pavillon français. Cependant, ils ont complètement ignoré l'appel de détresse, et donc, oui, ça n'a pas fonctionné comme je le souhaitais », regrette Neal Gibson. « *Auriez-vous pu demander expressément aux gardes-côtes français de charger le Flamant de réaliser cette opération ?* », l'a interrogé la commission d'enquête. « *J'aurais pu* », a dû reconnaître Neal Gibson.

En dépit de cette inertie, les Anglais ne réajustent pas leur réponse, tandis qu'ils continuent de recevoir des appels de détresse du canot. « *Nous sommes au milieu de la mer (...)* Nous sommes en train de couler. Une partie de notre corps est dans l'eau et elle est très froide », dit l'un des passagers, vers 3 heures du matin. Les secours anglais sont, à ce stade, informés que quatre *small boats*,

La nuit du 23 novembre 2021 était prévue pour être une nuit de nombreuses traversées

dont le canot « Charlie », se trouvent dans la même zone, avec 110 personnes à bord au total, selon l'estimation des secours français. Un nombre qui dépasse la capacité d'embarquement du *Valiant*, seul navire dépêché. Mais aucun autre moyen de secours n'est déclenché. « *Nous ne souhaitons pas faire sortir un autre bateau maintenant, mais nous allons attendre et voir comment la situation évolue* », justifie au téléphone un responsable du commandement maritime de la Border Force, Thomas Willows, en poste à Portsmouth. Et son interlocuteur, à Douvres, de souligner : « *Croisons les doigts pour que les Français ne sachent pas compter.* »

Comment expliquer le peu de célérité des secours ? Tous les personnels auditionnés par la commission d'enquête ont rapporté n'avoir suivi aucune formation spécifique relative à la gestion des *small boats*. Plusieurs ont aussi évoqué la tendance qu'auraient les migrants à exagérer leur détresse pour presser l'arrivée des secours. « *Des gens qui disent qu'ils se noient, qu'ils vont mourir, qu'il y a beaucoup de femmes et d'enfants, des femmes enceintes... et quand on arrive, ce n'est pas le cas, c'est plutôt classique* », a ainsi expliqué Stuart Downs, un garde-côte, qui a traité plusieurs appels du canot, cette nuit-là. « *On dirait qu'on leur a donné un script à réciter auprès des gardes-côtes anglais ou des secours* », a déclaré James Crane, en poste au centre de coordination des secours maritimes de Douvres. « *Neuf fois sur dix, en fait presque systématiquement, ils s'avéraient être sains et saufs. Ils faisaient route vers l'Angleterre, sans détresse (...)* Ils n'étaient pas en train de couler, ni en arrêt cardiaque », a aussi témoigné Christopher Barnett, en poste au centre national de coordination des sauvetages des gardes-côtes, à Fareham.

C'est, en substance, ce dont se plaint, la nuit du naufrage, Dominic Golden, alors chargé du commandement tactique aérien,

à Fareham. Dans un appel téléphonique à un pilote d'hélicoptère, retranscrit par la commission, M. Golden fait état d'une dizaine de canots en train de passer dans les eaux anglaises.

« Requins avec des lasers »

« *Comme d'habitude, cette série d'appels téléphoniques commence à arriver, du genre : "Je suis perdu, je coule, le fauteuil roulant de ma mère est en train de tomber par-dessus bord", etc.* », déclare-t-il. Quelques minutes plus tard, il ironisera encore, prévenant le pilote que « *les premiers appels, comme [il peut] l'imaginer, arrivent maintenant, de requins avec des lasers qui encerclent les bateaux et on est tous en train de mourir.* »

Plusieurs personnes auditionnées ont évoqué la tendance qu'auraient les migrants à exagérer leur détresse

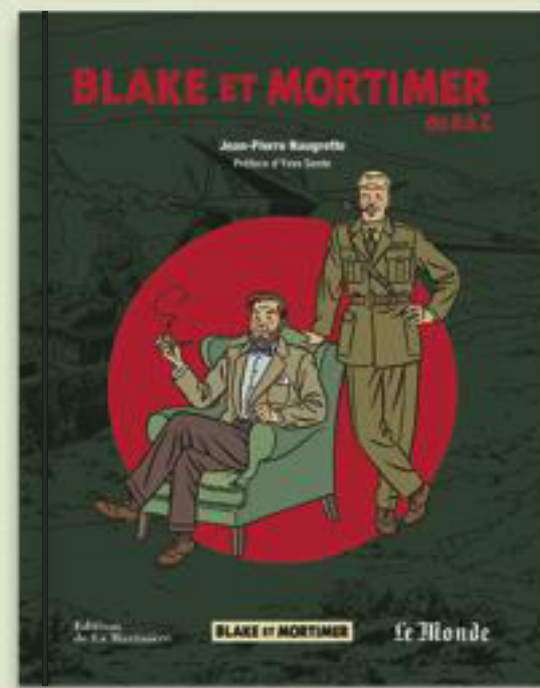
En dépit de la diffusion d'un mayday et alors que le canot « Charlie » est réputé « prendre l'eau », il s'écoule au total deux heures entre l'ordre de mission donné au *Valiant* et son arrivée sur zone. Le navire ne trouve pas le *small boat*, dont les coordonnées n'ont pas été actualisées depuis 2h01. Il porte secours à trois autres canots et embarque 98 personnes avant de rentrer à Douvres.

« *Ce que vous avez appris pendant la nuit suggérait que les bateaux que vous aviez [secourus] n'étaient probablement pas "Charlie", a fait remarquer la commission d'enquête au commandant du Valiant, Kevin Toy. Par exemple, les gardes-côtes disaient : "Nous pensons que le premier est probablement le Lima" [un nom de code donné à un autre canot]; le deuxième n'avait que des hommes, il n'y avait ni femmes ni enfants; et le troisième était dans une zone complètement différente et ne prenait pas l'eau.* »

« *C'est leur décision, pas la mienne* », a tenté de se justifier M. Toy. Interrogés sur ce point, plusieurs secouristes ont assuré avoir terminé leur service le matin du 24 novembre convaincus que le canot « Charlie » avait été secouru, sans l'avoir pourtant formellement vérifié. En début d'après-midi, des corps flottants ont été repérés par un bateau de pêche. Seules deux personnes ont survécu. ■

JULIA PASCUAL

Le Monde | Boutique



L'HISTOIRE FASCINANTE DE LA BD MYTHIQUE

BLAKE ET MORTIMER, LE LIVRE 160 pages avec des dessins inédits

6406

C'est le nombre de personnes migrantes qui ont rejoint le Royaume-Uni à bord de canots pneumatiques, entre le 1^{er} janvier et le 26 mars, selon les données du Home Office britannique, soit un niveau record comparé à ceux de 2023 et 2024 sur la même période (respectivement 4644 et 3770 traversées). Depuis le 1^{er} janvier, neuf personnes sont mortes au cours d'une tentative de traversée.



Un résident de l'Ehpad Korian-Vill'Alizé de Thise (Doubs), en communication vidéo avec un proche, le 16 avril 2020. SEBASTIEN BOZON/AFP

Cinq ans après la crise due au Covid, le lent déclin des Ehpad

Manque de moyens, mise à l'écart des familles... Les difficultés de ces structures ont été aggravées par la pandémie, qui les a révélées

Si tu savais ce que j'ai vécu ! Ils ont fait de nous ce qu'ils ont voulu ! Ces mots sont gravés dans la mémoire de Danielle Cabrera à jamais. Ce sont ceux de sa mère, Arlette, en 2020. Au plus fort de la pandémie de Covid-19, à 87 ans, la vieille dame a été confinée six semaines, entre mars et avril, dans l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) où elle résidait, dans un village du Var. Puis il y eut les visites sur rendez-vous, d'une demi-heure, au parloir. « Pas une minute de plus autorisée », se souvient M^{me} Cabrera, sans pouvoir se toucher. En juin, quand les portes se sont rouvertes, Arlette avait perdu 15 kg et toutes ses dents. Sauf une. « Ils lui avaient enlevé son appareil dentaire. Elle avait un trou dans la gencive nécrosée par des aliments putréfiés », raconte sa fille. Après quelques visites chez le dentiste et des soins de bouche, Arlette retrouve l'appétit, des envies de vivre.

Quand, à l'été, l'Ehpad ferme encore, M^{me} Cabrera « a supplié » qu'on la laisse entrer pour, « au moins », aider Arlette à « prendre ses repas ». Refus de la directrice : « Votre maman va très bien. On ne m'a rien signalé. » À l'automne, les visites sur rendez-vous ont repris. De moins d'une heure et hors de la chambre. Arlette Cabrera est morte le 29 novembre. Non pas du Covid-19. Elle a été emportée, témoigne sa fille, par « la cruauté de ce qu'elle a vécu, qui l'a privée de plusieurs mois de vie ».

Entre mars 2020 et mars 2021, 34 000 personnes âgées hébergées en Ehpad ont succombé au Covid-19, sans compter celles qui se sont laissées mourir à force de solitude, victimes d'un « syndrome de glissement ». Cinq ans après, aucune leçon n'a été tirée de l'ampleur de l'hécatombe dans les maisons de retraite. La question est seulement évoquée à l'occasion de colloques sur l'éthique et sur le deuil. Pourtant la « vulnérabilité particulière » des Ehpad durant la pandémie « ne s'explique pas seulement par la fragilité des résidents. Elle résulte également de difficultés structurelles », soulignait la Cour des comptes, en 2022, dans son rapport public annuel.

Ces difficultés préexistaient à la crise, laquelle les a aggravées. Elles ont surtout éclaté au grand jour. A travers le récit des soignants, des résidents survivants, de leurs proches, s'est imposée l'idée que rien ne va plus dans les Ehpad.

Premier effet manifeste de ces mois meurtriers : la confiance des familles nés en 2020 pour dénoncer les Ehpad-prisons sont toujours actifs. « Toutes les semaines, cinq nouvelles personnes font appel à nous », observe Annette Debeda, cofondatrice du Cercle de proches aidants en Ehpad. La grande majorité de ces familles se plaint de ne pas être entendues lorsqu'elles critiquent des négligences. Pendant la crise sanitaire, « un grand nombre d'Ehpad se sont rendu compte que ne pas avoir les familles dans les pattes était assez confortable. Il faut croire que beaucoup y ont pris goût », ironise M^{me} Debeda.

« Moment traumatique »
Signe que cette perception demeure, plusieurs collectifs de familles nés en 2020 pour dénoncer les Ehpad-prisons sont toujours actifs. « Toutes les semaines, cinq nouvelles personnes font appel à nous », observe Annette Debeda, cofondatrice du Cercle de proches aidants en Ehpad. La grande majorité de ces familles se plaint de ne pas être entendues lorsqu'elles critiquent des négligences. Pendant la crise sanitaire, « un grand nombre d'Ehpad se sont rendu compte que ne pas avoir les familles dans les pattes était assez confortable. Il faut croire que beaucoup y ont pris goût », ironise M^{me} Debeda.

Preuve en est, la « lenteur » avec laquelle certains établissements ont rouvert leurs portes, constate Annie Rousseau, vice-présidente de l'association Familles de résidents en Ehpad (Faree). Il a fallu « batailler » cinq ans, raconte-t-elle, pour que quatre Ehpad publics de la Loire et un foyer pour personnes âgées autorisent les visites non pas uniquement l'après-midi mais aussi le matin. « Avant 2020, on pouvait y entrer à n'importe quelle heure », rappelle M^{me} Rousseau. L'association Faree leur a adressé un courrier, cosigné par un avocat, rappelant que « le droit de visite » avait été consacré par la loi sur le

« La sécurité sanitaire a pris le pas sur la sécurité humaine et affective des résidents »

MAËLIG LE BAYON
directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

« bien vieillir » d'avril 2024. Depuis octobre 2024, leurs portes sont ouvertes de 6h30 à 20h30...

« Qu'il y ait une crise de confiance envers les Ehpad depuis la pandémie, c'est une évidence ! », admet Luc Broussy, cadre du Parti socialiste et fondateur du think tank Matières grises, qui a publié en octobre 2024 une note sur l'évolution des taux d'occupation des maisons de retraite. L'étude montre l'effondrement de ces taux en 2020 du fait des décès et de l'arrêt des admissions au moment de la pandémie. Si la courbe de fréquentation s'est redressée, elle n'atteignait toujours pas en 2023 le niveau de 2019. D'autres facteurs expliquent qu'autant de lits restent vides comme l'impact des révélations du livre *Les Fossoyeurs* de Victor Castanet (Fayard, 2022) sur le « système » Orpea, groupe géant des Ehpad et des cliniques.

Autre cause, la démographie : depuis 2021, le nombre d'octogénaires stagne, conséquence de la baisse de la natalité entre 1935 et 1945, avant et pendant la seconde guerre mondiale. La crise sanitaire n'est donc pas seule responsable, mais elle est à l'origine d'une baisse d'activité qui n'aurait pas été aussi brutale et précoce.

Le long confinement et le cortège des morts – qu'ils ont dû mettre en bière souvent eux-mêmes – ont été « un moment traumatique pour les professionnels », explique Maëlig Le Bayon, directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : « La sécurité sanitaire a pris le pas sur la sécurité humaine et affective des résidents. » Cette rupture avec les valeurs de leur métier a contribué

à des démissions en chaîne de soignants. Corollaire délétère, « l'augmentation du recours aux intérimaires du fait de la vacance des postes et d'un nouveau rapport au travail », assure le directeur de la CNSA. « Entre 10 et 20 % de nos soignants sont en intérim ou en CDD [contrat à durée déterminée], calcule, de son côté, Jean-Christophe Amarantini, président du Synerpa, syndicat des Ehpad privés commerciaux. Et cette proportion progresse depuis 2020. »

Pénurie de personnel

La crise n'a pas eu que des conséquences négatives. Les accords du Ségur de la santé de 2021 ont débouché sur une revalorisation des salaires des soignants, dont ceux des professionnels en Ehpad. L'Etat a dégagé des crédits pour rénover les établissements vétustes. « Tout n'est pas noir, veut croire Séverine Laboue, directrice du groupement hospitalier de Loos-Haubourdin (Nord), qui comprend deux Ehpad. Mais notre quotidien a perdu de ses couleurs. On essaie de se reconstruire. On panse nos plaies. A bas bruit. »

Le Comité consultatif national d'éthique relevait, en mars 2020, que la surmortalité provoquée par le Covid-19 dans les Ehpad « était révélatrice du manque de moyens préexistants, notamment humains ». Après la crise, malgré l'intérim, la pénurie de personnel s'est aggravée. C'est l'une des raisons qui ont poussé Béatrix Du-liège, directrice d'un Ehpad de la métropole de Lyon, à démissionner en décembre 2024. « Nous sommes confrontés à des difficultés de recrutement, et cette situation n'a cessé de s'accroître depuis la pandémie du Covid-19 », écrit-elle dans une lettre qui lui a valu des milliers de soutiens de ses pairs sur les réseaux sociaux. Du confinement, elle ne garde pourtant pas que d'affreux souvenirs. « Pour contourner les interdits, on a appris à faire des pas de côté, confie-t-elle. Comme le jour où on a fait venir la fanfare jouer devant l'Ehpad pour les 100 ans d'une résidente. » Il y a peu, le fils de la centenaire est venu remercier à nouveau les soignants en poste. Cinq ans après. ■

BÉATRICE JÉRÔME

Faire le ramadan au travail : « On sent que notre image va changer »

De nombreux musulmans ne souhaitent pas évoquer leur pratique avec leurs collègues

Voilà vingt-huit jours sans interruption qu'ils jeûnent. Ils travaillent, vont à l'université ou au lycée, vivent donc comme tous les jours, mais sans boire ni manger, dans un recueillement spirituel intime du lever au coucher du soleil. Pour les musulmans pratiquants, et parfois même pour ceux qui ne sont pas si fervents que ça, le ramadan est un moment spirituel unique qui scande l'année. Un mois qui a un impact sur la vie entière et auquel l'environnement professionnel n'échappe pas. Pourtant, nombreux sont ceux qui ne veulent pas faire la publicité de leur pratique sur leur lieu de travail, notamment dans les milieux intellectuels et chez les catégories socioprofessionnelles supérieures. « J'ai toujours eu une appréhension à communiquer sur ma pratique du ramadan », raconte Amir (il n'a pas souhaité donner son nom, comme toutes les personnes citées par leur prénom), médecin de 28 ans en région parisienne.

Le jeune homme décrit ce qu'il vit tous les ans avec joie comme un mois « béni », durant lequel il a « une dévotion plus soutenue que d'habitude » et un « rythme de vie ajusté sur les temps religieux », mais qui parfois tourne au casse-tête au travail. Ce n'est, dit-il, pas l'obligation de ne pas boire ni manger toute la journée qui lui pose problème. C'est le caractère social qui peut parfois être gênant : Amir ne souhaite pas avoir à s'expliquer sur sa pratique. « J'ai longtemps eu peur que ce soit mal compris, avance le jeune homme. C'est une expérience qui m'est propre. Et je sens que les manifestations de religiosité inquiètent les collègues. »

« Un marqueur de visibilité »

Il raconte en avoir fait l'expérience un jour lors duquel une sortie était programmée avec des patients : « Nous avons organisé un voyage thérapeutique qui tombait en plein ramadan il y a deux ans, avec des moments de vie partagés avec les patients, relate-t-il. Quand j'ai précisé que je n'allais pas manger, c'était l'incompréhension, ils m'ont dit : "Non, il faut que tu manges"... » Amir s'est rendu à table mais a tout de même respecté son jeûne. Aujourd'hui, s'il comprend qu'il s'agissait d'assurer le partage et la convivialité pour des patients qui auraient pu avoir du mal à saisir ce qui se passait, il évite par tous les moyens de se retrouver dans ce genre de situation. « Je ne déjeune pas toujours avec les équipes de soignants, je travaille beaucoup à l'heure du déjeuner afin qu'il n'y ait pas de rupture d'habitude lors du ramadan. »

Ces moments de malaise, Ibtissem, 32 ans, cadre dans le milieu associatif dans les Alpes-Maritimes, en a aussi vécu : « Une fois, dans mon premier poste, le ramadan tombait pendant une réunion de tous les acteurs du projet dans lequel j'étais très investie, et on devait faire un déjeuner de travail. Ma cheffe a insisté pour que je vienne, j'ai donc dû y aller avec

« Je travaille beaucoup à l'heure du déjeuner afin qu'il n'y ait pas de rupture d'habitude lors du ramadan »

AMIR
médecin

« La plupart des cadres tentent de passer sous les radars, sans forcément vouloir se cacher »

TARIK YILDIZ
docteur en sociologie

eux. » Elle se retrouve assise à cette table, « sans commander », « sans manger, sans boire ». Et de se remémorer : « C'était particulièrement gênant. » La discrétion deviendra, pour la suite de sa carrière, quel que soit le milieu, une valeur cardinale pour elle.

« La plupart des cadres tentent de passer sous les radars, sans forcément vouloir se cacher », analyse Tarik Yildiz, docteur en sociologie, enseignant à Sciences Po Paris. La raison, selon lui, tiendrait dans le fait que « personne n'a envie d'être mis dans une case à part ». A cela s'ajoute, pour les musulmans, « la conscience de l'image que peut avoir cette religion dans la société » : « Ils ne considèrent pas que tout le monde est raciste, ils ne veulent juste pas pâtir de l'image que peut avoir la société dans son ensemble du musulman. » La plupart des fidèles sont, précise M. Yildiz, « discrets » et « ne veulent pas être associés à ceux qui revendiquent, à ceux qui sont ostentatoires ».

« Observer le ramadan est un marqueur de visibilité », abonde Jamel El Hamri, chercheur associé à l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, or nombre de gens ne veulent pas forcément le dire au nom d'une certaine approche de la laïcité, ils considèrent simplement que ça les regarde. »

Assma, 33 ans, cadre dans les assurances, tient un discours similaire. « Quand on parle de notre pratique du ramadan, on a l'impression de se révéler, on sent que l'image de nous va changer. Nos collègues nous voient au quotidien d'une certaine façon, ils nous jugent sur d'autres pratiques non religieuses, ils nous voient prendre un verre... et puis paf, ils nous voient faire le ramadan. » Et ça, précise la jeune femme, « ça peut donner l'impression que c'est un peu une trahison ».

Les moyens d'éviter de se faire repérer peuvent aller assez loin. Louise, assistante sociale conventionnée de 25 ans, qui voulait s'entraîner à jeûner avant son premier ramadan en 2025, raconte comment elle s'est enfermée dans le mensonge lors d'un pot entre collègues. « J'ai dit que je jeûnais, évidemment mes collègues me disent immédiatement de boire un coup. » Louise répond que c'est une diététicienne spécialisée qui lui a concocté un programme de jeûne sans manger ni boire. « Ils m'ont demandé son contact ! C'était affreux », en rit-elle encore quelques semaines plus tard.

Les situations ne sont pas forcément les mêmes selon que les emplois sont postés ou mobiles, ou en fonction des entreprises. « Ce que l'on voit, c'est que tout va dépendre de l'orientation de l'entreprise. Plus elle est internationale, plus c'est facile », relève M. El Hamri. Othman, 55 ans, professeur d'université, ne se cache jamais. Habitué à fréquenter des collègues du monde entier, les autres professeurs ne lui ont jamais fait de réflexion. Lui en est persuadé, les choses ne peuvent qu'évoluer dans le bon sens. ■

SARAH BELOUEZZANE

Le marché de la croisière version XXL

MSC a baptisé l'un des plus gros paquebots de croisière au monde, construit aux Chantiers de l'Atlantique

SAINT-NAZAIRE (LOIRE-ATLANTIQUE) - envoyée spéciale

Suspendu à un ruban, le magnum de champagne semble microscopique face à l'immeuble des mers de vingt-deux étages contre lequel il s'apprête à être brisé. La cérémonie touche à sa fin, des membres de l'équipage défilent sur le quai, en uniforme. Jeudi 27 mars, à Saint-Nazaire, la compagnie suisse-italienne MSC baptise l'un des plus gros paquebots au monde, le *World-America*, dont la construction vient de s'achever aux Chantiers de l'Atlantique.

En fin de journée, ce bateau pouvant accueillir jusqu'à 6700 passagers – et 2000 salariés – a largué les amarres, direction son futur terrain de jeu : Miami et les Caraïbes. Il accostera, notamment, à Ocean Cay, une île artificielle dans les Bahamas achetée par MSC, transformée en club de plage à destination des passagers.

Et ce n'est pas fini : deux autres paquebots, de la même taille que le *World-America*, seront livrés en 2026 et 2027 à MSC par les Chantiers de l'Atlantique : le *World-Asia* et le *World-Atlantic*. « C'est une manière de soutenir la construction navale européenne », a déclaré Laurent Castaing, directeur général des Chantiers, aux Aponte, la riche famille d'armateurs qui possède MSC.

Des temples du divertissement

Il faut dire que chacun de ces bateaux MSC, d'une valeur de 1,1 milliard d'euros, fait travailler près de 3000 personnes. Sur les quais des Chantiers, deux autres gros paquebots sont en construction pour des compagnies américaines – l'un pour The Ritz-Carlton, l'autre pour Celebrity Cruises. Pas de doute : le marché de la croisière est en pleine croissance. Le nombre de passagers a atteint 31,7 millions en 2023 – la moitié sont américains. Et, en 2024, la fréquentation était en hausse de 10 % sur les trois premiers trimestres, selon les derniers chiffres de la Cruise Lines International Association, l'association des professionnels du secteur.

Tout neuf et clinquant, le *World-America* – le deuxième de cette gamme pour MSC – incarne ce que sont devenues les croisières, dans leur version la plus accessible au grand public : des temples du divertissement. Des destinations en soi, avec un foisonnement de loisirs à bord, qui ciblent toutes les générations. Sur les ponts du *World-America*, on passe

d'une piscine à une autre (il y en a six), sous un parcours acrobatique en hauteur, entre les toboggans aquatiques colorés. La piste d'auto-tamponneuses est prête, tout comme les balançoires pour se suspendre dans le vide à 50 mètres. Salle de gym, machines à sous, spectacles de danse, concerts, boîte de nuit, toboggan pour passer d'un pont à un autre... Et surtout, une profusion de restaurants et de bars.

Toute cette offre de distractions rassemblée au même endroit peut déconcerter. Pour Patrick Pourbaix, c'est pourtant la clé du succès. « On a la liberté du choix ! C'est la magie de la croisière moderne », dit le directeur général de MSC Croisières en France.

L'autre raison de leur succès, ce sont leurs tarifs low cost. « En hiver, on peut trouver des départs à 500 euros par personne tout compris, en Méditerranée, en cabine avec vue intérieure. On adapte les

Chacun des bateaux MSC, d'une valeur de 1,1 milliard d'euros, fait travailler près de 3 000 personnes

prix en fonction de la demande. Alors, l'été, ça peut faire deux ou trois fois plus, pour le même produit », explique M. Pourbaix.

Ces prix d'appel sont en trompe-l'œil : si la restauration standard est incluse, beaucoup d'autres propositions alléchantes sont payantes. Les « restaurants de spécialité », selon le terme consacré, proposent des menus entre 30 et 50 euros environ par personne. Le spa, les boissons – selon le forfait choisi –, sont aussi en

supplément, tout comme les excursions à terre : tel est le modèle économique de ces croisières.

Parmi la foule d'invités à la cérémonie de baptême, on croise Zouheir et Cassandra, un couple de jeunes influenceurs – leur compte TikTok affiche 3,3 millions d'abonnés. « Nous, on pensait que c'était un truc pour les retraités, concède Cassandra. Mais ça nous donne envie de tester. Le côté tout compris, où tu n'as rien à faire, c'est assez attirant. »

Impact environnemental

Plus loin, des salariés indiens, philippins ou indonésiens nettoient la salle de Lego. Car le modèle économique de ces croisières tient grâce à ces employés payés autour de 1000 dollars (926 euros) par mois, logés-nourris, et qui, à bord, travaillent beaucoup – les temps de repos sont inférieurs aux standards européens. La salle jouxte celle consacrée aux ado-

lescents, avec de multiples jeux d'arcade. « Les enfants, ce sont nos premiers prescripteurs », reconnaît ainsi M. Pourbaix. Le public, au fil des ans, rajeunit : la moyenne d'âge du passager est de 46 ans, selon la Cruise Lines International Association.

Pourtant, le concept a du mal à prendre auprès de la clientèle française, qui, sur les bateaux, reste en deçà des Allemands, des Britanniques, des Italiens et des Espagnols. « Les mêmes critiques reviennent systématiquement : les gens craignent la foule, l'enfermement », constate David Maigre, youtubeur spécialisé dans les croisières. L'impact environnemental de ces mégabateaux est également un lourd frein à leur acceptation sociale. « Un bateau de croisière, c'est en moyenne 20 000 tonnes de CO₂ par an : soit l'équivalent de 10 000 voitures ! Cette course au gigantisme pose question sur le type de loisirs qu'on

veut promouvoir », estime Fanny Pointet, responsable du transport maritime à l'ONG Transport & Environnement.

Les compagnies répondent qu'elles font plus d'efforts qu'il y a dix ou vingt ans sur ce terrain, pour mieux traiter les déchets, récupérer la chaleur ou filtrer les gaz. Aussi, les nouvelles générations de paquebots, comme le *World-America*, peuvent fonctionner avec du GNL, un carburant fossile qui émet 20 % de CO₂ en moins que le gasoil. « Mais les moteurs font fuiter dans l'atmosphère du méthane qui, du point de vue de l'effet de serre, est très problématique. Donc, le bilan n'est pas tellement meilleur », dit en soupirant M^{me} Pointet. MSC reconnaît qu'il s'agit d'un carburant de transition, et souhaite évoluer vers des biocarburants ou carburants synthétiques – si leur production était, à l'avenir, suffisante. ■

JESSICA GOURDON



Le navire de croisière MSC « World-America » quitte le port de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), le 27 mars. SÉBASTIEN SALOM-GOMIS/AFP

A Paris, de grandes pelouses et moins de voitures place de la Concorde

La paysagiste Anne-Sylvie Bruel et l'architecte du patrimoine Philippe Prost sont désignés pour réaménager la plus grande place parisienne

Dans trois à quatre ans, « on aura plaisir à se donner rendez-vous place de la Concorde », la plus grande place parisienne, doublement classée, aujourd'hui vaste rond-point routier que tout le monde fuit. C'est l'ambition formulée par la paysagiste Anne-Sylvie Bruel, désignée, jeudi 27 mars, avec l'architecte du patrimoine Philippe Prost, lauréate du concours pour le réaménagement de la Concorde. Sur l'image présentée par Anne Hidalgo, la maire socialiste de la capitale, de vastes pelouses sont accessibles au public, les anciens fossés, entourés de balustrades blanches, sont rendus à la pleine terre.

La symétrie du rond-point ovale, au centre duquel trônent l'Obélisque et les deux fontaines, est pré-

servée, mais les voitures, dont l'espace est considérablement réduit, ne circulent plus que d'un côté, là où débouchent les Champs-Élysées. Les vélos passent à l'est, le long des Tuileries. « Les bus ont leurs voies réservées », précise Ariel Weil, le maire (Parti socialiste) de Paris Centre, qui dit y avoir particulièrement veillé. Au total, près de deux tiers de la surface sont réservés aux piétons.

Les cinq projets finalistes présentaient tous des places verdoyantes, avec moins de voitures, en soulignant les perspectives historiques. C'est un projet « audacieux, mais très humble » qui a été retenu, à la quasi-unanimité, a commenté Anne Hidalgo, et dont les travaux sont estimés entre 36 et 38 millions d'euros.

Cette nouvelle place végétalisée, qui assurera le lien entre le jardin des Tuileries et le jardin trop méconnu des Champs-Élysées, doit aussi réconcilier cette partie de la rive droite avec la Seine. Pour cela, les trémies routières au niveau du cours de la Reine – si la Préfecture de police donne son accord – seront supprimées et recouvertes de terre. La promenade des quais hauts passera de 3 mètres à 10 mètres de large. Un double alignement de platanes étoffera la canopée existante. Un escalier descendra directement sur les berges.

Cette attention accordée à la verdure – les projections parlent de 8,5°C gagnés en plein été – comme ce lien renoué avec le fleuve figurait sur la liste des douze recommandations formu-

lées en amont par la commission de spécialistes du climat et du patrimoine, créée tout exprès pour cadrer au mieux le concours, a rappelé M^{me} Hidalgo.

Gravures d'époque

La méthode était inédite. C'est l'astuce trouvée par la Ville pour relever un défi de taille : concilier enjeux environnementaux et préservation du patrimoine. La Concorde est l'un des plus importants îlots de chaleur de la capitale. Elle est aussi une place royale, doublement classée, au titre des Monuments historiques et au Patrimoine de l'Unesco. Ce détour par l'histoire a permis de trouver un terrain d'entente. Ceux qui pouvaient penser – le président de la commission, Jean-Jacques Ailla-

gon, ancien ministre de la culture de Jean-Pierre Raffarin, a reconnu en avoir un temps fait partie – que la Concorde avait toujours été cette étendue minérale ont découvert les gravures d'époque. L'esplanade telle qu'on la connaît, plane, grise et pavée, n'est qu'une parenthèse dans la vie du site. Au XVIII^e siècle, l'architecte Jacques Gabriel avait dessiné des fossés pour encadrer ce terrain destiné à accueillir la statue de Louis XV. Napoléon III les combla, les jugeant « dangereux et dommageables à la circulation grandissante ».

Le XX^e siècle a transformé l'esplanade en vaste rond-point routier. Environ 5400 véhicules la traversent chaque heure. La réduction de la place de la voiture est visée, avec la politique municipale com-

mencée en 2001, comme cela a déjà été le cas pour les places de la République, de la Nation et de la Bastille. Mais, ici, on touche à un symbole. La Concorde est le débouché des Champs-Élysées, l'« avenue de l'automobile », là où les constructeurs installaient leur vitrine. L'Automobile Club de France y a son siège depuis 1898, d'abord au numéro 6, puis s'étend au numéro 8 à partir de 1903. Les temps changent. Comme elle fut une des limites de Paris au XVIII^e siècle, la place royale le redevient, en étant la porte d'entrée de la nouvelle zone à trafic limité, installée en novembre 2024 dans les arrondissements centraux de la capitale, qui interdit désormais toute circulation de transit. ■

ÉMELINE CAZI

FINANCEMENTS

Aide au développement : le repli sur soi des Occidentaux

Les coupes drastiques décidées par Trump, comme celles des pays européens, mettent à mal près de quatre-vingts ans de politique mêlant développement et solidarité. Une aide jamais vraiment désintéressée

Des centaines de milliers de décès supplémentaires d'enfants, des flambées de nouvelles épidémies, des ONG fermant par dizaines... La baisse de l'aide au développement aux Etats-Unis comme en Europe aura, partout dans le monde, des conséquences humaines dramatiques, alertent de concert l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unicef et d'autres organisations internationales. Symbole du grand repli sur soi à l'œuvre, le Royaume-Uni a annoncé, fin février, qu'il va diminuer son budget d'aide publique au développement (APD) de 0,5 % du revenu national brut à 0,3 % d'ici à 2027, son plus bas niveau depuis 1999, pour augmenter ses dépenses militaires.

Une décision qui a aussitôt entraîné la démission de la ministre britannique du développement. Ces coupes « vont priver de nourriture et de soins médicaux des personnes en situation de détresse tout en nuisant profondément à la réputation du Royaume-Uni », a expliqué Anneliese Dodds. Tout en regrettant que cette décision intervienne à un moment où « la Chine est en train de récrire les règles de la gouvernance mondiale et que la crise du climat est la pire menace sur la sécurité ». Quelques semaines plus tard, les Etats-Unis ont mis à exécution leurs menaces en annonçant, le 10 mars, qu'ils allaient cesser de financer 83 % des programmes de l'Usaid, plus gros bailleur humanitaire de la planète, avec un budget de 42,8 milliards de dollars (environ 40 milliards d'euros) en 2024. « L'Usaid est une organisation criminelle. Il est temps qu'elle meure », avait prévenu Elon Musk sur son compte X, le 2 février.

La situation s'est encore détériorée depuis avec, ailleurs dans le monde, d'importantes réductions budgétaires. En France, le budget de l'aide au développement connaîtra une baisse de 37 % en 2025, soit 2,1 milliards d'euros de moins qu'en 2024. En Belgique, des coupes de 318 millions d'euros représentant 32 % du budget, sont également prévues et les Pays-Bas ont annoncé, début février, qu'ils réduiraient de 2,4 milliards d'euros leurs dépenses annuelles à partir de 2027, pour redéployer leurs efforts vers la défense des « intérêts néerlandais dans les domaines du commerce et de l'économie, de la sécurité et de la stabilité, ainsi que de la migration ».

« VÉRITABLE CRISE MONDIALE »

Le décrochage est d'autant plus brutal que les budgets n'avaient cessé d'augmenter ces dernières décennies, passant de 80 milliards de dollars en 2000 au montant record de 223,3 milliards de dollars en 2023, selon les derniers chiffres de l'OCDE.

Derrière ces chiffres, ce sont des millions de vies qui sont menacées. Dans la lutte contre l'épidémie de sida, l'assèchement des financements américains « pourrait annuler vingt années de progrès, entraînant plus de 10 millions de cas supplémentaires et 3 millions de décès liés au VIH, soit trois fois plus que [2024] » a prévenu, fin mars, Tedros Adhanom Ghebreyesus, le patron de l'OMS. « Ces nouvelles coupes budgétaires sont en train de provoquer une véritable crise mondiale qui mettra en danger la vie de millions d'enfants à travers le monde », a alerté l'Unicef, début mars, qui craint une baisse des vaccinations contre des maladies mortelles telles que la rougeole et la polio.

CHAQUE FINANCEMENT EST DÉSORMAIS EXAMINÉ À LA LOUPE, DANS UN CONTEXTE OÙ LES PAYS RICHES DOIVENT SE SERRER LA CEINTURE



Selon le décret présidentiel signé par Donald Trump le 20 janvier pour geler les crédits, « l'administration qui gère l'aide étrangère des Etats-Unis et tout son écosystème n'est pas alignée sur les intérêts américains et est dans de nombreux cas opposés aux valeurs américaines ». Des ONG bénéficiaires de l'aide américaine ont reçu un questionnaire leur demandant de confirmer qu'ils ne soutenaient pas la « justice environnementale » ou l'« idéologie de genre » et s'ils contribuaient d'une manière ou d'une autre à la lutte contre l'immigration illégale aux Etats-Unis et le trafic de drogue.

« Aux Etats-Unis, la baisse des crédits est guidée par l'idéologie de l'Amérique d'abord, l'idée que le pays n'a pas d'obligations vis-à-vis du reste du monde, explique Minouche Shafik, chargée d'une mission d'évaluation de la politique d'aide au développement bri-

tannique. Chez les Européens le sentiment de solidarité internationale existe encore, mais il est relégué au second rang par les nouveaux impératifs liés à la sécurité. »

L'ancienne directrice de l'université américaine Columbia ajoute que, partout en Occident, « l'aide au développement est devenue moins populaire à cause des contraintes budgétaires qui pèsent sur les systèmes de retraite ou de santé, mais aussi à cause de la désinformation sur son inefficacité ». Fin janvier, la porte-parole de la Maison Blanche a ainsi affirmé, à tort, que les Etats-Unis avaient payé 50 millions de dollars de préservatifs pour Gaza. « Nous sommes passés d'un monde où l'on pensait que le partage de la prospérité profiterait à tous, à un autre où l'on considère qu'il n'y a que des perdants et des gagnants », résume Minouche Shafik. Les attaques de ces derniers mois ont au moins mis en lu-

En France, le nouveau terrain de chasse de l'extrême droite

Du RN à Reconquête !, des élus prétendant que l'aide publique au développement français serait un « gouffre financier »

Le président des Etats-Unis, Donald Trump, donne des idées à l'extrême droite française, y compris lorsqu'il ordonne une coupe des budgets de l'aide au développement américaine qui met en danger des « millions de vies », selon l'Organisation mondiale de la santé. Mi-février, sur CNews, l'eurodéputée de Reconquête ! Sarah Knafo a accusé l'Agence française de développement (AFD) de « prendre l'argent dans la poche des Français pour aller l'envoyer comme ça au monde entier le gaspiller dans des projets ubuesques », ajoutant que « ce qui est rassurant c'est qu'on voit avec l'exemple des Etats-Unis qu'il suffit d'un trait de plume pour aller supprimer ces folies ».

Dans une tribune publiée par *Le Figaro*, le 11 février, le député Rassemblement national (RN) du Territoire de Belfort Guillaume Bigot a renchéri en accusant l'aide publique au développement française d'être « un gouffre financier

pour des résultats malheureusement limités », tout en appelant à sa réduction. Son montant s'élèvera à 3,8 milliards d'euros en 2025, en baisse de 37 % par rapport à son niveau de 2024, soit 0,45 % de la richesse nationale.

L'aide au développement est devenue la nouvelle cible de l'extrême droite. Dans un rapport soumis à l'Assemblée nationale en octobre 2024, Guillaume Bigot, qui n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*, dénonçait déjà des « versements multilatéraux lourds et incontrôlés », en l'occurrence l'aide de l'Hexagone qui transite par l'Union européenne ou des fonds multilatéraux, et des « retombées insuffisantes pour les entreprises françaises ».

L'extrême droite veut surtout mettre cette aide au service de la politique migratoire de la France, un sujet jusqu'ici ignoré, à la fois pour freiner l'immigration illégale et faire pression sur les pays tiers pour qu'ils acceptent le retour de

migrants illégaux. L'aide est « susceptible d'encourager [l'immigration en France], en fournissant les sommes nécessaires au départ, en donnant accès à des outils tels que les téléphones portables et à la formation », expliquait M. Bigot devant le Parlement en octobre 2024, ajoutant qu'elle favorisait même le « sous-développement », en distribuant des bourses scolaires à des étrangers qui, une fois leur diplôme obtenu en France, ne retournent plus chez eux.

« Intérêts stratégiques »

« En réalité, les bourses scolaires sont surtout distribuées à des étudiants qui, une fois diplômés, reviennent dans leurs pays d'origine et travaillent pour des entreprises françaises et européennes », répond l'économiste Hakim Ben Hammouda, ancien ministre de l'économie tunisienne.

D'autres députés se sont engagés sur ce terrain. Christelle D'Intorni, députée (Union des droites

pour la République) des Alpes-Maritimes, a dit vouloir « refonder notre doctrine d'aide au développement en mettant celle-ci au service de nos intérêts stratégiques, principalement en matière migratoire ». Son collègue Michel Herbillon, député (Les Républicains) du Val-de-Marne, a appelé à « cesser de financer des pays qui nous sont manifestement hostiles ou qui ne coopèrent pas convenablement en matière migratoire ». Le ministre chargé du commerce extérieur, Laurent Saint-Martin, avait recommandé en 2021, lorsqu'il était rapporteur général du budget, de conditionner l'aide à la coopération en matière migratoire.

L'AFD se défend en expliquant que l'aide aux pays en développement sert les intérêts de la France. D'abord, en rappelant que les entreprises françaises remportent 50 % des appels d'offres internationaux qu'elle finance. Un argument fragile, puisque l'aide est « déliée », comme le préconise

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), c'est-à-dire qu'elle n'est pas conditionnée à la signature de contrats par des entreprises de l'Hexagone. Rémy Rioux, le directeur de l'AFD, fait valoir auprès du *Monde* que près de 600 millions d'euros de financements passent par la société civile et « contribuent à la création d'emplois en France ». Signe d'une certaine fébrilité face aux discours du RN et d'une partie de la droite, Rémy Rioux croit bon de préciser que la solidarité internationale est utile à la France : « Notre fonction consiste à créer de véritables alliés pour le pays, en bâtissant des intérêts mutuels, c'est une condition de notre prospérité et de notre sécurité. »

Un changement de ton qui agace Philippe Marchesin, maître de conférences à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, auteur de *La politique française de coopération*. Je t'aide, moi non plus (L'Harmattan, 2021) : « Il n'y a pas si

longtemps, c'était le versant de la solidarité qui était davantage mis en avant. » Aujourd'hui, même le ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux, Thani Mohamed-Soilihi, préfère parler d'« investissements solidaires ».

L'AFD doit-elle pour autant consacrer une partie de son aide à des programmes de lutte contre le réchauffement climatique en Chine, comme le lui a reproché Sarah Knafo ? M. Rioux lui répond que « l'avenir du monde dépend en partie de la trajectoire climatique de la Chine », tout en ajoutant que l'aide s'effectue sous forme de prêts, et donc qu'« elle ne coûte rien au contribuable français ». Et de rappeler qu'une large partie des financements de l'agence s'effectue via des levées de fonds sur les marchés : « Pour 1 euro du contribuable, 12 euros sont investis. » Une façon de minimiser son coût pour l'Etat français. ■

JULIEN BOUSSOU



Un homme porte un sac de sorgho de l'Usaid, à Bentiu, au Soudan du Sud, le 26 juillet 2023.

«THE WASHINGTON POST» VIA GETTY IMAGES

exemple pour construire des parcs solaires. L'augmentation de ces prêts inquiète l'agence de l'ONU commerce et développement, car elle se traduit par une baisse de la part des dons (63 %, contre 68 % en moyenne entre 2012 et 2021) dans l'APD, au plus bas niveau depuis deux décennies, et pourrait « alourdir le fardeau de la dette des pays en développement ».

Chaque financement est désormais examiné à la loupe, dans un contexte où les pays riches doivent se serrer la ceinture. Le gouvernement français a annoncé pour la première fois, en février, la création d'une commission pour évaluer l'aide publique au développement, alors que celle-ci était déjà prévue dans une loi datant de 2021.

Cette même année, le fonds d'innovation pour le développement, présidé par Esther Duflo, a été mis en place par le gouvernement pour « piloter, tester et évaluer » l'impact des projets, comme la création d'un chatbot incluant l'intelligence artificielle pour fournir des conseils agricoles au Sénégal ou l'utilisation de peinture insecticide pour lutter contre le paludisme en Tanzanie. « Cela permet de financer des projets qui peuvent être généralisés et dupliqués s'ils donnent des résultats, c'est aussi ça l'efficacité », fait valoir Esther Duflo.

L'utilité de l'aide sur le plan géopolitique n'est pas à prouver, si l'on en juge par le nombre croissant de pays qui y ont recours, de la Corée du Sud aux pays du Golfe en passant par la Chine ou l'Inde. Pékin se sert de son programme des « nouvelles routes de la soie » pour offrir un débouché à ses entreprises et établir une présence sur les grands axes commerciaux, et les pays du Golfe se montrent généreux avec des pays d'Afrique pour sécuriser leurs approvisionnements en minerais stratégiques.

« CHANGER D'ÉTAT D'ESPRIT »

L'arrivée de ces nouveaux acteurs, auxquels s'ajoutent des fondations privées comme la Fondation Bill & Melinda Gates (qui contribue au financement du *Monde Afrique*), deuxième contributeur de l'OMS après les Etats-Unis – jusqu'à ce que ces derniers annoncent leur retrait en février –, fragmente un peu plus les financements. « Il y a une déperdition de l'aide à cause de son éparpillement », regrette Hakim Ben Hammouda, ancien ministre des finances de Tunisie. Et les administrations locales n'ont pas toujours les moyens de produire tous les rapports d'évaluation demandés.

Le député Hervé Berville plaide depuis 2018 pour une nouvelle gouvernance mondiale, en la sortant du cadre exclusif du « comité d'aide au développement » de l'OCDE : « Non seulement les pays de l'OCDE n'ont plus le monopole, mais il faut aussi y associer les pays récipiendaires qui ont leur mot à dire. »

A moins que ces pays décident de se débarrasser de toute aide étrangère. « Il faut sortir de cette sémantique de l'illusion : personne n'aide personne », affirmait l'économiste camerounais Célestin Monga dans un entretien au *Monde* le 14 février, énumérant les sacrifices qui sont demandés en échange aux pays africains, comme la dépendance au dollar ou l'impossibilité, pour eux, de fixer le cours des matières premières.

« L'Afrique doit vraiment changer d'état d'esprit concernant l'accès à l'aide et la considérer comme une chose du passé », a déclaré mi-février Ngozi Okonjo-Iweala, patronne de l'OMC et ancienne ministre des finances au Nigéria, en marge d'une réunion de l'Union africaine à Addis-Abeba. Notre priorité devrait se concentrer sur deux domaines-clés : attirer les investissements et mobiliser les ressources domestiques. »

Le chemin risque d'être long. L'aide extérieure continue de financer le tiers des budgets de la santé en Afrique, même si sa part dans les flux financiers n'a cessé de décliner au cours des dernières décennies, par rapport aux investissements ou aux transferts de fonds des diasporas. Aussi faut-il la remplacer par d'autres sources de financement. « Ce n'est pas normal que le taux d'imposition en Afrique, qui est en moyenne de 15 %, soit l'un des plus faibles au monde », fait remarquer M. Ben Hammouda.

L'autre piste envisageable serait une réforme de la fiscalité internationale – une possibilité qui s'est toutefois éloignée depuis l'élection de Donald Trump. « Seul 1 % du patrimoine des 3 000 plus grandes fortunes du monde suffirait à couvrir le budget des cinq plus grands pays donateurs au monde », rappelle M^{me} Duflo. ■

JULIEN BOUISSOU

Les droits de douane américains au plus haut depuis 1945

Ces taxes ont quadruplé en deux mois, à 10 %, selon Fitch, touchant le monde entier

Le choc économique va être profond. Fitch a fortement revu à la baisse toutes ses prévisions

La guerre commerciale est désormais une réalité, et non plus un simple risque. Pour Brian Coulton, l'économiste en chef de l'agence de notation Fitch, le monde a basculé en moins de deux mois dans une nouvelle ère économique. Selon ses calculs, Donald Trump a quadruplé les droits de douane que les Etats-Unis imposent au reste du monde depuis son retour à la Maison Blanche en janvier, de 2,3 % à 10 % en moyenne. Il faut remonter à la fin de la seconde guerre mondiale pour trouver un niveau similaire. « Les hausses douanières ont été sidérantes », souligne M. Coulton.

Et encore, ce chiffre ne concerne-t-il que les droits de douane effectivement mis en place, pas les nombreuses menaces et autres effets d'annonce du président américain. Pour l'instant, trois mesures ont été actées, et une quatrième est sur le point de l'être. Les Etats-Unis ont augmenté de 20 points les droits de douane sur la Chine, ce qui les porte à 30 %. Ils ont aussi imposé à 25 % les importations du Mexique et du Canada, sauf pour les produits qui sont inclus dans l'accord de libre-échange Canada - Etats-Unis - Mexique. Cela signifie qu'environ la moitié des échanges commerciaux entre ces trois pays sont touchés, selon Fitch. Troisième mesure enfin, l'aluminium et l'acier du monde entier sont désormais taxés à 25 %.

Prises dans leur ensemble, ces trois décisions élèvent les taxes américaines à une moyenne de 8,5 %. M. Coulton y ajoute les annonces de mercredi 26 mars sur l'automobile. M. Trump a déclaré, du bureau Ovale, qu'« un droit de douane de 25 % sur toutes les voitures qui ne sont pas fabriquées aux Etats-Unis » sera mis en place mercredi 2 avril. Cela porte l'ensemble des droits de douane à 10 %.

« Jour de la libération »

Mais le pire reste sans doute à venir, M. Trump ayant fait du 2 avril le « jour de la libération », promettant d'annoncer des droits de douane « réciproques » à l'ensemble du reste du monde. Soufflant comme toujours le chaud et le froid, le président américain a promis de se montrer « clément », après avoir fait monter les enchères les semaines précédentes. Difficile dès lors de faire des prédictions, mais Fitch estime que les droits de douane américains devraient au total atteindre 18 % en moyenne. Cette fois-ci, il faudrait remonter aux années 1930 pour retrouver ce niveau.

Dans ce contexte, le choc économique va être profond. Fitch a fortement revu à la baisse ses prévisions. Trois pays sont touchés de plein fouet : le Mexique, qui devrait perdre près d'un point de croissance et se retrouver en stagnation en 2025 ; l'Allemagne et le Canada, qui devraient perdre 0,7 point, frôlant la stagnation. Logiquement, les premiers partenaires commerciaux sont les plus touchés. Les croissances de l'Italie et de la France ont aussi été revues à la baisse de 0,3 point.

British Steel ferme ses hauts-fourneaux

Le sidérurgiste British Steel, filiale du chinois Jingye, a annoncé, jeudi 27 mars, préparer la fermeture de ses hauts-fourneaux de Scunthorpe, dans l'est de l'Angleterre, ouvrant la voie à des milliers de licenciements dans un secteur plombé en particulier par les droits de douane américains. Le président américain, Donald Trump, a en effet imposé des droits de douane de 25 % sur l'acier et sur l'aluminium, entrés en application à la mi-mars. Les suppressions de postes concerneront 2 000 à 2 700 emplois, a précisé à l'AFP une source proche du dossier. L'entreprise, qui emploie 3 500 personnes au Royaume-Uni, évoque différents scénarios, dont une fermeture dès le début du mois de juin. – (AFP)

Mais le choc prendra du temps à se faire sentir. L'Union européenne (UE) n'a pas encore annoncé ses mesures de rétorsion, le Canada n'en a fait connaître que quelques-unes, le Mexique également... Une surenchère pourrait suivre, comme l'illustre l'exemple des alcools : l'UE a annoncé que des droits de douane sur le bourbon seraient mis en place ; Washington a rétorqué, menaçant de 200 % d'imposition sur les vins et champagnes européens.

Ce n'est qu'en 2026 que l'ampleur de la réorganisation des flux commerciaux sera claire. Selon Fitch, la croissance mondiale 2026 devrait être réduite de 1 point au total. La chute devrait dépasser 2 points au Canada et au Mexique, tourner autour de 1,5 point en Irlande, en Corée et au Vietnam, et de 1 point en Chine et à Taiwan...

Reprise de l'inflation

Le ralentissement économique concerne aussi les Etats-Unis eux-mêmes. L'agence prévoit 1,7 % de croissance en 2025 (0,4 point de moins que les prévisions de décembre 2024) et 1,5 % en 2026. « C'est presque moitié moins de croissance qu'en 2024 », souligne M. Coulton. Par ailleurs, les droits de douane devraient mécaniquement provoquer une hausse des prix aux Etats-Unis. L'inflation devrait donc remonter à 3,6 % en fin d'année (contre 2,8 % actuellement), selon Fitch. De quoi parler de stagflation ? Pas encore, répond l'économiste, car la croissance reste positive : « Mais, en effet, on abaisse les prévisions de croissance, et on augmente celles d'inflation. »

Comme beaucoup d'observateurs, Fitch avait initialement parié sur le fait que les menaces de M. Trump relevaient de la tactique de négociations. M. Coulton reconnaît que c'était une erreur. L'administration Trump dans son entièreté semble déterminée à utiliser les droits de douane pour rééquilibrer les flux commerciaux. Preuve en est des documents officiels publiés par le Bureau du représentant américain au commerce, le 3 mars, qui affirment : « Les Etats-Unis vont agir pour rééquilibrer nos relations commerciales et ramener la production sur notre sol (...), y compris avec l'utilisation des droits de douane. Cela va augmenter les salaires et promouvoir une forte défense nationale. »

Enfin, les secteurs les plus exposés sont l'automobile, mais aussi l'électronique en Asie (la moitié des appareils électroniques achetés aux Etats-Unis sont produits sur ce continent) et le secteur de la chimie en Europe. ■

ÉRIC ALBERT

mière les nombreuses missions de l'aide au développement, de la protection de la biodiversité à la santé en passant par le financement de médias, notamment en Ukraine. « Le problème, c'est qu'elle est devenue illisible pour les Français », déplore Hervé Berville, député (Renaissance) des Côtes-d'Armor et auteur d'un rapport sur la modernisation de l'APD, soumis au Parlement en 2018.

Sert-elle à sauver des vies, à contribuer au développement des pays plus pauvres ou à servir les intérêts diplomatiques et économiques des pays donateurs ? Doit-elle financer la lutte contre le réchauffement climatique, faire reculer la pauvreté, défendre les droits des femmes ? « De nombreux députés ne sont même pas capables de la définir », témoigne Mathieu Paris, chargé de plaidoyer à l'ONG CCFD-Terre Solidaire.

INSTRUMENT D'INFLUENCE DANS LE MONDE

Ces dernières années, elle s'est surtout résumée à un chiffre ou, plutôt, à un objectif : celui d'atteindre un budget de 0,7 % de la richesse nationale. Un engagement pris par les pays riches en 2005 et qu'ils n'ont jamais atteints, à l'exception de la Norvège, de l'Allemagne ou du Luxembourg. « En ces temps difficiles, il faut au contraire réaffirmer nos valeurs, celle d'une humanité partagée », plaide Esther Duflo, Prix Nobel d'économie en 2019. Une vie humaine ne compte pas pour rien parce qu'elle est au-delà de nos frontières. » L'économiste rappelle que le principe de l'aide « est d'investir dans des projets ayant le plus grand impact sur la qualité de vie des personnes pauvres à travers le monde ».

Lorsqu'elle voit le jour, au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'aide au développement a une vocation politique. En mars 1961, le président américain John F. Kennedy plaide devant le Congrès pour la création d'un programme « d'aide étrangère » avec trois obligations : « Nos obligations morales en tant que leader avisé et bon voisin dans la communauté interdépendante des nations libres ; nos obligations économiques en tant que peuple le plus riche dans un monde largement composé de pauvres [...] ; et nos obligations politiques en tant que principal contrepoids aux adversaires de la liberté. »

De l'autre côté de l'Atlantique, le général de Gaulle défend aussi, la même année, lors d'une conférence de presse, une aide au service de l'intérêt français, en n'y allant pas par quatre chemins : « Tous les pays sous-développés qui, hier, dépendaient de nous et qui, aujourd'hui, sont nos amis préférés, demandent notre aide et notre concours. Mais cette

aide et ce concours, pourquoi les donnerions-nous si cela n'en eût pas valu la peine ? »

« La coopération, à cette époque, comble le vide laissé par la décolonisation, analyse Philippe Marchesin, maître de conférences à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et spécialiste de l'aide au développement. Les pays anciennement colonisés n'y étaient d'ailleurs pas tous vraiment favorables. Certains réclamaient plutôt un commerce plus juste. » Preuve que l'aide n'est jamais vraiment désintéressée, selon l'universitaire, elle devient généreuse dès qu'une nation pauvre s'enrichit grâce à la flambée des cours du pétrole, comme ce fut le cas dans les années 1970 au Gabon, ou lors de la découverte de gisements de gaz, comme au Mozambique en 2012, avec à la clé de juteux contrats pour les entreprises de l'Hexagone.

« Selon les époques, l'aide sert davantage les intérêts du donateur, du bénéficiaire, ou des deux à la fois », avance Minouche Shafik. Lors de sa création, l'aide est un instrument d'influence dans le monde de la guerre froide divisé en deux blocs. Dans les années 1990 et 2000, lorsque les tensions géopolitiques retombent et que le monde veut tirer profit « des dividendes de la paix », elle est davantage tournée vers la lutte contre la pauvreté et vers la solidarité.

Puis, lors de la signature de l'accord de Paris, en 2015, de nouvelles thématiques émergent, à l'instar de la protection de la biodiversité, du combat contre le changement climatique ou des pandémies, qui ne connaissent pas de frontières. L'aide change alors de cadre et devient mondiale. « Nous sommes tous des pays en développement durable », déclare le directeur de l'Agence française de développement, Rémy Rioux, en décembre 2016. « Bien sûr, on doit tous lutter contre le changement climatique, observe Philippe Marchesin. Mais, si on suit ce raisonnement, on dirige l'aide vers les pays les plus riches, donc on tire la couverture à soi. »

C'est ainsi que les plus grands émetteurs de CO₂, à savoir les pays émergents comme le Brésil, l'Inde, la Chine, attirent des financements destinés à la lutte contre le réchauffement climatique, au détriment des plus pauvres à la croissance atone. En 2023, hormis l'Ukraine, les deux plus grands bénéficiaires de l'aide au développement étaient l'Inde et le Bangladesh, deux pays qui affichent les croissances parmi les plus élevées au monde.

Ces financements sont pour la plupart versés sous forme de prêts dits « concessionnels », c'est-à-dire à des taux réduits, par



PERTES & PROFITS | RETRAITES

PAR PHILIPPE ESCANDE

Prendre la clé des champs

Avec la clé. En latin classique, un conclave désigne une pièce fermée à clé (*cum clave*). Par extension, l'Église lui a donné le sens d'une réunion à huis clos des cardinaux afin d'élire le pape. Un enfermement nécessaire pour s'extraire des pressions politiques.

Le « conclave » installé par François Bayrou pour trouver un terrain d'entente sur les retraites devait être bien mal fermé puisque trois organisations ont réussi à en sortir : la CGT, Force ouvrière et l'Union des artisans (U2P). Les participants restants ont cependant réussi, jeudi 27 mars, le petit miracle de s'entendre sur un plan de travail en quatre points : l'équilibre financier, la parité, la solidarité et le partage de l'effort.

Au cœur des querelles, évidemment, l'âge de départ. Une ligne rouge symbolique pour tout le monde. Les syndicats, et derrière eux la majorité des Français, l'ont érigé en conquête sociale, tandis que le patronat, et surtout le gouvernement, y voit un élément fondamental du rétablissement des comptes de la nation.

Solidarité entre générations

La question centrale dans ce domaine est le taux d'emploi. En France, près de 68,4 % des personnes de 15 à 64 ans ont un poste. L'économiste Gilbert Cette, patron du Conseil d'orientation des retraites, a calculé que, si ce taux atteignait 82,4 %, l'Etat récupérerait l'équivalent des budgets

cumulés de l'éducation nationale et de la défense, et la question des déficits serait résolue.

Pour y parvenir, il faudrait que les jeunes entrent plus tôt sur le marché du travail et que les séniors en partent plus tard. D'où l'idée de faire travailler les gens plus longtemps. Une nécessité face à une démographie qui fragilise la solidarité entre les générations. Or, en France, l'âge désiré du départ à la retraite est très bas, 61 ans, contre plus de 64 ans en Allemagne. Vivement la retraite !

Pourquoi un tel rejet ? Cette hâte de partir puise ses sources dans une perte de sens et de perspectives au travail. Vaste sujet, qui provoque des débats infinis sur l'appétit des générations successives pour l'accomplissement dans une tâche pas toujours exaltante.

La solution ne passerait-elle pas par une progressivité plus grande des pensions et du départ lui-même ? L'Agirc-Arrco, qui gère les pensions complémentaires des salariés du privé, semble avoir trouvé la formule. Ses comptes sont positifs malgré l'augmentation de ses versements, elle est gérée paritairement par les syndicats et le patronat, et elle s'engage sur les « cinquante prochaines années ». Retrouver le temps long pour prendre sereinement la clé des champs. Comme l'auteur de ces lignes, heureux de passer le flambeau par cette dernière chronique. Conclave ou pas, vous me manquez déjà. ■

Le plan de Bruxelles pour aider les viticulteurs européens

La Commission européenne devait présenter des propositions vendredi, dont un aménagement des règles encadrant l'arrachage des vignes

BRUXELLES - bureau européen

En France, en Espagne ou en Italie, le monde du vin attend avec inquiétude de savoir quel sort Donald Trump réservera aux exportations d'alcools européens, qu'il a menacées de taxer à 200 % si l'Union européenne (UE) s'en prend au bourbon du Kentucky. Il aura une première indication mercredi 2 avril, date à laquelle Washington devrait finalement préciser ses intentions.

D'ici là, la Commission aura rendu publiques ses propositions pour soutenir une filière soumise à de nombreux défis. Vendredi 28 mars, l'exécutif communautaire devait en effet présenter une proposition de règlement en ce sens, qui devra ensuite être validée par les Etats membres et le Parlement européen.

Si l'UE reste le principal producteur (60 % de la production mondiale, selon la Commission), consommateur (48 %) et exportateur de vins (60 %), elle est aujourd'hui confrontée à une remise en question structurelle. Face à la baisse de la consommation (en 2023-2024, elle a chuté de 23 % par rapport à 2004-2005), la persistance de la surproduction, les effets du changement climatique et la concurrence des pays d'Amérique, le

secteur viticole peine à trouver un nouveau modèle.

La Commission refuse, malgré les demandes de la France, de financer avec de l'argent communautaire l'arrachage des vignes, comme cela se faisait avant 2008, mais elle tient à en faciliter la pratique en aménageant plusieurs règles aujourd'hui en vigueur. Les Etats membres qui souhaitent aider les viticulteurs à réduire leur surface exploitée pourront désormais le faire sans devoir, au préalable, satisfaire aux exigences du droit européen de la concurrence.

Dans cette même logique, la Commission propose aux exploitants qui décident d'arracher leur vigne de manière temporaire, pour des questions d'entretien, d'avoir plus de temps avant de se décider à replanter : ils pourront attendre huit ans, contre six aujourd'hui, et s'ils ne respectent pas ce délai, ils ne se verront plus imposer des amendes. Quant aux Etats membres, ils seront désormais en droit de refuser toute plantation sur de nouvelles parcelles.

Système d'étiquetage harmonisé

Ces dispositions sont très attendues par la filière viticole française et marquent un changement de doctrine de Bruxelles. En 2008, l'heure était à la libéralisation et au « produire plus », sous la pression des négociants et des grandes entreprises viticoles. Finalement, après un bras de fer, la Commission avait ins-

Les exploitants qui arrachent leurs vignes pour des questions d'entretien auront plus de temps avant de replanter

tauré, en 2016, une forme de régulation avec des autorisations de plantation et une fixation à 1 % de l'augmentation maximale annuelle de la surface du vignoble de chaque Etat membre. Des régions comme celle de Cognac en ont profité pour planter de nouvelles vignes.

Mais l'équilibre de cette filière est fragile et la surproduction, en particulier de vin rouge, pèse sur les marchés depuis quelques années. Le vignoble de Bordeaux, secoué par la crise, a été le premier à remettre la question de l'arrachage sur la table. En 2023, l'Etat, la région et l'interprofession ont débloqué une enveloppe globale d'un montant de 57 millions d'euros pour l'arrachage définitif d'environ 8 500 hectares. Un an plus tard, un plan national a été élaboré.

« Dans le cadre d'un dispositif européen d'aide lié à la crise en Ukraine, l'Etat a financé, à hauteur de 110 millions d'euros, un plan d'arrachage définitif de 27 500 hectares », explique Jérôme Despey,

viticulteur à Saint-Génès-des-Mourgues (Hérault) et premier vice-président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. « Nous souhaitons avoir des dispositifs d'arrachage temporaires plus souples avec la possibilité de replanter quand la situation sera plus favorable, en adaptant le vignoble aux nouvelles attentes », ajoute-t-il. Le vignoble français s'étend sur près de 790 000 hectares.

La Commission propose aussi toute une série de mesures qui doivent aider les exploitants à mieux répondre aux demandes du marché. Elle milite, notamment, pour un système d'étiquetage harmonisé, avec des informations sur la composition du vin et ses qualités nutritionnelles sous forme de pictogrammes qui ne nécessitent pas de traduction.

Alors que la consommation de vins à faible teneur d'alcool est en forte croissance, Bruxelles souhaite encadrer le marketing de ces produits, comme cela s'est fait pour les bières sans alcool. L'exécutif communautaire est également prêt à aider les groupes de producteurs « appellation d'origine protégée » ou « indication géographique protégée » à développer l'oénotourisme sur leurs territoires. Il se dit aussi favorable au cofinancement des campagnes de promotion faites par des groupements de producteurs, qui pourront durer jusqu'à cinq ans (contre trois actuellement). ■

LAURENCE GIRARD (À PARIS)
ET VIRGINIE MALINGRE

Ubisoft lance sa réorganisation stratégique avec Tencent

Le groupe crée une filiale regroupant ses trois principales licences

Après les échecs successifs des lancements de plusieurs de ses jeux (*Avatar: Frontiers of Pandora*, *Star Wars Outlaw*, *XDefiant*), le français Ubisoft avait annoncé mandater des banques d'affaires pour revoir l'organisation de l'entreprise. C'est désormais chose faite et les décisions prises ne sont pas des moindres.

Jeudi 27 mars, l'entreprise fondée par les frères Guillemot, dont Yves (64 ans), est aujourd'hui aux commandes, a annoncé une montée en puissance de Tencent, le géant chinois, devenu son actionnaire principal. Selon le communiqué, Ubisoft doit créer, d'ici à la fin de 2025, une filiale, contrôlée par Ubisoft, abritant ses titres phares (*Assassin's Creed*, *Far Cry*, *Tom Clancy's Rainbow Six*) dans laquelle Tencent injectera 1,16 milliard d'euros.

« Une somme significative » aux yeux de Charles-Louis Planade, directeur des opérations internationales du cabinet de courtage TP ICAP Midcap, au vu des résultats de la société actuellement. Valorisée 4 milliards d'euros, cette entité sera détenue à hauteur d'environ 25 % par Tencent – tandis que la capitalisation d'Ubisoft dépasse à peine plus de 1,9 milliard d'euros.

Le chemin qui se dessine peut présager d'une prise de pouvoir de Tencent sur une des plus belles réussites françaises dans le numérique et le divertissement, mais dont l'étoile a décliné, comme son action en Bourse qui s'est effondrée. Alors qu'elle avoisinait les 100 euros à la mi-juillet 2018, elle

navigait péniblement aujourd'hui autour de 13 euros. Des faits de management toxique, révélés en 2020 (trois anciens cadres sont poursuivis pour harcèlement moral et sexuel), et des mouvements de grève, à l'automne 2024, portant sur des questions de rémunérations et de travail à distance n'ont pas amélioré l'image de l'entreprise.

Pour Yves Guillemot, cet accord « ouvre un nouveau chapitre de [l']histoire [d'Ubisoft] ». « Avec la création d'une filiale qui assurera le développement de trois de nos plus grandes franchises et l'arrivée de Tencent en tant qu'investisseur minoritaire, nous cristallisons, assure-t-il, la valeur de nos actifs. »

« Se refaire une santé »

Cet accord prolonge un pacte de non-agression entamé entre le français et le chinois en 2022 puisqu'il comporte « un engagement d'inaliénabilité de cinq ans sur les actions de la nouvelle filiale détenue par Tencent, à moins qu'Ubisoft ne cesse de détenir la majorité des droits de vote et du capital de la nouvelle filiale » et « un engagement d'Ubisoft de conserver la majorité des droits de vote et du capital de la nouvelle filiale pendant une période de deux ans ». Dans l'immédiat, en tout cas, la famille Guillemot reste aux commandes de l'entreprise au travers sa holding.

Ce nouvel accord « permet de valoriser les licences les plus fortes d'Ubisoft à un niveau plus conforme à leur valeur réelle » et

de « se refaire une santé financière », souligne Julien Pillot, docteur en économie de l'université de Nice, enseignant-chercheur à l'Institut des hautes études économiques et commerciales. « Si on prend un peu plus de hauteur, on voit que Tencent investit durablement sur Ubisoft, et a toutes les chances d'en prendre le contrôle à terme », tout en éloignant les risques d'offre publique d'achat hostiles dans un secteur qui ne cesse de se concentrer. Les acteurs américains auraient, en effet, pu voir en Ubisoft une proie facile vu la faiblesse de sa capitalisation.

Reste à savoir quel sort sera réservé aux titres moins prestigieux d'Ubisoft qui ne sont pas concernés par la nouvelle entente avec Tencent, même si la direction affirme qu'« en parallèle de la création de cette nouvelle entité, Ubisoft se concentrera sur le développement de franchises emblématiques telles que Tom Clancy's Ghost Recon et The Division, l'accélération de la croissance des titres les plus performants et le développement de nouvelles marques ».

Après la fermeture de studios d'Ubisoft à San Francisco (Californie) et Osaka (Japon), l'entreprise a annoncé une réduction de ses effectifs en janvier, portant sur environ 200 personnes au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suède. Dans « un point stratégique », publié le 9 janvier, elle avait déjà indiqué vouloir mettre en œuvre « des réductions significatives » de sa base de coûts fixes. ■

VINCENT FAGOT

Obligations vertes : l'Europe promet plus d'exigence

Une nouvelle norme doit renforcer la confiance des épargnants

Le 31 janvier, la présidente du conseil régional d'Ile-de-France, Valérie Pécresse, faisait tinter la cloche de la Bourse de Paris. Ile-de-France Mobilités, la régie régionale des transports, devenait ce jour-là le premier acteur public à émettre une obligation sous le nouveau label européen EuGB – *European green bond* ou « obligation verte européenne ».

Cette norme volontaire, instaurée par un règlement européen de fin 2023 et entrée en vigueur en décembre 2024, complète la réglementation, tout aussi facultative, du florissant marché obligataire vert. Son but : « Redonner de la confiance aux investisseurs et accroître les investissements à l'impact réel sur l'environnement », explique Gregory Frigo, chargé de la finance à l'ESMA, l'Autorité européenne des marchés financiers.

Dans cet univers d'investissement né en 2007, l'acteur qui veut lever des fonds n'a qu'à décrier que son obligation est verte pour l'appeler ainsi. Depuis 2013, il peut se référer aux principes des obligations vertes de l'International Capital Market Association, fédération internationale de l'obligataire. Celle-ci préconise de décrire le projet à financer et ses bénéfices pour la planète, d'y allouer la totalité des sommes prêtées, de détailler leur utilisation et de faire auditer ces déclarations.

« Mais la faible régulation du marché et la popularité des green bonds vont de pair avec beaucoup de greenwashing », relève Lara Cuvelier, chargée de campagne pour l'ONG Reclaim Finance. Une controverse sur la durabilité d'une obligation verte de 95 millions de dollars (88 millions d'euros), émise en 2018 pour financer des plantations d'hévéas en Indonésie, projet porté par Michelin et un partenaire local, a notamment entaché la crédibilité de ces green bonds.

L'appellation EuGB implique un projet aligné à 85 % sur la taxonomie européenne. Pierre angulaire de la politique environnementale européenne, celle-ci fixe six objectifs (atténuation du changement climatique, protection de la biodiversité, etc.) et les activités qui y contribuent ou qui n'y contrevennent pas. « Un industriel de la chimie peut émettre une obligation verte EuGB si son projet est décarboné, et s'il ne nuit à aucun objectif de la taxonomie », traduit Mireille Martini, conseillère au sein du cabinet d'analyse Climate Bonds Initiative (CBI).

Le standard EuGB prévoit aussi des rapports d'affectation et d'im-



COLCANOPA

pact à publier avant et après l'émission de l'obligation, jusqu'à l'échéance du titre. Leur forme, strictement encadrée, est contrôlée, en France, par l'Autorité des marchés financiers (AMF). La véracité des déclarations, elle, est vérifiée par des examinateurs externes. L'ESMA dévoilera le nom des élus en juin 2026. De grands noms de l'audit, comme KPMG et Deloitte, ou de la notation, comme Fitch ou Ethifinance, sont déjà candidats. En attendant, « un régime de transition permet à quelques firmes d'accorder le tampon EuGB », explique Joao Ferreira, responsable de ce standard pour l'autorité européenne.

Suivre l'argent

Reste à savoir comment suivre l'argent. « Les fonds levés avec une obligation verte ne vont pas sur un seul compte en banque, réservé à un usage spécifique. Une entreprise ne fonctionne pas ainsi », rappelle Sean Kidney, président de CBI. Or les entreprises dominent le marché des obligations vertes, devant le secteur public, la dette verte souveraine ne représentant en Europe qu'un tiers des montants levés en 2024, selon les données de l'ESMA. Avec, en tête, la finance – jusqu'en 2023, elle était chaque année à l'origine de plus de la moitié des émissions européennes. Un secteur où le principe même de l'obligation verte (que l'investisseur sache précisément quel projet il subventionne) est moins tangible : « Les banques émettent des green bonds en

« LA FAIBLE RÉGULATION DU MARCHÉ VA DE PAIR AVEC BEAUCOUP DE GREENWASHING »

LARA CUVELIER
chargée de campagne pour l'ONG Reclaim Finance

leur nom pour redistribuer les fonds à plusieurs compagnies en transition », décrit Julien Mazzacurati, analyste durabilité à l'ESMA. Dernièrement, d'autres secteurs augmentent leur activité d'émission d'obligations vertes, notamment « les constructeurs automobiles qui électrifient leurs voitures », explique M. Mazzacurati. Et surtout l'énergie, deuxième plus gros émetteur historique : en France, Engie lève désormais plus de la moitié de ses fonds obligataires par des titres verts.

Les montants émis augmentent donc chaque année ou presque (2023 fait exception, une baisse avait été enregistrée, liée à la hausse des taux de 2022). En 2024, environ 315 milliards d'euros ont ainsi été collectés, soit respectivement 14 % et 24 % de plus qu'en 2022 et 2023 – un record. « Ces volumes vont continuer d'augmenter », prévoit Mara Dobrescu, spécialiste de l'obligataire chez Morningstar. Ils pourraient baisser aux États-Unis, mais ils progressent en Europe et en Asie. « Nombre de ces projets auraient probablement été menés

avec ou sans obligations vertes », relativise-t-elle toutefois. Si les émetteurs préfèrent les obligations vertes, c'est pour attirer de nouveaux investisseurs. « Certains fonds de pension scandinaves privilégient les green bonds pour leurs achats de dette », poursuit Mara Dobrescu. Autre motivation, ces titres de dette verte sont très prisés des investisseurs, et cela minore le coût du financement pour l'émetteur (le taux du coupon), comme l'a noté la Banque de France dans une étude de décembre 2024.

Cette même étude constate, déjà, un enthousiasme encore supérieur pour les obligations vertes, en France, par exemple. L'ESMA ne recense, pour l'heure, pas d'autres candidats à l'EuGB que « ces trois acteurs très familiers des projets verts ».

« Le fait que ce standard reste pour le moment une niche n'est pas un problème en soi », estime Julien Laroche, directeur obligataire de l'AMF. Reclaim Finance, elle, considère que, tant que la norme européenne n'est pas obligatoire, le risque de greenwashing persiste. ■

NINA GODART

Comment investir dans les « green bonds » ?

« L'OBLIGATION VERTE FONCTIONNE comme le capitalisme du XIX^e siècle, quand on prêtait pour construire le rail américain », décrit Bertrand Rocher, coresponsable de la gestion obligataire de Mirova. Les émetteurs de ces titres communiquent en effet sur les projets qu'ils financent et leur impact environnemental. Vous savez donc dans quoi vous investissez... à condition de lire 400 pages de documentation. A condition, aussi, de déterminer les fonds, si vous souhaitez souscrire directement, « la portion minimale à acquérir pouvant valoir 100 000 euros », précise Marie Lassegnore, responsable de l'investissement social et environnemental au Crédit mutuel Asset Management.

De nombreux fonds « green bonds » permettent cependant d'investir avec des tickets d'entrée bien moindres. Certains ne contiennent que des obligations vertes, d'autres mélangent différents titres de dette, émis par des entreprises et des acteurs nationaux et supranationaux. Dans le fonds de CM-AM, on trouve par exemple un bon de la Banque africaine de développement « qui agrège des microprojets du conti-

nent, comme des infrastructures d'eau potable au Rwanda », illustre M^{me} Lassegnore.

Pour composer ces portefeuilles, des analystes évaluent l'intérêt environnemental des projets. « Si une obligation verte "immeuble vert-efficacité énergétique" vient d'une entreprise technologique et que son plan de décarbonation se limite à la rénovation de son siège social, elle n'est pas éligible », explique Agathe Foussard, gérante obligataire chez Mirova. Même refus pour « une collectivité territoriale qui finance une voie ferroviaire avec un titre vert, alors qu'elle va étendre une mine de charbon à ciel ouvert sur son sol », développe-t-elle.

Meilleur rendement

Ces fonds d'obligations vertes sont commercialisés notamment en épargne salariale ou en assurance-vie. Passer par un fonds permet de conserver son investissement liquide sur un marché obligataire vert où « la maturité peut excéder souvent celle des obligations classiques, parce que les projets s'étalent sur un horizon plus long », souligne Mara Dobrescu, spécialiste de l'obligataire pour Morningstar. Cette

distorsion tend néanmoins à disparaître, selon les producteurs de fonds.

Le risque peut être plus élevé que pour une dette traditionnelle. Dans les deux cas, il est lié à la solvabilité de l'émetteur, « mais les fonds "green bonds" contiennent généralement 50 % d'obligations privées et 50 % de souveraines, contre un ratio de 35/65 dans les autres fonds obligataires », souligne M^{me} Dobrescu. Le rendement peut donc être meilleur. « Ces dix dernières années, excepté 2022, quand la hausse des taux a secoué le marché, l'obligataire vert a performé aussi bien, voire mieux, que le conventionnel », analyse la spécialiste de Morningstar.

Elle conseille par ailleurs de s'intéresser aux ETF (exchange traded funds, des fonds indiciels) « green bonds », pour économiser sur les frais de gestion. L'indice Solactive Green Bond EUR USD IG Index, qui sert fréquemment de référence pour les ETF d'obligations vertes, a par exemple progressé d'environ 2,5 % en 2024. Le fonds Mirova Global Green Bond Fund affiche de son côté un rendement net de frais de 1,62 % en 2024, après 6,63 % en 2023. ■

N. GO.



SOS CONSO

CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAÏS

Groenland, passeport et « conseils aux voyageurs »

Les touristes français qui ont envie de découvrir le Groenland, en dépit des menaces d'annexion forcée que le président américain, Donald Trump, fait peser sur ce territoire, ne doivent pas s'y rendre avec une simple carte d'identité. Sinon, il leur arrivera la même mésaventure qu'aux X. Le 16 août 2019, arrivés au port d'Åkureyri (Islande), ils embarquent sur un navire de croisière, dans le but de fêter leur 60^e anniversaire de mariage sur l'immense île arctique voisine. Las, le lendemain, avec sept autres Français, ils sont débarqués, car ils n'ont pas de passeport.

La société TMR, organisatrice de leur croisière, leur a dit qu'ils n'en avaient pas besoin. Elle leur a donné cette information, qui figurait dans la rubrique « conseils aux voyageurs » du site officiel Diplomatie.gouv.fr, après avoir demandé à la « direction des Français à l'étranger du ministère de l'Europe et des affaires étrangères » de la lui confirmer.

Une interlocutrice a assuré, par courriel, que le Groenland est, comme le Danemark, « membre de l'Union européenne ». Or, en 1985, ce territoire autonome danois a quitté la Communauté économique européenne, pour,

notamment, préserver son industrie halieutique. Lorsque les neuf voyageurs privés d'aurores boréales demandent au directeur de TMR, Jean-Maurice Ravon, le remboursement de leur croisière (quelque 11 600 euros chacun), il leur répond qu'ils vont l'obtenir grâce au Gan, son assureur responsabilité civile. Or, celui-ci refuse de jouer, au motif que son contrat ne couvre pas le dommage financier qui résulte de l'inexécution d'une prestation.

Les voyageurs doivent donc assigner le Gan et TMR pour obtenir satisfaction. Ils rappellent qu'aux termes du code du tourisme, celui qui vend un « forfait » est « responsable de plein droit » de la mauvaise exécution du contrat.

Le 27 octobre 2022, le tribunal judiciaire de Paris juge que TMR, en donnant une mauvaise information à ses clients, a commis une faute, dont le Gan doit garantir les conséquences financières. Le 6 mars, la cour d'appel de Paris confirme ce jugement, en précisant que TMR n'aurait pas dû « s'appuyer » sur le site du ministère, mais « s'informer auprès de l'ambassade du Danemark ». Valérie Boned, présidente du syndicat professionnel Les entreprises du voyage, trouve cette décision « injuste » : « D'une part, elle impose que le professionnel soit mieux informé de tout que le gouvernement, et, d'autre part, elle méconnaît les dispositions du code du tourisme qui ne font peser sur lui, s'agissant des formalités applicables, qu'une obligation "générale" d'information. »

M^e Pierre-Alain Ravot, avocat de TMR, espère pour sa part que le Gan réclamera au ministère le remboursement des quelque 105 000 euros dépensés à cause de son erreur. ■

CLIGNOTANT



ASSURANCE-VIE

Rendement stable pour les fonds en euros

En 2024, les fonds en euros (supports non risqués de l'assurance-vie) ont affiché la même performance moyenne qu'en 2023, soit 2,6 %, selon les chiffres publiés le 26 mars par la fédération France Assureurs. Le rendement moyen est de 4,1 % pour les unités de compte (supports non garantis), après 6,2 % en 2023. L'écart entre les deux types de supports est peu élevé. Sur les treize dernières années (durée moyenne d'un contrat), les fonds en euros ont rapporté en moyenne annuelle 2,1 %, les unités de compte 3,3 %. Ces taux s'entendent net de frais de gestion, avant imposition.

QUESTION À UN EXPERT

Retraite à l'étranger : les prélèvements sociaux s'appliquent-ils ?

CLARA DARMON, experte chez France Retraite

Les pensions des retraités affiliés à un régime obligatoire d'assurance-maladie peuvent être soumises à quatre prélèvements sociaux : la contribution sociale généralisée (CSG), la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA) et une cotisation d'assurance-maladie (Cotam). La CSG est déduite sur les pensions de base et complémentaires à hauteur de 3,8 % (taux réduit), 6,6 % (taux médian) ou 8,3 % (taux normal), selon le revenu fiscal de référence (RFR) et la composition du foyer. La CRDS s'élève à 0,5 %. C'est 0,3 % pour la CASA, qui ne concerne que ceux payant la CSG au taux médian ou normal. La Cotam (1 %) ne s'applique qu'à certaines complémentaires et qu'aux retraités réglant la CSG normale ou médiane. Si votre RFR n'excède pas un seuil, vous êtes exonéré des quatre prélèvements. Les règles diffèrent pour les retraités fiscalement domiciliés hors de France. Ils ne paient ni CSG, ni CRDS, ni CASA. Mais une Cotam est souvent due – 3,2 % sur les pensions de base, 4,2 % sur certaines complémentaires. Elle l'est si vous relevez obligatoirement d'un régime français d'assurance-maladie et que votre durée d'assurance en France est d'au moins quinze ans, ou si vous vivez dans certains pays sans toucher de pension locale (Maroc, Tunisie, etc.). ■

LONDRES - correspondante

En cette fin 2023, des millions de Britanniques trompent l'ennui des soirées d'hiver en regardant *I'm a Celebrity* (« je suis une célébrité »), une émission de télé-réalité très populaire sur ITV, où des vedettes du petit écran ou des réseaux sociaux jouent à survivre dans un coin de forêt australienne. Cette année-là, le programme accueille une youtubeuse, une actrice de la série culte de la BBC *EastEnders*, un ex-boxeur professionnel et Nigel Farage, fondateur des partis eurosceptiques et antimigrants UKIP et Reform UK, devenu présentateur de la chaîne GB News, la plateforme des mouvements de droite et d'extrême droite outre-Manche.

Agé de 59 ans à l'époque, ce vétéran de la politique britannique, surnommé « Mr Brexit » pour avoir été le premier à suggérer que son pays quitte l'Union européenne, est l'un des derniers concurrents en lice dans l'émission, sans trop faire de vagues à l'écran, à l'opposé de sa réputation sulfureuse. Il se dispute avec l'influenceuse, qui assure que « les Noirs ne [l']aiment pas », mais ils font vite la paix. Il se distingue surtout pour s'être douché dans le champ des caméras, dévoilant son postérieur à des millions de téléspectateurs. « Je suis sûr que plein de gens aimeraient avoir d'aussi belles fesses au même âge », a gloussé sa mère, Barbara Farage, interviewée par le *Daily Mail*, le 1^{er} décembre 2023. « Il a très bien fait de participer, les gens ont vu qu'il n'était pas un monstre, juste un type normal », estime Gawain Towler, son ex-communicant, un proche qui travaille à ses côtés depuis vingt ans.

Vendredi 28 mars, Nigel Farage devait lancer, depuis Birmingham, la campagne des municipales de Reform UK, le parti qu'il a fondé en février 2019 – les Britanniques votent le 1^{er} mai pour renouveler des milliers de conseillers ou maires en Angleterre. Ce sera « le plus grand meeting de la politique britannique depuis des années », a promis le souverainiste, jamais avare d'hyperboles : feux d'artifice, drapeaux Union Jack à profusion, fans par milliers. Et il arrivera sur scène, bras levés, avec la chanson *Without Me* (« sans moi ») du rappeur Eminem en fond sonore.

Pour Reform UK, cette échéance électorale sera l'occasion de vérifier que les sondages ne mentent pas, eux qui placent le parti au coude-à-coude dans les intentions de vote avec le Labour, au pouvoir depuis juillet 2024, et trois à quatre points devant les conservateurs. Et celui qui n'avait, jusqu'alors, jamais été considéré comme un prétendant pour Downing Street fait figure de favori. « Il n'est pas sérieux mais il est dangereux », déplore Alastair Campbell, ex-communicant de l'ancien premier ministre Tony Blair, devenu coanimateur du podcast politique le plus influent du pays, « The Rest is Politics » (« le reste est politique »).

UNE INFLUENCE POLITIQUE ÉNORME

Même ses détracteurs le concèdent : Nigel Farage est un vrai animal médiatique. Depuis que, à la fin des années 1980, il a plongé dans la politique (brièvement chez les conservateurs, puis au UKIP), après avoir quitté les salles de marché de la City où il avait commencé son parcours professionnel, il n'a cessé d'aimer les tabloïds. Ceux-ci adorent les propos sans filtre de ce fumeur de cigares, un homme à femmes toujours tiré à quatre épingles, en veste Barbour ou costume croisé. Cet excentrique au sourire carrossier, comme figé dans une Angleterre de carte postale (il aime le cricket, les courses de chevaux et les soirées au pub), est un « nationaliste tradi, comme ceux qui existaient au début du XX^e siècle quand nous avions encore un empire », constate le journaliste Michael Crick, auteur d'une très complète biographie intitulée *One Party After Another, The Disruptive Life of Nigel Farage* (« d'une fête à l'autre, la vie agitée de Nigel Farage », Simon & Schuster Ltd, 2022, non traduit). Il pense que les Britanniques sont supérieurs aux autres peuples, même s'il ne le dira jamais comme cela. C'est un libéral et un libertarien.

Téles et journaux ont fait leur miel de sa vie sentimentale animée, avec ses maîtresses qu'il employait au Parlement européen, où il a été député entre 1999 et 2020. Les insultes lancées au président du Conseil européen Herman Van Rompuy en 2010 (« Il a le charisme d'une serpillière humide ») ont aussi fait sensation, comme les milk-shakes que des opposants politiques lui ont jetés au visage ou les dénégations embarrassées de la banque privée Coutts, qu'il a accusée, à l'été 2023, d'avoir fermé ses comptes à cause de ses opinions politiques. Et c'est compter sans ses aventures de trompe-la-mort : percuté par une voiture à 19 ans, il survit à un cancer des testicules quelques années plus tard et même à un crash en avion, en mai 2010, le jour des élections géné-



Nigel Farage, assistant à une chasse au renard, près du château de Chiddingstone (Royaume-Uni), le 26 décembre 2024. KEVIN COOMBS/REUTERS

Quand « Mr Brexit » rêve de Downing Street

Porté par des sondages flatteurs, le leader souverainiste britannique Nigel Farage lance, le 28 mars, la campagne des municipales de son parti, Reform UK, et croit de plus en plus en ses chances de conquérir le pouvoir

rales, quand le biplace qui devait déployer une énorme banderole « Vote UKIP » a piqué du nez dans un champ du Northamptonshire.

Nigel Farage peut se targuer d'avoir eu une énorme influence sur la politique britannique. Le Brexit n'aurait pas eu lieu sans lui : ce sont les succès aux élections européennes de son parti UKIP qui ont poussé David Cameron à organiser un référendum, pour, pensait-il, neutraliser ce parti eurosceptique sur sa droite. Son pacte de non-agression avec Boris Johnson a ensuite permis aux Tories d'enregistrer une victoire éclatante aux élections générales de 2019. Ses mises en garde contre une « invasion » et ses vidéos traquant les arrivées de *small boats* dans le port de Douvres ont contraint le Labour et les Tories à radicaliser leurs discours sur l'immigration.

Or, au Royaume-Uni, le scrutin uninominal majoritaire à un tour aux élections parlementaires favorise énormément les deux partis traditionnels, travailliste et conservateur. Nigel Farage a ainsi échoué sept fois d'affilée au seuil de la Chambre des communes et effectué, par défaut, l'essentiel de sa carrière politique à Bruxelles, la proportionnelle aux européennes convenant mieux aux petites formations. Mais après quatorze années de politique conservatrice, marquées par un recul du pouvoir d'achat et une détérioration des services publics, un Brexit n'ayant pas changé grand-chose au quotidien des Britanniques et un parti Labour singeant la droite, les promesses mirobolantes de Nigel Farage (baisse drastique des impôts, abandon de la Convention européenne des droits de l'homme et de l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050) séduisent toujours plus de monde.

Aux élections générales de juillet 2024, il parvient à briser le plafond de verre de Westminster. Il est élu député avec quatre autres membres de Reform UK, alors que son parti remporte 14,3 % des votes. Depuis, il prétend diriger « le premier parti d'opposition » au Labour, et croit à ses chances pour les prochaines élections législatives, en 2029.

Ces derniers mois, persuadé que son moment est venu, le double divorcé, père de qua-

tre enfants adultes, a accéléré la professionnalisation de son parti. « Nous étions douze quand la campagne des élections générales a commencé [en mai 2024]. C'était dingue. Aujourd'hui, cela n'a plus rien à voir, nous avons des équipes dédiées pour les élections locales ou celles des maires régionaux », détaille son ancien communicant Gawain Towler. Des relais du parti ont été créés partout, notamment au Pays de Galles et en Ecosse, en vue des futures élections régionales, en mai 2026. Nigel Farage a enrôlé Zia Yusuf, ancien de chez Goldman Sachs, pour structurer sa formation. Sa permanence de député, à Clacton-on-Sea, dans l'Essex, n'est plus installée au-dessus d'une salle de jeux d'arcade et, à Londres, le siège social de Reform UK a déménagé dans la Millbank Tower, à deux pas de Westminster.

LE PROGRAMME DE NIGEL FARAGE RESTE UNE COLLECTION D'ANATHÈMES OU DE PROPOSITIONS IRRÉALISTES

PROXIMITÉ AVEC DONALD TRUMP

Son programme reste une collection d'anathèmes ou de propositions irréalistes. Il appelle à renvoyer les *small boats* sur les côtes françaises, prétend que les Tories ont « trahi » le Brexit. Ses détracteurs l'accusent d'attiser les divisions, lui qui trouve qu'un « nombre grandissant » de musulmans britanniques « n'adhèrent pas aux valeurs [du pays] ». Sur les réseaux sociaux, il a été l'un des premiers à mettre en doute la version de la police, après l'assassinat par un jeune Britannique de trois petites filles à Southport, le 29 juillet 2024, suggérant, à tort, qu'un immigré était responsable. Les jours suivants, le Royaume-Uni sera secoué par de violentes émeutes antimigrants. A force de qualifier de « dingues » les ambitions d'Ed Miliband, le ministre de l'énergie, en matière de transition énergétique, il a également contribué à casser le consensus national autour de l'objectif d'une neutralité carbone pour le pays en 2050. Kemi Badenoch, la cheffe de file des Tories, vient de renoncer à cet objectif inscrit dans la loi en 2019 par la dirigeante conservatrice Theresa May.

Les propos de ce populiste antisystème (alors qu'il est passé par une école privée et fréquente assidûment les millionnaires du royaume) se sont toutefois banalisés. Il faut

dire qu'il a toujours été soucieux de ne pas paraître trop radical. Il proteste quand on le qualifie de raciste – dans sa biographie, Michael Crick cite pourtant des témoins de ses années au lycée, racontant ses propos antisémites et racistes tenus à l'époque. Il refuse d'être associé à d'autres leaders d'extrême droite, notamment au Rassemblement national de Marine Le Pen, jugé sulfureux. « Mon principal rôle, durant la campagne du référendum pour le Brexit, a été d'éviter que Marine Le Pen vienne le soutenir dans des meetings : elle nous aurait fait perdre trois points ! », raconte Gawain Towler. « Il se vante d'avoir détruit le British National Party, d'extrême droite, dont le succès, à partir de la fin des années 2000, a été éclipsé par le UKIP », relève Michael Crick.

Nigel Farage a quitté le UKIP en 2018, car le parti s'était rapproché de l'activiste d'extrême droite Tommy Robinson. C'est parce qu'il refusait de considérer cet homme (condamné de nouveau pour offense à la Cour, fin 2024) comme un « martyr » de la libre expression qu'il s'est brouillé avec Elon Musk. Le patron de Tesla a alors considéré que Nigel Farage n'avait pas « ce qu'il faut » pour diriger Reform UK et a souhaité qu'il soit remplacé par un autre député du parti, Rupert Lowe. Est-ce la raison pour laquelle ce dernier a été expulsé par Nigel Farage début mars ? « Farage n'a que faire des caprices d'un milliardaire s'adressant à une frange de la droite qui n'est pas nous », prétend Gawain Towler. Et Elon Musk n'a jamais eu l'intention de verser de l'argent à Reform UK, affirme l'ex-communicant.

Si Nigel Farage a le regard rivé sur 2029, la marche pour entrer à Downing Street reste très haute. Sa proximité revendiquée avec Donald Trump, franchement impopulaire au Royaume-Uni, pourrait faire trébucher le député qui semble passer plus de temps à Mar-a-Lago, en Floride, qu'à Clacton-on-Sea. Son caractère peu partageur pourrait aussi lui jouer des tours : « Il s'est disputé avec tous ceux avec qui il a travaillé, il dirige de manière plutôt personnelle », observe Michael Crick. A bas bruit, des membres de Reform UK se plaignent du manque de démocratie interne. « Il y a un peu d'inquiétude chez les militants, les gens aimeraient mieux que la dispute avec Rupert Lowe n'ait pas eu lieu, mais on a perdu au maximum 2 % de nos membres. Sur un total de 200 000, cela n'est pas un effondrement », minimise Gawain Towler. « Nous avons eu notre lot de turbulences (...) mais elles restent marginales et il y a un grand sens d'optimisme et d'énergie dans le pays », fanfaronnait Nigel Farage, le 17 mars, lors d'une conférence de presse. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Le Monde
en vente
actuellement

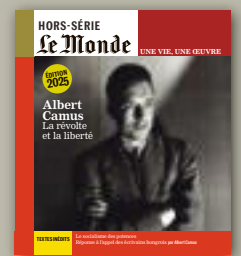
En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Collection

MYTHES ET LEGENDES DU
ROI ARTHUR



Actuellement en vente,
le volume n° 7
**LA DAME DU LAC
ET LE SECRET D'AVOLON**

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au
vendredi, de 9 heures à 19 heures, et
le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr



Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire
parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement
votre numéro de téléphone
et votre éventuel numéro
d'abonné ou de membre
de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet
reviendra vers vous
dans les meilleurs délais
pour vous confirmer
la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaires de naissance

Lieber Alan und Gerrit oder so,
Für die beiden besten Zogger EU
West alles alles gute zum Geburtstag!

Moge euch das Licht erleuchten
und Gott solange es geht beschützen
in den lounges!

Von Armin und Marvin.*

*Chers Alan et Gerrit,

À nos deux meilleurs gagnants
d'Europe de l'Ouest, tous nos vœux
de bonheur pour votre anniversaire!

Que la lumière vous éclaire et que
Dieu vous protège aussi longtemps
que possible dans les lounges!

Avec toute notre amitié,

Armin et Marvin.

Décès

Yrouerre (Yonne).

Simon Le Sénéchal-Cloix,
son petit-neveu,
ses proches
Et l'ensemble de ses amis d'Yrouerre
et de Paris,

ont le chagrin de faire part du grand
voyage de

M^{me} Dorienne BAUER,
née TOLOMELLI,

qui a rejoint son bien-aimé,

Claude

ainsi que ses chers parents,

ayant reçu les saints sacrements.

Les obsèques religieuses auront lieu
le lundi 31 mars 2025, à 14 h 30, en
l'église d'Yrouerre.

Flours naturelles uniquement.

Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.

Pompes funèbres Maison Hedou,
89700 Tonnerre.
Tél. : 03 86 55 17 66.

Nous avons la tristesse de faire part
du décès, survenu le 23 mars 2025, de

M. François BEAUDONNET,
chevalier de la Légion d'honneur,
Saint-Cyr 1953.

Il a rejoint son épouse,

Anne-Marie,
née DURAND,

qui l'a précédé le 12 mars.

Ils étaient dans leur soixante-
douzième année de mariage.

Éric et Pascale Beaudonnet,
Hélène et Casimir Nieviadomy,
Gilles et Véronique Beaudonnet,
leurs enfants et leurs conjoints,
Leurs petits-enfants
Et arrière-petits-enfants
et leurs familles.

Paris.

Thomas et Matthieu Boulard,
ses enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jacques BOULARD,

survenu le 23 mars 2025,
à l'hôpital Saint-Joseph, Paris 14^e,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La crémation aura lieu le lundi
31 mars, à 10 heures, au crématorium
du Val de Bièvre, 8, rue Ricardo, à
Arcueil (Val-de-Marne).

Michel Bourdeau,
son époux,
Sophie, Patrick et Rémy,
ses enfants,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Ana Elia BOURDEAU,
née SOTO PEREZ,

survenu le 24 mars 2025.

Les obsèques auront lieu le
mercredi 2 avril, à 14 h 30, en la
basilique Notre-Dame-du-Perpétuel-
Secours, Paris 11^e, et l'inhumation
à 16 h 30, au cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e, dans le caveau
familial.

M. et M^{me} Pierre de Cazals,
son frère et son épouse,
Pierre, Marie,
ses neveux,
Louis, Olympe,
ses petits-neveux,

ont le regret de faire part du décès de

M. Henri de CAZALS,
conservateur général
du patrimoine,

survenu le 28 février 2025, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques se dérouleront dans
la stricte intimité familiale.

Véronique Eydoux,
son épouse,
Nathalie et Bertrand Issard,
Denis et Alice Eydoux,
ses enfants,
Estelle, Alexandra, Guilhem et Diane,
ses petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,

ont l'immense tristesse d'annoncer
le décès de

Éric EYDOUX,
maître de conférences hors classe
à l'université de Caen,
auteur, traducteur
de langues scandinaves,
conseiller culturel
près l'Ambassade de France à Oslo
(1976-1980),
fondateur du festival
Les Boréales de Normandie (1992),
maire-adjoint à la culture de Caen
(2001-2008),
créateur du Salon du livre de Caen
(2005),
commissaire
de diverses expositions,
dont Passions boréales
au musée de la Marine (2000),
officier de l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier de 1^{re} classe
de l'ordre de Saint-Olav,
commandeur de l'ordre royal
du Mérite norvégien,

survenu le 24 mars 2025, à Caen,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans,
après soixante ans de mariage.

Les obsèques ont eu lieu ce
vendredi 28 mars, à 11 h 30, en l'église
Saint-Étienne de Caen, suivies de
l'inhumation au cimetière du
Montparnasse, Paris 14^e.

Paris. Toulon.

Gaspard et Blaise,
ses fils,
Isabelle,
son épouse,
Danièle,
sa maman,
Anne Valérie et Bénédicte,
ses sœurs,
La famille Ben Dahan,
Ses proches et ami(e)s,

ont la douleur et le chagrin de faire
part du décès de

M. Vincent GAJAS,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 mars 2025, à l'Hôpital
d'instruction des armées Sainte Anne
de Toulon, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu
ce samedi 29 mars, à 10 heures, au
crématorium de La Seyne-sur-Mer.

Ni fleurs ni couronnes. Merci de
les remplacer par un don au profit
d'une association de lutte contre le
cancer.

La famille tient à remercier tout
particulièrement, le docteur Caroline
Prieux-Klotz et son équipe.

Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements

La famille peut être contactée à
l'adresse suivante :
famillegajas@gmail.com

Paris 16^e. Toulouse.

L'ensemble de la famille Larmande

à la tristesse de faire part du décès de

Michel LARMANDE,
chevalier
de l'ordre des Palmes académiques,
survenu le mercredi 26 mars 2025,
à l'âge de quatre-vingt-un ans.

A vous à qui il a transmis, à vous
qui avez été touché par sa rencontre,
à vous qui vous associez à notre
peine, merci.

PF Chanavat, Toulouse,
Tél. : 05 34 67 23 06.

Anne, Pauline et Marthe,
ses filles
et leurs conjoints,
Raphaël, Liam, Adrien et Solal,
ses petits-fils,
Etienne et Annette,
son frère et sa belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre, Colette et Martine,
ses cousins,
Véra,
Toute la famille
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Henri LE MORE,

survenu le dimanche 23 mars 2025,
à La Ferté-Macé (Orne),
à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le samedi
29 mars, à 14 h 30, au cimetière de La
Ferté-Macé.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Bureau
Et les membres
de l'Académie des sciences,

ont la tristesse de faire part de la
disparition de leur confrère

Xavier LE PICHON,
professeur émérite
au Collège de France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

décédé le 22 mars 2025,
à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ils adressent à sa famille leurs plus
sincères condoléances.

Albert Loeb,
son père
et Sonia Loeb,
Cécile Odartchenko,
sa mère,
Julien Loeb,
son fils,
Caroline Loeb,
sa sœur,
Frédéric Loeb,
son frère
et Susane Loeb,

ont très tristes d'annoncer la mort de

Martin LOEB,

le 22 mars 2025.

Notre petit prince a rejoint son
étoile dans le ciel du merveilleux, de
la beauté, de la poésie.

L'inhumation aura lieu dans le
caveau familial, au cimetière du
Montparnasse, Paris 14^e, le samedi
29 mars.

On se réunira à 13 heures, à l'entrée
principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Sète.

M^{me} Michelle Pellet,
son épouse,
M. Rémi Pellet,
son fils,
M^{mm}. Hugo et Arno Pellet,
ses petits-fils,

ont le grand chagrin de faire part du
décès de

docteur Bernard PELLET,
ancien élève
de l'Institut Pasteur,
ancien médecin chef de service
des Armées,

survenu le 27 mars 2025, à Sète,
à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Une cérémonie religieuse sera
célébrée le 29 mars, à 9 h 45, en l'église
Notre-Dame Souveraine du Monde,
26, corniche de Neubourg, à Sète.

Robert RADFORD,
artiste peintre,

est décédé le 6 janvier 2025, chez lui
à Marie-Galante.

Un hommage lui sera rendu le
6 avril, à 14 h 30, au cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e, caveau Radford,
division 95.

Françoise Trucy-Olmer,
son épouse,

à la tristesse de vous informer du
décès de

docteur François TRUCY,
ancien maire de Toulon,
ancien sénateur du Var,
président de la Confédération
des syndicats médicaux français,

survenu le 25 mars 2025.

Anniversaire de décès

Il y a dix ans et un jour, le 27 mars
2015, disparaissait

André THORENT,
comédien,
ancien du Grenier de Toulouse.

Une pensée en souvenir.

Olivier Cherki Thorent,
son fils.

Manifestation caritative



**3^e édition
du Trophée caritatif
Robert-Debré**

organisée
**le lundi 7 avril 2025,
au Golf de Joyenval,
à Chambourcy (Yvelines),**

par le Fonds de dotation de l'hôpital
pédiatrique Robert Debré,
**au profit de la recherche
pour les enfants
et les adolescents
atteints d'autisme.**

Informations et inscriptions :
[https://evenements.fonds-dotation-
robert-debre.fr](https://evenements.fonds-dotation-robert-debre.fr)

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication,
membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Directrice adjointe de la rédaction
Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard,
Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre,
Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi,
Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services
abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs
Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff
(Événements), Jérôme Gautheret, Michel Guerin, Nicolas
Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition),
Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylva-Walbaum, présidente,
Gilles Paris, vice-président

Honorez la mémoire de vos proches en
doublant la portée de votre message
à des conditions préférentielles.

Le Monde vous offre la
seconde parution à **-50%**

Le Monde
Le Carnet

Pour toute information : carnet@mpublicite.fr - Prix à la ligne : 30,60 € TTC.

Bougival sort de l'ombre le Bizet méconnu

A la villa Viardot, le Festival Georges Bizet, entre mélodies et opéra de jeunesse, célèbre les 150 ans de la mort du compositeur

MUSIQUE

Argent mignon, tu vas fai-ai-re le bonheur de mon cœur», s'exalte soudain le jeune Toby sur un rythme de valse légère. Un fol espoir qui tranche avec la terrible imprécation qu'il adresse depuis le début de l'air au nuisible pouvoir de l'argent – « Dieu du mal, esprit fatal! » –, amoureux impécunieux incapable de réunir les mille guinées qui lui permettraient de prétendre à la main de la belle Eva, la fille du médecin. Ce mardi 18 mars, le ténor Clément Debieuvre et le pianiste et chef d'orchestre Emmanuel Olivier répètent *La Maison du docteur* (1855), de Georges Bizet, dans un studio de la rue des Pyrénées, à Paris.

Deux heures durant, le rôle sera passé au tamis des mots et de la musique, les deux comparses décortiquant avec passion et acharnement phrasé, couleur, respiration, histoire de rendre à ce court et pétillant opéra-comique toute sa verve de pastiche à la Offenbach. La version originale de l'unique « opéra de salon » écrit par un jeune Bizet de 17 ans sera donnée en première mondiale au Festival Georges Bizet, dont la deuxième édition se tiendra du 29 mars au 6 avril. L'occasion de célébrer à la villa Viardot de Bougival (Yvelines) les 150 ans de la mort du compo-

siteur français, décédé à quelques encablures de là, le 3 juin 1875, dans la maison des bords de Seine où il avait achevé un an plus tôt l'orchestration de *Carmen*.

Une fille à marier qui s'impatiente, un prétendant sans le sou, un Anglais spleenétique entre suicide et rivalité et un vieux médecin spécialisé dans les poisons : « Cette pochade de Bizet, alors qu'il était encore élève au Conservatoire, nous permet d'entrer de plain-pied dans l'atmosphère de la seconde moitié du XIX^e siècle, remarque Hervé Lacombe, président de l'association Les Amis de Georges Bizet et, à ce titre, responsable de la programmation du festival. A l'époque, il n'y a pas que Wagner ou les grands symphonistes, mais aussi une musique de consommation courante, qui se partage entre convives et amis. »

« Opéras de paravents »

Le musicologue insiste sur l'importante et méconnue production d'opéras de salon qu'on appelait aussi « opéras de paravents » parce que ceux-ci servaient à délimiter des espaces ou simuler des décors, les appartements de la grande bourgeoisie pouvant aller jusqu'à disposer de petits théâtres. « Il n'y avait pas que les grands salons, comme ceux dans lesquels Chopin a joué », précise-t-il, évoquant un maillage très important qui tra-



Portrait de Georges Bizet (1838-1875), par Camillo Miola. NPL/OPALE.PHOTO

versait toutes les strates de la société, de la petite-bourgeoisie à l'aristocratie, et écrivait, en dehors de salles de concerts, une histoire parallèle de la musique. « Cette effervescence est corrélée à l'arrivée du piano dans les maisons, où chaque jeune fille éduquée se devait de pianoter et de pousser la romance, raconte-t-il. La musique passait alors au tamis du clavier. C'est l'âge d'or des arrangements et des transcriptions, un travail alimentaire que Bizet faisait à la chaîne, contrairement par la nécessité. » Le musicien surdoué, lui-même excellent pianiste, au point d'être remarqué

par Liszt à 23 ans, s'est cependant toujours tenu à l'écart d'une carrière de virtuose, lui préférant le statut, moins rémunérateur mais plus enviable, de compositeur.

Si *Carmen*, premier opéra occidental traduit en chinois dans les années 1980, sinon le plus joué au monde (au coude-à-coude avec *La Traviata*), du moins le plus adapté au cinéma, est bien connu du grand public, des pans entiers du catalogue de Bizet sont encore dans l'ombre. C'est le cas de son important corpus de 63 mélodies, dont Les Amis de Georges Bizet, en coproduction avec le Palazzetto Bru Zane-Centre de musique romantique française, ont entrepris de graver une intégrale, publiée par Harmonia Mundi, regroupant quatre chanteurs et deux pianistes sur instruments d'époque. « Il y a déjà eu quelques enregistrements autour d'une poignée de mélodies », constate Hervé Lacombe, évoquant notamment l'album de Cecilia Bartoli, *Chant d'amour. Mélodies françaises*, avec Myung-Whun Chung au piano, paru chez Decca en 1996, qui comprend, outre la pièce qui donne son titre au disque, *La Coccinelle*, *Tarentelle*, *Adieu de l'hôtesse arabe*.

Large éventail stylistique

Mais rien qui rende compte du large éventail stylistique déployé par Bizet (de 11 à 36 ans) et de l'évolution de son écriture au travers de romances, chansons traditionnelles, mélodies (au sens strict), pièces plus lyriques, proches ou dérivées de l'opéra (parfois les siens, comme *J'aime l'amour*, tiré de *Djamileh*). « Bizet était un mélodiste de premier ordre, fin connaisseur de la voix par son père et son oncle, tous deux professeurs de chant, mais aussi par sa prodigieuse culture musicale et sa passion de l'opéra », ajoute Hervé Lacombe, qui explique en partie la désaffection de ce répertoire à l'aune de la perception, erronée, qu'a le public de la mélodie, cet art intimiste de la miniature, où le texte poétique trouve une âme sœur dans la musique. « Ce n'est pas le cas de Bizet, qui n'hésite pas à revoir la prosodie ou à couper les textes, quand il n'use pas de collages !, plaide l'his-

« Bizet écrit des mélodies pour tout le monde. Il aime le théâtre et n'hésite pas à faire exploser les codes »

HERVÉ LACOMBE
Les Amis de Georges Bizet

torien. A côté de pièces virtuoses destinées à des interprètes connues, comme la *Tarentelle*, dédiée à Christine Nilsson, créatrice du rôle d'Ophélie dans *Hamlet*, d'Ambroise Thomas, Bizet écrit des mélodies pour tout le monde. Il aime avant tout le théâtre et n'hésite pas à faire exploser les codes. »

La veille, dans le même studio de la rue des Pyrénées, réunion au sommet pour la mezzo-soprano Coline Dutilleul, et le pianiste Luca Montebugnoli. La jeune femme, avec la soprano Marianne Croux, le ténor Cyrille Dubois et le baryton-basse Guilhem Worms, fait partie du quatuor vocal qui se partage les trois albums du coffret. A leurs côtés, deux pianistes (Luca Montebugnoli et Edoardo Torbianelli) et trois pianos d'époque, qui n'ont pas été faciles à dénicher, si l'on exclut l'Erard de 1898 de Pauline Viardot, acheté par Les Amis de Georges Bizet grâce au mécénat de la Fondation La Forlane. « Le petit Bizet de 11 ans n'écrit pas pour le même instrument qu'à la fin de sa vie, souligne le directeur artistique. C'est pourquoi nous avons réuni, en plus de l'Erard, qui correspond à la fin du XIX^e siècle, deux Pleyel, un piano de 1835, sur le modèle duquel Bizet jouait dans son enfance chez ses parents, et un piano à queue de 1857, très populaire, afin de conjuguer trois sonorités différentes. »

C'est sur un simple Pleyel droit d'étude que Coline Dutilleul et Luca Montebugnoli enchaîneront trois des pièces qu'ils interprètent à la villa Viardot. *Vieille chanson*, puis *La Chanson de la rose*, enfin *Là-haut sur la montagne*, tiré du cycle *Chants des Pyrénées*. Une

LES RENDEZ-VOUS

À VOIR

Le 29 mars Master class de Marc Minkowski.
Le 30 mars Conférence d'Hervé Lacombe. Puis récital de mélodies *Ma vie a son secret*, avec Coline Dutilleul, Luca Montebugnoli et Edoardo Torbianelli.
Les 4 et 5 avril Opéra-Comique *La Maison du docteur*, avec Anaïs de Faria, Clément Debieuvre, Ronan Debois, Arnaud Marzorati, Emmanuel Olivier.
Le 5 avril *Un quatuor chez Bizet*, avec le Quatuor Tchalik.
Le 6 avril *Bizet et Liszt, pianistes virtuoses et poètes*, avec Nathanaël Gouin et Julie Depardieu.

À ÉCOUTER

Les Mélodies, de Georges Bizet, chez Harmonia Mundi.
A paraître le 9 mai.

À LIRE

Georges Bizet, d'Hervé Lacombe, Fayard, 2000.
Carmen à sa création. Une Andalousie âpre et fauve, d'Hervé Lacombe, Actes Sud-Palazzetto Bru Zane, 184 p., 38 €.

sentimentale pastorale dans l'esprit du mozartien *Dans un bois solitaire et sombre*, une sémillante et strophique déclaration d'amour au rythme dansant, puis une lamentation amoureuse aux rudes accents agrestes. Aux côtés de poètes oubliés aux noms passés de mode, les incontournables : Ronsard, Gautier, Musset, Lamartine et, bien sûr, Victor Hugo, dont Bizet partage la conscience politique et les prises de position anti-Secund Empire.

L'hôtel particulier de la cantatrice Pauline Viardot, qui jouxte la datcha de Tourgueniev, résonnera bientôt à nouveau de théâtre et de musique. Après une journée d'ouverture proposant une master class (suivie d'un concert) sous la férule du chef d'orchestre Marc Minkowski, le premier week-end du festival accueillera une conférence et un récital consacrés aux mélodies de Bizet. La semaine suivante aura lieu la création de l'opéra-comique *La Maison du docteur* avant les transcriptions de *L'Arlésienne*, des *Pêcheurs de perles* et des mélodies de Pauline Viardot par le Quatuor Tchalik.

Un récital de clôture autour des *Chants du Rhin*, sorte de romance sans paroles à partir des textes de Joseph Méry, permettra au pianiste Nathanaël Gouin, en dialogue avec la comédienne Julie Depardieu, d'appréhender la façon dont les Français se représentaient alors l'Allemagne d'avant la guerre de 1870. Il témoignera aussi de la fascination exercée par Wagner et le courant musical germanique, combattu par le biais du contre-feu de l'exotisme, notamment l'hispanisme, dont l'auteur de *Carmen* a été une tête de pont. « Ces sources d'inspiration permettaient d'échapper aux tentations allemandes », note encore Hervé Lacombe, persuadé que Bizet, par ailleurs grand admirateur de Beethoven et de Schumann, se serait sans doute engagé, à sa façon, dans la voie du maître de Bayreuth s'il avait vécu plus longtemps. ■

MARIE-AUDE ROUX

Festival Georges Bizet, Bougival (Yvelines). Du 29 mars au 6 avril. Lesamisdebizet.com

Théâtre Libre
JEAN-MARC GUMONNET | 4 BD DE STRASBOURG 75010 PARIS

ALEXANDRA CARDINALE OPÉRA BALLET PRODUCTION présente

CARMEN

BALLET JULIEN LESTEL
Chorégraphie Julien LESTEL Musiques BIZET / SICHEDRIN / JULLIARD

« VIRTUEUSE, PUISSANT ET MODERNE »

Du 9 au 20 AVRIL 2025

Le Monde | Télérama sorties | la terrasse | fnac | SPEDIDAM

LOCATION 01 42 38 97 14
LE-THÉÂTRELIBRE.FR

Le dessin célébré comme cinquième élément

Drawing Now Paris réunit les œuvres de plusieurs artistes qui jouent avec l'eau, le feu, la pierre ou le végétal

SALON

Je dis toujours que c'est le bleu qui est venu me chercher», clamait Geneviève Asse. Enfant du Morbihan, cette grande dame de l'abstraction n'a cessé de chanter les bleus «entre ciel et terre» qui l'ont vue naître. L'un d'eux, fragile, quasi évanescence, se trouve sur le stand de la galerie Catherine Putman, au cœur du salon Drawing Now Paris. Saisi à l'abbaye Notre-Dame de Sénanque, dans le Vaucluse, il côtoie deux empreintes, feuilles rondes et veinées, que l'artiste a cerclées du même azur. Geneviève Asse a disparu en 2021, mais elle semble avoir nombre d'héritiers dans ce salon dévolu au dessin contemporain, qui réunit 70 galeries internationales au Carreau du Temple, à Paris, jusqu'au dimanche 30 mars. Des artistes qui, comme elle, jouent avec les éléments, l'eau, le feu, la pierre ou le végétal. Non pas qu'ils les exploitent en tant que motifs, comme cela se fait depuis des millénaires. Non, plutôt, ils se plaisent à collaborer avec eux, inventant une écologie du geste. A leurs yeux, la nature et ses cycles, la matière et ses caprices, ne sont plus modèles, mais complices.

Dès l'entrée du salon, sur le stand d'Univer, une autre grande dame attrape le regard, qui pourrait, elle aussi, servir de grand-mère à cette génération nouvelle: c'est Marinette Cuoco, morte en 2023. Ses abstractions molles et folles, comme savent l'être les herbes, se composent de graminées et de graines de renouclacées, de fougères et de branchages, ordonnant avec poésie la nature.

Impossible de ne pas songer à elle devant les dessins végétaux d'Estelle Chrétien, présentée par Modulab, venu de Metz. Ou devant ces boîtes dans lesquelles la jeune artiste nancéenne épingle



«Femme lac» (2023), gouache et encres sur papier d'Alice Gauthier. COLL. ALICE GAUTHIER/GALERIE DILECTA

des micromonstres découpés dans le papier, à la façon de coléoptères. Partout, au Carreau du Temple, la nature laisse son empreinte. Chez Richard Saltoun, c'est Simryn Gill qui dépose l'ombre de «chardons et amis» (*Thistle and Friends*, dit le titre) sur une longue fresque. A la galerie Papillon, c'est Charles Le Hyaric qui cristallise sa fascination pour l'horizon marseillais en un envoutant delta d'encres bleues, dont les veinages semblent

nés du paysage même. Dans un autre dessin, le sable de ces rivages est venu se déposer.

Economies du geste

Dans un panoramique où s'orchestrent océan et banquise, sillages d'encre et ciel étoilé, Alice Gauthier procède d'une façon assez similaire. Elle dévoile aussi, chez Dilecta, les dessins qu'elle produit à partir des arborisations en dendrites que créent les cristaux de mé-

tal à la surface de certaines pierres. Jouant de leurs formes de nuages ou de forêts, elle compose autour d'eux de précieux paysages. Difficile d'y discerner la main de l'artiste et l'action de la nature, tant l'un et l'autre fusionnent. L'Islandaise Gudny Rosa Ingimarsdottir (galerie Irène Laub) semble, elle aussi, dans ses dessins à base de découpages et de coutures délicates, se saisir de fragments de paysages, volcans, glaciers, bour-

geons, pour les faire flotter à la surface du papier.

Ainsi, au fil des stands, le dessin se fait terre striée, chez Clément Bagot (galerie 8+4), ou il se fait vent, grâce à Jacqueline Salmon, qui tente d'en saisir les mille souffles dans la photographie d'un ciel (galerie Eric Dupont); il naît de bulles de savon ou de fumée, chez Jiri Georg Dokoupil, ou d'«écritures de terre», chez Marie Ponchelet, tous deux présentés

A leurs yeux, la nature et ses cycles, la matière et ses caprices, ne sont plus modèles, mais complices

au sous-sol, dans l'exposition «Codes dessinés: notations urbaines, écritures intimes».

Autant d'écologies, d'économies du geste, auxquelles font écho nombre de dessins à l'inspiration chamanique. Chez Backlash, les œuvres d'Odonchimeg Davaadorj, artiste d'origine mongole installée à Paris, sont nourries de cette spiritualité. Dans ses aquarelles sanguines, elle fait surgir du corps d'une chouette à deux seins celui d'un enfant, ou prolonge les bras d'une créature de deux oiseaux où se lovent un arbre-femme et une femme-arbre.

Devenir animal, biche, scarabée, coccinelle, la tentation est tout aussi prégnante dans les dessins d'Edi Dubien, qui font fureur au Musée de la chasse et de la nature et cueillent le visiteur de Drawing Now Paris sur le stand d'Alain Goutharc. Chez Suzanne Tarasiève, c'est dans un face-à-face avec une gazelle que le peintre Romain Bernini s'est laissé surprendre. Entre l'homme et l'animal reste une distance. Mais elle s'abolit dans un orage d'orangés et de bleus qui les emporte tous deux. Abandonnée à son flux, la couleur coule, et le geste du peintre, là aussi, finalement, se fait eau. ■

EMMANUELLE LEQUEUX

Drawing Now Paris.

Carreau du Temple, Paris 3^e. Jusqu'au 30 mars.

Pascal Dusapin transcende les tourments de Dante

Le compositeur reprend «Il Viaggio, Dante», qui fusionne la «Divine Comédie» et la «Vita nuova», à l'Opéra de Paris jusqu'au 9 avril

OPÉRA

Bien qu'il affectionne la conduite à grande vitesse, Pascal Dusapin ne recourt jamais aux voies rapides pour traiter un sujet. A fortiori dans la perspective d'un opéra, le genre dont il constitue la plus haute référence sur la scène contemporaine, avec la Finlandaise Kaija Saariaho (1952-2023). Il en va ainsi pour la *Divine Comédie*, de Dante. Episodiquement abordé dans *Comœdia* (1993), *Faustus, the Last Night* (2006) et *Passion* (2008), ce monument poétique de la Renaissance italienne aura mis trois décennies pour nourrir un opéra entier, le 11^e, du compositeur.

Créé à Aix-en-Provence, en 2022, et redonné au Palais Garnier, à Paris, jusqu'au 9 avril, *Il Viaggio, Dante* serait, selon Pascal Dusapin, un «opératorio», c'est-à-dire une œuvre relevant tantôt de l'opéra (accent mis sur la représentation essentiellement profane) et tantôt de l'oratorio (priorité aux forces musicales pour une édification dans la sphère religieuse).

Au-delà du jeu de mots opéré par ce néologisme, c'est le principe de la fusion qu'il faut ici percevoir. Fusion de deux sources littéraires: la *Divine Comédie* (voyage onirique de Dante dans l'extra-monde en compagnie de Virgile) et la *Vita nuova* (autobiographie du poète évoquant, entre autres, sa rencontre avec Béatrice, l'éternelle bien-aimée). Fusion de deux matières musicales: l'orchestre et les chœurs réunis dans la fosse. Fu-

sion, enfin, de deux modes d'expression: celui confié à un narrateur (le récit d'un oratorio) et celui attaché aux différents protagonistes du drame chanté (opéra).

Il Viaggio, Dante se divise en sept tableaux, précédés d'un prologue. Ecrit en collaboration avec le compositeur, le livret (en toscan, conformément au texte de la *Divine Comédie*) de Frédéric Boyer entrecroise habilement le temps de la jeunesse exaltée de Dante et celui du poète d'âge mûr, tourmenté par ses souvenirs au fil du voyage à travers les cercles (Enfer, Purgatoire, Paradis).

A ces deux types d'action s'ajoutent les commentaires du narrateur qui s'adresse au public. Micro en main, veste claire à paillettes et baskets d'un rouge scintillant, c'est le Monsieur Loyal du spectacle mis en scène et chorégraphié avec un grand sens de l'espace par Claus Guth sur le plateau occupé par des personnages qui attirent l'œil autant que l'oreille par leur activité toujours intense, et sur un immense écran qui participe au dédoublement

général par des vidéos (Roland Horvath) très réalistes.

Projeté pendant le prologue, un film en noir et blanc suit une voiture lancée à vive allure dans une forêt en pleine nuit, jusqu'à la fin de sa course contre un arbre. Le conducteur (Dante dans la force de l'âge) s'en tire avec une blessure au ventre, tandis que la passagère (Béatrice) y laisse la vie. Comme le véhicule accidenté et le micro du narrateur (malicieux Giovanni Battista Parodi), les très beaux costumes de Gesine Völlm situent l'action dans les années 1950.

De suppliques en supplices

Les deux Dante évoluent dans un intérieur sobrement meublé (décors d'Etienne Pluss) que traverse occasionnellement une Béatrice aux allures de femme fatale (robe rouge vif, hauts talons, cigarette au bec). Eclairés par Fabrice Kebour avec une efficacité renouvelée, les sept tableaux sont de toute beauté, à l'instar de celui, hypnotique, consacré aux limbes.

Spasmodique, voire acrobatique, sur le plan vocal, la musique de Pascal Dusapin trouve une belle assise, extatique, dans la fosse. De suppliques en supplices, la gamme des souvenirs douloureux, puis transcendés, vaut au compositeur de rejoindre le poète aux confins de l'émerveillement lyrique. Si l'on pense à plusieurs reprises à Giacomo Puccini (les chœurs de *Turandot*) et un peu à Alban Berg (le Fou de *Wozzeck*, lors du formidable numéro de Dominique Visse en damné qui se plaît

à caricaturer Béatrice), la partition d'*Il Viaggio, Dante* sonne avant tout comme... du Dusapin, dans le domaine des timbres (superbe partie d'orgue) et de l'harmonie (plus sophistiquée qu'il n'y paraît).

La distribution est sans failles. Du Virgile impassible de David Leigh à la complexe Béatrice de

Jennifer France. Les deux Dante tiennent leur rôle avec énergie. Arborescente pour le plus jeune (Christel Loetzsch, impressionnante mezzo), fluviale pour le plus âgé (Bo Skovhus, très touchant). Mais c'est l'extraordinaire Lucia (ange à la vocalité hypertendue) de Danae Kontora qui nous hantera

longtemps après ce périple balisé avec conviction par les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Paris sous la direction de Kent Nagano. ■

PIERRE GERVASONI

Il Viaggio, Dante, de Pascal Dusapin. Opéra Garnier, Paris 9^e. Jusqu'au 9 avril. Operadeparis.fr

Les sept tableaux sont de toute beauté, à l'instar de celui, hypnotique, consacré aux limbes

Petits tracas et grandes joies... pour affronter le vertige d'être parent.

A la Fondation Beyeler, la nature grandiose des peintres nordiques

Des pans méconnus de l'art de la Scandinavie et du Canada sont montrés

EXPOSITION

RIEHEN-BÂLE (SUISSE)

Si vous voulez taquiner les responsables de la Fondation Beyeler, à Riehen près de Bâle (Suisse), dites-leur que le titre a déjà été pris : « Lumières du Nord » fut une exposition itinérante qui, après Londres et Düsseldorf, fit escale à Paris, au Petit Palais, en 1987 (une autre intitulée « Visions du Nord » eut lieu en 1998 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris). Elle aussi montrait les artistes scandinaves de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Mais, chez Beyeler, on va au-delà, en intégrant la Russie (un artiste, trois si on considère que la Finlande faisait alors partie de l'empire du tsar) et le Canada (quatre artistes). L'exposition néglige cependant totalement le Danemark, ce qui nous prive de Wilhelm Hammershoi (1864-1916), et l'Islande, qui en dépendait jusqu'en 1918, mais fait la part belle à la Suède (quatre artistes, six en y incluant les Norvégiens – leur pays fut suédois jusqu'en 1905). On l'aura compris, l'histoire géopolitique n'est apparemment pas le souci premier d'Ulf Küster, le commissaire, avec Helga Christoffersen, de l'actuelle exposition.

L'histoire de l'art non plus, à en juger par le nombre important de grands noms absents de sa liste de 13 artistes, qui ont été sélectionnés pour leur manière particulière, nordique donc, de restituer les paysages hyperboréens. Dans les 70 tableaux montrés, réalisés entre 1880 et 1930, on cherche le plus souvent en vain une trace de présence humaine. La nature seule est le sujet. Celle-ci est grise mais grandiose. Il faut un temps d'adaptation pour discerner quelques fulgurances lumineuses, quelques éclats de couleur. Tout dans l'accrochage est fait pour favoriser ce moment, pour obliger à la contemplation, à commencer par l'absence apparente de cartels explicatifs. En fait, ils sont imprimés au sol, sous les tableaux : Ulf Küster considère que la peinture doit se regarder sans éléments parasites. Il n'a pas nécessairement tort.



« Clair de lune en hiver » (1895), de Gustaf Fjaestad. HANS THORWID/NATIONAL MUSEUM/STOCKHOLM

Et puis cela permet de jouer aux devinettes. Si on reconnaît assez aisément un Edvard Munch (1863-1944) ou un Akseli Gallen-Kallela (1865-1931), voire un Hilma af Klint (1862-1944), celui qui identifiera la première œuvre du parcours de l'exposition peut prétendre au concours de conservateur de musée. Il s'agit d'un fusain sur toile, des arbres déracinés par le vent. Il est du Russe Ivan Ivanovitch Chichkine (1832-1898), surnommé par ses contemporains « le tsar de la forêt », qui, même s'il séjourna un temps en Suisse puis en Alle-

magne, est fort peu montré sous nos climats. On aime aussi les Suédois Eugen Napoleon Nikolaus (1865-1947), prince de Suède et de Norvège de son état, et artiste assez remarquable, ou Gustaf Fjaestad (1868-1948), qui peignait la neige comme personne.

Cela oblige à constater ainsi que des pans entiers de l'art de la Scandinavie mais aussi du Canada restent à découvrir pour les Européens (du Sud). L'exposition s'y emploie, et c'est un de ses mérites. L'autre, c'est de lever un coin de voile sur une exposition méconnue en Europe, mais fondatrice pour l'art canadien, puisqu'elle présida à la création du « groupe des Sept », qui cherchait à donner à ce pays un art national. Elle se tint dans l'État de New York, mais sur les bords du lac Érié, au Musée de Buffalo, en 1913. Cette année-là, New York City découvrait l'art moderne européen grâce au désormais célèbre « Armory Show ».

Ce que l'on sait moins, c'est que presque simultanément le Buffalo

AKG Art Museum, Albright-Knox pour les intimes, présentait « Contemporary Scandinavian Art », avec un certain nombre des noms présents à la Fondation Beyeler. Pour les jeunes artistes canadiens, ce fut une révélation : à Marcel Duchamp (1887-1968), ils allaient préférer Akseli Gallen-Kallela (c'est son arrière-petit-fils qui dirige désormais le Musée de Buffalo). Leur pays n'avait pas d'histoire, pensaient-ils sans trop se soucier des « premières nations », mais il avait des paysages à nuls autres pareils. Sauf peut-être ceux de la Scandinavie. L'exposition de la Fondation Beyeler est d'ailleurs prévue pour « itinéraire » à Buffalo. Peut-être avons-nous commis une erreur : les commissaires ont en fait le sens de l'histoire de l'art, dans ses marges, et aussi celui de la géopolitique, à l'échelle des musées. ■

HARRY BELLET

Lumières du Nord. Fondation Beyeler, Riehen-Bâle (Suisse). Jusqu'au 25 mai.

Tiakola fait la fête à l'Accor Arena de Paris, avant sa tournée

Le rappeur francilien a joué à guichets fermés deux soirs de suite, les 26 et 27 mars, dans une ambiance survoltée

CONCERT

D'ordinaire, les artistes terminent leur tournée nationale par une ou plusieurs dates à l'Accor Arena de Paris. Le chanteur Tiakola, 25 ans, qui a grandi à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), fait tout à contre-courant. Mercredi 26 et jeudi 27 mars, l'artiste rap et R'n'B, qui a vendu plus de 300 000 exemplaires de son album *Mélo* et plus de 100 000 de sa mixtape *BDM Vol. 1*, a joué près de trois heures dans la salle de 20 000 personnes, sans même avoir rodé son concert. Il n'en avait pas besoin.

Ces derniers mois, pris en main par Gaetan Judd, le directeur musical du roi de l'afrobeats, le Nigérian Burna Boy, il a testé sa liste de tubes entre roucoulares R'n'B et histoires de rue très rap français sur des scènes aux États-Unis, en Afrique et surtout en Europe (Allemagne, Suède et Pays-Bas), où sa musique s'exporte particulièrement bien. Les billets de ses deux Accor Arena parisiens se sont d'ailleurs arrachés en une trentaine de minutes, incitant France TV à diffuser gratuitement le second concert sur sa plateforme, de quoi rajeunir son auditoire d'un coup.

Guitare-voix tristes

Dans la salle, mercredi, le public constitué autant de jeunes femmes que de jeunes hommes, plus apprêtés les uns que les autres, joue les choristes pour le chanteur qui, lui, s'est entouré de quatre musiciens (un batteur, un guitariste, un clavier et un DJ).

La scène en forme de croix est placée presque au milieu de la salle et reliée par une passerelle qui permet de faire entrer ses nombreux invités (son groupe 4Keus, les chanteuses Ronisia et Merveille, les rappeurs Naza, Franglish, La Mano et Leto...). Juchés sur des plateformes, les musiciens s'élevaient ou redescendaient à même le sol pour se mêler à une dizaine de danseurs. Le dis-

positif est un peu compliqué mais Tiakola, habillé tout de cuir, ne se laisse pas perturber et communique avec l'ensemble du public.

De son vrai nom William Mundala, l'artiste est généreux : il offre plus de deux heures et demie de concert, présentant chacun de ses invités – il a d'ailleurs prévenu qu'il ne ferait pas de différence avec le show du lendemain juste « parce que ça passe à la télé ». Sur chaque siège, un mouchoir blanc a été délicatement posé pour s'éponger en cas de grosses sueurs ou pour l'agiter à la demande du musicien. Celui-ci joue quasiment tous ses tubes, des premiers morceaux, *Si j'savais*, *M3lo* et *Journée* – ce dernier joué en piano voix – au plus rythmé *G.A.N.G* avec La Mano ou *Mignon Garçon* avec le fétard Naza, jusqu'à *Gasolina* et son dernier hit *Pona Nini*. A chaque occasion, il fait des clins d'œil au pays de ses parents, la République démocratique du Congo, actuellement en guerre.

Il alterne les guitare-voix tristes comme *Parapluie* avec des morceaux qui appellent à la fête et à la résilience, comme *Protect* sur un rythme de ndombolo, et glisse ici quelques mots en lingala plutôt que de faire de longs discours. Puis avoue en français : « Je suis ému, je ne sais pas quoi dire, merci pour l'amour que vous me donnez. Aujourd'hui, c'est un jour de fête. Allez les mouchoirs ! »

Même le rappeur anglais Dave a fait le déplacement de Londres : il sort comme par magie d'une des fameuses cabines téléphoniques rouges pour *Meridian*. Après plus de deux heures à ce rythme, le public n'est toujours pas fatigué et en redemande, comme emporté par l'ambiance festive des ngandas, ces fameux bars clandestins où s'éclatent les jeunes de la communauté congolaise. Il fallait le faire pour transformer ainsi l'Accor Arena. ■

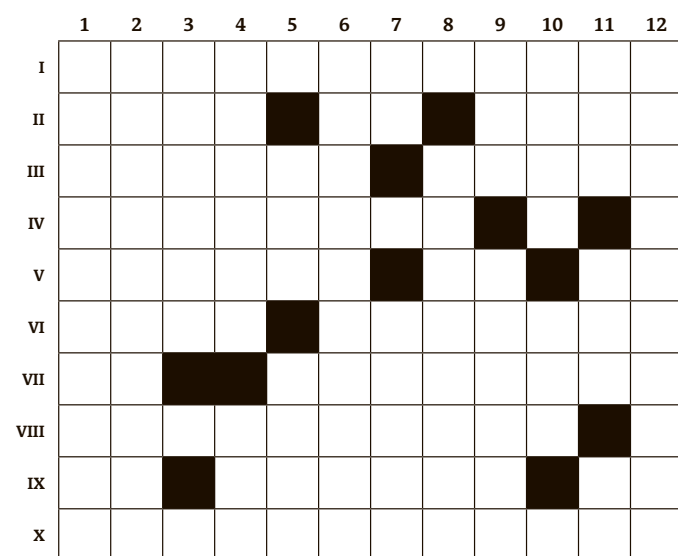
STÉPHANIE BINET

En tournée française à partir du 5 avril.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 075
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 074

HORIZONTALEMENT I. Coconisation. II. Okapi. Aselle. III. Rôti. AOP. Sic. IV. Suants. Io. Vê. V. Empereur. Les. VI. Tél. Osselets. VII. Arc. Réa. VIII. Esse. Oran. Li. IX. Rampera. Tour. X. Ereutophobie.

VERTICALEMENT 1. Corsetière. 2. Okoumé. Sar. 3. Cataplasme. 4. Opine. Repu. 5. Ni. Troc. Et. 6. Ases. Oro. 7. Sao. Us. Rap. 8. Aspirera. 9. Té. Lento. 10. Ils. Léa. Ob. 11. Olivet. Lui. 12. Nécessaire.

HORIZONTALEMENT

I. Membres d'un institut. II. Pèlerins en masse. Bout de persil. Le sommet du spectacle. III. Battement rapide sur deux notes. Mettre bas. IV. Traîne pour ne rien perdre. V. Harcelés de demandes. Dans l'erreur. Coin de parapluie. VI. D'un auxiliaire. Beaux domaines. VII. Grecque. Enroulent les filets de pêche au hareng. VIII. Semble rouillée. IX. Négation. Travailles la sauce en cuisine. Règle. X. Mises en scène trompeuses.

VERTICALEMENT

1. Un moyen pour arriver à ses fins. 2. Rassasiée jusqu'au dégoût. 3. Assurance de nouveaux tons. 4. Lançons notre appel. Tout se passe mieux quand il est bon. 5. Prise en considération. Rapprocher solidement. 6. N'a pas les moyens de se faire entendre sur la planète. Personnel. 7. Personnel. Suivit son gibier à l'œil. 8. Nous avons suivi *La Vache* et *le Prisonnier* avec lui. 9. Glace à London. Couleur et parfum à la sortie du four. 10. Magazine féminin. Baie nipponne. 11. Protecteur des espèces. Lieu de rendez-vous risqués. Personnel. 12. Elles ont fait encore mieux que d'habitude.

SUDOKU

N°25-075

									2

4	1	2	5	6	8	9	3	7
9	6	3	7	4	1	2	5	8
8	5	7	9	2	3	1	6	4
5	9	6	8	1	4	3	7	2
3	4	8	2	5	7	6	1	9
2	7	1	6	3	9	4	8	5
7	8	4	1	9	6	5	2	3
1	3	5	4	8	2	7	9	6
6	2	9	3	7	5	8	4	1

Très difficile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)



EN VENTE
CHEZ VOTRE
MARCHAND
DE JOURNAUX

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



Directrice générale
Elisabeth Cialdella



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eutrophisation : Ptot = 0,0083 kg/tonne de papier

Dominique Eddé On n'affaiblit pas le racisme avec des interdits, on s'interdit ce qui le renforce

Plutôt que de bannir l'expression de l'antisémitisme, comme le suggérait une précédente tribune au « Monde », la romancière Dominique Eddé estime, dans sa réponse, qu'il faudrait penser le rapport entre les pulsions de haine et la guerre à Gaza

La tribune lancée par le collectif Nous vivrons, et signée par plus de 200 personnalités du monde politique et intellectuel français dans *Le Monde* du 21 mars, pose que l'antisémitisme et l'antisémitisme seraient des synonymes : il faudrait donc interdire le second pour empêcher le premier. Cette équation, sans appel, martelée depuis le sommet de l'Etat au lendemain du 7-October, est reçue comme une sommation de se taire par celles et ceux que la guerre à Gaza rend fous de colère.

Croit-on sérieusement pouvoir ramener un peu de calme dans les esprits en interdisant le débat ? L'odieuse agression, ce samedi 22 mars, du rabbin d'Orléans alerte, après beaucoup d'autres, sur la montée du fléau antisémite, l'extrême gravité de la situation, la nécessité, plus que jamais, de puiser dans une large palette de nuances si l'on ne veut pas céder la vigilance à la peur.

Le texte de la tribune démarre et se déroule autour d'un slogan, « *Sionistes, fascistes, c'est vous les terroristes!* ». Le moins que l'on puisse dire est que le raccourci des uns n'a rien à envier au raccourci des autres. Faut-il que l'on ait renoncé à la pensée pour la réduire à si peu. Je ne conteste évidemment pas l'existence de propos rédhitoires tels que celui-ci. Je conteste en revanche l'usage que l'on en fait, les conclusions que l'on en tire. De passage à Paris, j'ai participé, le 27 mai 2024, à une manifestation, place Saint-Augustin, à Paris, pour l'arrêt des bombardements à Gaza. J'étais prête à partir à l'apparition du moindre slogan antisémite. Je n'en ai pas vu ni en-

tendu un seul. Au lieu de s'atteler à faire reculer la haine, à la désamorcer au moment où elle menace les esprits de toutes parts, on l'entretient, on jette des bûches dans le feu. L'histoire de l'autre, l'histoire tout court passent à la trappe avant d'avoir eu le droit de dire un mot.

Grave impasse

Le texte cite à répétition et en boucle les mots « juifs », « sionistes », « antisémites », « antisémitisme » (très exactement 54 fois) sans qu'une allusion soit faite à l'histoire d'en face. Cet autre – le peuple palestinien – n'est pas appelé une seule fois par son nom dans le texte. L'unique incidence qui se rapporte à son droit d'exister ne le nomme pas. C'est un tour de force. La voici : « *Nous sommes pour la coexistence de deux Etats démocratiques.* »

Consciente ou pas, cette impasse est grave. S'il se trouve parmi les signataires une personne ayant dénoncé, combattu la colonisation des territoires occupés durant les dernières décennies – condition sine qua non de la création de deux Etats –, on souhaiterait l'entendre. Il ne suffit pas de dénoncer le suprémacisme d'extrême droite du gouvernement actuel pour être quitte avec le passé.

Il est dit dans cette tribune que « *selon les chiffres du ministère de l'intérieur, un tiers des actes antisémites recensés en 2024 étaient motivés par la cause palestinienne* ». La conclusion de cet état des lieux tombe sous le sens : la brutalité de la politique israélienne et sa prétention à vouloir représenter tous les juifs de par le monde ont une incidence directe sur l'antisémitisme.

Il va évidemment de soi que ce constat ne déresponsabilise en rien les pensées et les agressions antisémites. Mais que fait-on dans ces conditions ? Se contente-t-on de fustiger cette poussée de haine ou consent-on à penser le phénomène et sa cause ? Autrement dit : à établir un rapport entre les pulsions de haine et cette guerre innommable à Gaza que l'armée israélienne, aidée de Trump, veut conclure en expulsant sa population, en la vendant financièrement à tel ou tel pays voisin ?

Alors que notre temps présent est désamarré du passé, et en proie à une tempête d'inconnues, alors que le totalitarisme gagne la planète entière autour d'une Europe étranglée, alors que Gaza, ou le très peu qui en reste, est à nouveau soumis à une pluie de bombes, alors que l'Ukraine est à la merci de deux prédateurs omnipotents, alors que l'extrême droite européenne, dont on connaît l'histoire, est invitée à une conférence sur l'antisémitisme en Israël, n'est-il pas urgent de commencer à imaginer un nouveau langage, de préférer la fenêtre au miroir ? On n'affaiblit pas le racisme avec des interdits, on s'interdit ce qui le renforce.

Le 7 mai 2024, j'ai écouté le discours devant le Conseil représentatif des institu-

tions juives de France (CRIF) d'un ancien premier ministre, signataire de la pétition. Il n'a pas jugé nécessaire de dire un mot, durant trente minutes d'adhésion enflammée à l'Etat d'Israël, pas un mot qui en appelle à un peu de compassion envers les Palestiniens. Est-ce ainsi que l'on compte sérieusement recoudre dans le tissu, injecter de l'altérité ? Jusqu'à quand va-t-on se borner à l'entre-soi de la mémoire ?

Tout se passe, à la lecture de ce texte, comme si la création de l'Etat d'Israël avait été suivie d'un projet constructif, ouvert, inclusif pour ceux qui restaient. Comme si le sionisme n'avait rien à se faire pardonner de la part de ceux qui n'étaient nullement impliqués dans l'abomination de la Shoah. Comme si l'humiliation infligée aux Palestiniens, avant l'arrivée du Hamas au pouvoir, leur dépossession méthodique avant et après 1967, l'absorption de Jérusalem transformée en capitale par l'Etat d'Israël, la déclaration d'Israël comme Etat-nation du peuple juif, en juillet 2018, ne faisaient pas violence à celles et ceux qui ont une autre idée de la justice et du partage.

Immense malentendu

Que cette surdité, ce flagrant déni soient liés au traumatisme subi, je peux le comprendre. Mais combien de temps encore ? Quand va-t-on admettre que la paix dans laquelle se trouvaient les Israéliens avant le funeste 7-October n'était la paix que pour eux ? L'atroce massacre qui a rompu et du même coup renforcé la routine de l'occupation, de la colonisation – car oui, c'est le mot « colonie », et non « implantation », qui convient – n'a pas rompu la paix. Il n'y avait pas de paix de l'autre côté de la frontière. Il y avait l'asphyxie. C'est là que réside l'immense malentendu, plus exactement le non-entendu, qui empêche la pensée de respirer.

Je suis de celles et ceux qui n'utilisent plus le mot « sionisme » ou « antisémitisme » depuis des lustres, pour la bonne

raison qu'Israël est désormais un Etat de fait, un principe de réalité et donc une société à reconnaître, à protéger. Nous avons désormais besoin de nouveaux mots pour tout. Mais – et je dis bien « mais », quelles que soient les objections que cette conjonction de coordination soulève – la confusion entre un racisme à combattre et une opinion politique qui doit pouvoir s'exprimer dans le débat public n'est pas acceptable.

« *Le sionisme, est-il écrit dans la tribune, est un barrage à la haine.* » Autrement dit, à l'antisémitisme. Et l'autre barrage, le barrage contre la négation et le mépris sans nom du peuple palestinien, de sa mémoire, de son histoire, le sionisme a-t-il jamais commencé à le construire ? Faut-il que la France, sur les pas de l'Amérique, se mette à interdire par la loi l'usage d'un mot – « antisémitisme » – à l'instant où l'exigence absolue devrait être de réclamer l'entrée des médias étrangers dans Gaza ? Je ne veux pas y croire.

Un dernier point : la tribune dont je discute les termes reprend une comparaison, apparue depuis peu dans la presse, à savoir qu'Israël n'est pas plus grand que la Bretagne. Que sous-entend cette nouvelle trouvaille au moment précis où Israël Katz, le ministre de la défense israélien, déclare la volonté de son pays d'annexer Gaza ? Au moment où Israël avale le plateau du Golan et grignote le Liban sud ? Au moment où s'affichent sur nos écrans des visages ensanglantés d'enfants orphelins de tout : de terre, de famille, d'avenir. Ma question, pour finir, est très simple : la forme, le contenu et le calendrier de ce texte sont-ils de nature à faire baisser l'antisémitisme ? ■

Dominique Eddé est romancière et essayiste

AU LIEU DE S'ATTELER À DÉSAMORCER LA HAINE AU MOMENT OÙ ELLE MENACE LES ESPRITS, ON L'ENTRETIENT, ON JETTE DES BÛCHES DANS LE FEU

Vincent Diebolt Des solutions existent pour maintenir la position de la France en matière de recherche clinique

La recherche constitue une force française majeure à valoriser. Pour autant, il ne faut pas ignorer les faiblesses persistantes du modèle français qui lui font perdre en compétitivité, avertit le directeur de la plateforme F-CRIN

Les enquêtes s'enchaînent et leurs conclusions convergent : à l'international, l'attractivité de la France en recherche clinique décline inexorablement. En deux semaines seulement, deux études distinctes, publiées par le Leem (l'organisation professionnelle des entreprises du médicament, syndicat représentant l'industrie pharmaceutique) et l'AFRCOs (association française des CROs – Contract Research Organization –, regroupant les sociétés prestataires en recherche clinique), viennent confirmer cette tendance préoccupante, amorcée il y a plus de quinze ans, d'une diminution du nombre d'essais cliniques dans notre pays.

Faut-il s'en inquiéter ? Oui, car participer à un essai clinique permet aux patients d'accéder précocement aux innovations thérapeutiques. Pour un pays, c'est un moyen stratégique de conserver des centres de recherche et de développement, et d'éviter que les industries de santé fran-

çaises ne deviennent de simples vitrines commerciales vendant des innovations conçues et développées ailleurs.

Toutefois, il convient d'analyser ces données avec nuance. A l'échelle mondiale, le basculement progressif vers l'Asie, véritable poumon économique, est logique : longtemps en retrait, des pays comme la Chine, l'Inde ou encore la Corée du Sud captent désormais 60 % des essais cliniques mondiaux (contre seulement 19 % pour l'Europe, selon le Leem).

Concurrence de l'Espagne

Devenus des marchés pharmaceutiques de premier ordre (la Chine représente 7 % des ventes dans le monde, contre 2,9 % pour la France, talonnée par des pays émergents comme le Brésil), ils disposent d'atouts majeurs, notamment une importante population facilitant le recrutement de patients, ainsi que des bassins de populations dites « naïves », non exposées à des traitements

de référence, qui simplifient l'évaluation des nouveaux médicaments. Leur industrie s'est fortement densifiée, y compris pour les PME innovantes en santé (biotechs, medtechs et sociétés du numérique).

A l'échelle européenne, la situation peut sembler plus préoccupante, comme l'indiquent les deux enquêtes qui confirment le leadership de l'Espagne, en concurrence directe avec la France. Cependant, en élargissant le cadre aux essais cliniques portés à la fois par l'industrie, les hôpitaux (l'AP-HP étant le premier promoteur européen) et les organismes publics de recherche, la France reste en réalité leader avec 2062 essais en 2024, loin devant l'Espagne et ses 1277 essais.

LA RECHERCHE ACADÉMIQUE FRANÇAISE EST EN POINTE EN ONCOLOGIE, MALADIES RARES ET CERTAINES PATHOLOGIES NEUROLOGIQUES

La recherche académique constitue donc une force française majeure à préserver et valoriser, notamment parce qu'elle est en pointe dans des domaines comme l'oncologie, les maladies rares et certaines pathologies neurologiques.

Fermetures de centres

Pour autant, il ne faut pas ignorer les faiblesses persistantes du modèle français. La performance en matière d'inclusion des patients et de délais est très en deçà de celle de nos voisins européens.

Par exemple, en 2023, dans les essais multicentriques internationaux, seuls 86 % des objectifs de recrutement de patients étaient atteints en France, contre 94 % en Espagne.

En outre, 17 % des centres d'essais cliniques ouverts en France ferment sans avoir recruté un seul patient, générant des pertes économiques et retardant les processus de développement des nouveaux médicaments. Chaque jour perdu pèse sur la compétitivité, dans un secteur où la durée limitée des brevets (vingt ans) rend le temps particulièrement précieux.

Des solutions existent, et elles méritent d'être mises en œuvre rapidement : mobiliser des réservoirs de patients non sollicités via la médecine générale et la décentralisation des essais cliniques à domicile ; adopter des méthodologies innovantes d'essais cliniques, notamment grâce à l'intelligence artificielle, sous l'impulsion de l'Agence de l'innovation en santé ; mutualiser les

expertises et les ressources grâce à des plateformes telles que F-CRIN, l'infrastructure nationale de recherche clinique ; simplifier et standardiser les procédures administratives et financières des essais cliniques ; ou encore harmoniser et simplifier les cadres juridiques nationaux et européens pour faciliter les essais multicentriques.

La recherche clinique évolue rapidement, portée par la médecine personnalisée, les thérapies innovantes et l'utilisation des données en vie réelle. La France et plus largement l'Europe disposent des atouts nécessaires pour rester compétitives. Il s'agit aujourd'hui de passer des bonnes intentions aux travaux pratiques. Il est encore temps. ■

Vincent Diebolt est directeur de F-CRIN, infrastructure nationale en recherche clinique

Les trois familles intellectuelles de l'internationale réactionnaire

Portés par la victoire de Trump, les ultraconservateurs chrétiens, les nationaux-populistes nostalgiques et les techno-libertariens ont lancé une guerre des idées pour imposer leurs idéologies hostiles au progressisme

C'est une guerre intellectuelle et culturelle. Non pas un conflit entre nations, ni même un clash des civilisations, mais un affrontement qui se livre au cœur même de celles-ci. Une bataille idéologique dont le plus puissant centre de gravité se trouve désormais de l'autre côté de l'Atlantique. Une offensive menée par une « internationale réactionnaire », selon l'expression d'Emmanuel Macron, qui, de Washington à Moscou, de Buenos Aires à Ankara, renverse les anciennes alliances et redessine les frontières.

Cette internationale n'est pas structurée comme les internationales socialistes et communistes du XX^e siècle, héritières des associations ouvrières du XIX^e, unies par l'espoir de faire du passé « table rase » afin que « le monde » change « de base », comme le chantait *L'Internationale* (1871). Des tentatives d'unification sont toutefois à l'œuvre depuis une décennie. Ancien conseiller stratégique de Donald Trump de 2016 à 2017, l'idéologue suprémaciste Steve Bannon avait lancé, en 2018 à Bruxelles, Le Mouvement, une fondation destinée à fédérer les populistes et nationalistes d'extrême droite en Europe.

Malgré cet échec patent, la victoire de Donald Trump donne des ailes aux leaders d'extrême droite européens, qui se sont à nouveau retrouvés à Washington, en février 2025, à la Conservative Political Action Conference, le rassemblement annuel des conservateurs américains, afin de dupliquer l'écosystème MAGA (Make America Great Again) en Europe.

Professeur à l'Institut universitaire européen de Florence, en Italie, où nous l'avons rencontré, Olivier Roy estime qu'« il y a plusieurs familles idéologiques qui se félicitent de la victoire de Donald Trump : une mouvance réactionnaire soutenue par une droite chrétienne, un populisme identitaire et une high-tech futuriste ». A la fois contraires et convergents, mais soudés dans une commune détestation du wokisme et du progressisme, ces trois courants forment l'alliage de cette internationale.

La galaxie trumpiste peut compter sur une partie significative des évangéliques, néo-protestants adeptes d'une lecture littérale de la Bible et de la conversion individuelle. L'élection de Donald Trump a toutefois mis en relief le pôle moins connu, mais très actif, des intégralistes catholiques, dont J. D. Vance, le vice-président américain, est la figure de proue politique et Steve Bannon l'une des plus anciennes têtes de pont idéologiques. Un courant catholique hostile aux apports théologiques du pape François, notamment sur l'écologie et l'immigration. Dans l'une des encycliques les plus marquantes de son pontificat, *Laudato si'* (« Loué sois-tu », 2015), le prélat franciscain d'origine argentine souhaite articuler la « clameur de la Terre » et celle « des pauvres » au sein d'une écologie intégrale opposée à la « culture du déchet ».

Donald Trump, de son côté, fait l'éloge de la paille en plastique et veut « forer, forer, forer » afin d'extraire du pétrole et du gaz de schiste. Au « décroissantisme » des écologistes, les réactionnaires opposent crânement le productivisme capitaliste. « Si la démocra-

tie américaine a survécu à dix années de reproches de Greta Thunberg, vous survivrez bien à quelques mois d'Elon Musk », lança avec ironie J. D. Vance aux dirigeants européens venus l'écouter lors de la Conférence de Munich sur la sécurité, le 14 février.

Le principal combat des catholiques intégralistes repose sur l'interdiction de l'avortement, mais aussi du suicide assisté. Certains vont même jusqu'à plaider pour le rétablissement de la messe en latin, car « Vatican II a été le #MeToo des chrétiens », analyse l'essayiste franco-américain Guy Sorman. Inspirée par le droit naturel de Thomas d'Aquin, leur vision s'inscrit d'avantage dans le sillage traditionaliste du concile de Trente (1545-1563) que du réformisme de Vatican II (1962-1965) et paraît plus proche du patriarche Kirill de Moscou, d'obédience orthodoxe, que du pape François. Ils participent en tout cas à l'essor d'un christianisme identitaire, illibéral, antivax, climatocéptique et antiscientifique.

S'il concède que l'Europe et les Etats-Unis sont encore « du même côté », J. D. Vance estime ainsi que la menace la plus inquiétante « n'est ni la Russie, ni la Chine, ni aucun autre acteur extérieur », mais « celle qui vient de l'intérieur », insista-t-il à Munich, en février. Car, selon lui, « l'Europe s'éloigne de certaines de ses valeurs les plus fondamentales ». Un éloignement qu'il impute aux lois et normes des démocraties européennes qui encadrent la liberté d'expression, protègent leurs citoyens des ingérences politiques étrangères sur les réseaux sociaux, cèdent aux injonctions féministes et pénalisent les militants « pro-life ».

IDENTITAIRES ET REVANCHARDS

« La droite chrétienne est littéralement réactionnaire », analyse Olivier Roy, elle conteste la philosophie des Lumières et défend la famille traditionnelle, refuse le féminisme et l'homosexualité. » Les réactionnaires ne sont pas des conservateurs, ils sont aussi radicaux que les révolutionnaires, fait remarquer l'historien des idées Mark Lilla, professeur à l'université Columbia, à New York, et auteur de *L'Esprit de réaction* (Desclée de Brouwer, 2019). La réaction est mue par la restauration de l'ordre ancien. A la table rase de la Révolution, les réactionnaires opposent les Tables de la Loi de la Révélation. Toutefois, ajoute Mark Lilla, ils « sont hantés par deux rêves contradictoires : celui de l'âge pastoral et religieux perdu et celui d'une société nouvelle qui sera construite et dirigée par les hommes forts ».

Deuxième figure de l'arc néoréactionnaire, le populisme identitaire est un nationalisme de classes moyennes et populaires, capable de séduire une élite revancharde à l'égard du « gauchisme culturel ». Il est incarné par des personnalités politiques comme Marine Le Pen en France, Viktor Orban en Hongrie ou Giorgia Meloni en Italie. Dominant en Europe, ce populisme est en réalité « moins réactionnaire que nostalgique », relève Olivier Roy. Il ne cherche pas à restaurer un passé révolu ni à inventer le monde de demain, mais à préserver les avantages présumés du monde d'hier.

« La nostalgie est descendue comme un nuage sur la pensée européenne après la Révolution française et ne s'est jamais complè-

tement évaporée », analyse Mark Lilla. Comme le rappelle son étymologie grecque – *nostos* (« retour ») et *algos* (« douleur ») –, la nostalgie est un sentiment marqué par la tentation du retour. Un retour aux « trente glorieuses » idéalisées pour les populistes de l'Europe de l'Ouest. Et parfois à celui d'une République démocratique allemande (RDA) mythifiée en Allemagne, phénomène appelé « ostalgie » (en allemand, *ost* signifie « est ») depuis les années 1990.

Le national-populisme peut même endosser l'héritage des mouvements de libération des mœurs des années 1970, qu'il retourne contre les nouveaux progressismes. « On ne peut plus rien dire, on ne peut plus rien faire » : la protestation réunit aussi bien une droite bourgeoise soucieuse de ne pas abandonner ses anciens privilèges qu'une gauche libertaire vieillissante irritée par la culpabilisation des hommes imputée par le « néoféminisme ».

Transformant les valeurs républicaines, humanistes et féministes en « marqueurs identitaires » vis-à-vis d'un monde musulman « considéré comme moyenâgeux », la référence chrétienne n'est que « rhétorique » chez les populistes identitaires, constate Olivier Roy, auteur de *L'Europe est-elle chrétienne ?* (Seuil, 2019) : c'est « une métaphore pour défendre un Occident « blanc » et s'opposer au « grand remplacement » », poursuit le chercheur, qui étudie cette bataille des valeurs : « La plupart des populistes ne sont pas contre le droit à l'avortement voire contre le mariage homosexuel. »

Le transhumanisme libertarien constitue la troisième branche de cette extrême droite internationale. Une poignée d'élus, ingénieurs fortunés de la Silicon Valley, estime qu'une caste de start-uppeurs géniaux dotés d'un fort quotient intellectuel est appelée à gouverner la planète.

Comme le rappelle l'historien américain David Bell, professeur à l'université de Princeton (New Jersey), aux Etats-Unis, ces « techno-césaristes » ont forgé leurs armes théoriques contre le « politiquement correct » sur les campus américains dans les années 1990, à l'image des entrepreneurs David Sacks et Peter Thiel, anciens étudiants à Stanford, qui animaient une revue étudiante hostile au « mythe de la diversité ». Rejoints par Elon Musk, ces idéologues de Palo Alto (Californie) ont, dit David Bell, « radicalisé » la « PayPal mafia » – terme lancé par le magazine *Fortune* en 2007, en référence à ces jeunes geeks qui se sont rencontrés au sein de la société de services financiers PayPal à la fin des années 1990.

Féru des sagas de fantasy de J. R. R. Tolkien (1892-1973), inspirés, pour les plus diplômés d'entre eux, par la philosophie politique de Leo Strauss (1899-1973) – certains d'entre eux étudièrent même avec le philosophe français René Girard (1923-2015), qui fit toute sa carrière à Stanford –, ces techno-futuristes aspirent à former une nouvelle aristocratie – le gouvernement (*kratos*) des meilleurs (*aristoi*), souligne l'étymologie. Comme le dit sans ambages Peter Thiel, ces autocrates de l'économie numérique ne croient plus que la liberté individuelle et la démocratie soient « compatibles ».

Ces magnats transhumanistes « ne sont pas populistes mais élitistes », analyse Olivier

Roy. Ils assument même souvent leurs penchants eugénistes. « Les libertariens ne sont pas des libéraux, ce sont des néodarwiniens qui pensent incarner une race de géants », observe l'essayiste libéral Guy Sorman.

Leur mission : « Organiser le séparatisme d'une élite blanche et géniale, enfermée dans ses gated communities [quartiers résidentiels fermés] et autres « zones franches », en attendant d'aller sur Mars. Ils n'ont que faire du peuple, tout juste bon à pédaler pour livrer les pizzas », prolonge Olivier Roy, dans un article à paraître dans *Le Grand Continent*.

UNE MÊME DÉTESTATION DU WOKISME

Mark Lilla relève que la galaxie réactionnaire mondiale « se rengorge des mêmes auteurs » : le juriste nazi Carl Schmitt, le décliniste allemand Oswald Spengler, l'éso-tériste René Guénon, le royaliste antisémite Charles Maurras, l'occultiste fasciste italien Julius Evola, l'impérialiste russe Alexandre Douguine, ou bien encore la romancière et philosophe Ayn Rand, dont l'œuvre est « leur *Coran* », insiste Guy Sorman.

Mais les références des geeks néoréactionnaires sont également très contemporaines, comme en témoigne le succès de « Bronze Age Pervert » (« le pervers de l'âge du bronze ») qui, selon des journaux américains, serait le pseudonyme d'un jeune blogueur roumano-américain, Costin Alamaru, proche du mouvement « néoréaction » (Dark Enlightenment en anglais, « lumières sombres », ou « NRx ») porté par l'informaticien anti-égalitaire américain Curtis Yarvin et le philosophe antidémocrate anglais Nick Land. « En ce moment, les livres de ces intellectuels sont en train d'être traduits, retravaillés, et publiés dans toutes les langues européennes », constate avec effroi Mark Lilla.

Les racines intellectuelles de l'internationale réactionnaire sont disparates et confuses, voire contradictoires. Et les mouvements politiques populistes portés par elle n'ont, quant à eux, « pas d'idéologie structurée » comme l'avaient les communistes avec le marxisme-léninisme, précise Mark Lilla. Ce qui rend la période encore plus troublante.

« Elle me rappelle la France de 1940 », déclare David Bell, auteur du *Culte des chefs. Charisme et pouvoir à l'âge des révolutions* (Fayard, 2022), lorsque le nationaliste Charles Maurras et l'ancien communiste devenu collaborationniste Jacques Doriot voyaient dans la « révolution nationale » du maréchal Pétain le moyen d'écraser leurs ennemis communs. »

Qui sont les adversaires aujourd'hui ? Les woke, assurément. La détestation du wokisme est incontestablement leur ciment le plus puissant. Cette notion fourre-tout vise à disqualifier et à caricaturer les « savoirs critiques », comme les études de genre, les approches décoloniales ou les humanités environnementales dont l'université est le foyer et dont l'école serait la chambre d'écho. C'est pourquoi, considère J. D. Vance, « les professeurs sont les ennemis, les universités sont les ennemis ».

Les idées à abattre sont clairement ciblées dans les diatribes de Donald Trump contre la « théorie critique de la race » ou les imprecations de Javier Milei, qui compare « l'hégémonie woke » à un « cancer » ou à un « virus mental ». Les vitupérations du pré-

« ON NE PEUT PLUS RIEN DIRE, NI RIEN FAIRE » : LA PROTESTATION RÉUNIT AUSSI BIEN UNE DROITE BOURGEOISE QU'UNE GAUCHE LIBERTAIRE VIEILLISSANTE



LAURENT CORVAISIER

sident argentin rassemblent les colères des réactionnaires, des populistes et des techno-césaristes : « Il faut extirper cette idéologie ignoble de nos institutions, a-t-il lancé au Forum de Davos, le 23 janvier, à propos du wokisme, sinon la race humaine ne pourra retourner vers le progrès. Il faut changer d'idéologie si nous voulons entrer dans un nouvel âge d'or. »

Des propos qui font écho aux pamphlets récurrents consacrés à la « fiction », au « marketing », au « capitalisme », à la « tyrannie », à la « religion », à la « révolution », voire au « totalitarisme » woke qui, depuis près d'une décennie, envahissent les librairies et les chaînes d'infos en France, bien au-delà de la galaxie du groupe Bolloré. La proximité sémantique avec l'extrême droite est désormais embarrassante pour les intellectuels qui assuraient vouloir défendre un « antiwokisme de gauche » ou tout simplement humaniste.

Pour de nombreux chercheurs qui ont alerté sur les dangers des campagnes menées contre les savoirs critiques, comme le sociologue Eric Fassin dans *Misère de l'anti-intellectualisme. Du procès en wokisme au chantage à l'antisémitisme* (Textuel, 2024), les antiwokistes semblent avoir joué le rôle d'idiots utiles du trumpisme. Contempteur de la « gauche identitaire » des campus américains, Mark Lilla avoue qu'« il est difficile de ne pas avoir un peu de sympathie pour cette contre-révolution intellectuelle qui démantèle les bureaucraties de la Vertu universitaire chargées d'appliquer le nouvel évangile du wokisme ». Mais, s'alarme-t-il aussitôt, « ces chouans américains que sont les républicains demandant aussi des scalpels et veulent brûler des villages universitaires ».

Ils ont déjà commencé : l'administration Trump a gelé sans préavis 400 millions de dollars (370 millions d'euros) de subventions qui avaient déjà été accordées à l'uni-

versité Columbia, où Mark Lilla enseigne, notamment pour la recherche médicale : « Les trumpiens veulent mettre à genoux toutes les universités et les contraindre à suivre la ligne du Parti républicain. » L'emblématique université new-yorkaise a ainsi cédé à la demande d'installer une force d'agents spéciaux chargés de faire régner l'ordre sur le campus, de réglementer les manifestations étudiantes et de mettre sous tutelle académique le département d'études sur le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique.

DES DOGMES À ABATRE

Syrien d'origine palestinienne, Mahmoud Khalil, l'un des leaders des manifestations étudiantes propalestiniennes sur le campus de Columbia, a été arrêté à son domicile, le 8 mars, par la police fédérale des frontières. « On l'accuse sans preuve d'avoir diffusé des tracts pro-Hamas, il a un permis de séjour en règle, la police n'avait pas de mandat d'arrêt lorsqu'elle est venue le déloger de chez lui devant sa femme américaine enceinte – et il est toujours en détention. C'est la guerre ! », conclut Mark Lilla.

« Lorsqu'on est dans un tel climat de répression aux Etats-Unis et au bord d'une guerre avec la Russie, la lutte contre le wokisme n'est plus le combat prioritaire », estime aujourd'hui Nathalie Heinrich, autrice du *Wokisme serait-il un totalitarisme ?* (éd. Albin Michel, 2023). Cofondatrice, en janvier 2021, de l'Observatoire d'éthique universitaire, elle a démissionné de cette association de « lutte contre les idéologies identitaires à l'université » en février 2025 : elle venait d'apprendre que le financement apporté depuis 2022 par le milliardaire ultraconservateur Pierre-Edouard Stérin était désormais assumé par le projet Péricle, « non plus philanthropique mais ouvertement politique ». Et dont le programme idéologique, ajoute-t-elle, est « très marqué

à droite, illibéral et antilaïque ». « L'antiwokisme est devenu le mot d'ordre de celles et ceux qui s'attaquent à l'indépendance des institutions scientifiques », constate l'historien Antoine Lilti, professeur au Collège de France et spécialiste de la pensée des Lumières.

Une charge qui s'étend également sur le terrain des valeurs. Un philosophe comme Diderot (1713-1784), par exemple, serait-il considéré comme woke aujourd'hui ? On attribue à l'encyclopédiste un passage d'*Histoire des deux Indes* (ouvrage collectif dirigé par l'Abbé Raynal et publié en 1780) dans lequel il déplore le « fanatisme » qui consiste à « trouver quelques continents à envahir, quelques îles à ravager, quelques peuples à dépouiller, à subjuguier, à massacrer », et se demandait si « celui qui éteindrait cette fureur » ne mériterait pas d'être « compté parmi les bienfaiteurs du genre humain ». Or, il est probable que « Diderot serait aujourd'hui critiqué pour ses positions anticolonialistes », estime Antoine Lilti, auteur de *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité* (EHESS/Gallimard/Seuil, 2019).

Les Lumières sont un point d'achoppement particulièrement important. Ce mouvement de pensée que l'on peut résumer par l'invitation à penser de manière autonome et à avoir le courage de « sortir de l'état de minorité dont on est soi-même responsable », selon les mots d'Emmanuel Kant (1724-1804), est à la fois rejeté par les réactionnaires, récupéré par les populistes et retourné en son contraire par les libertariens. Les réactionnaires défendent la tradition et la religion. Les populistes convoquent les principes républicains pour rejeter un islam jugé incapable de se réformer. Les libertariens renversent l'héritage des Lumières : ils en font l'équivalent d'un ancien régime. Un ordre politique, symbolique et idéologique

LE MOUVEMENT DES LUMIÈRES EST À LA FOIS REJETÉ PAR LES RÉACTIONNAIRES, RÉCUPÉRÉ PAR LES POPULISTES ET RETOURNÉ EN SON CONTRAIRE PAR LES LIBERTARIENS

qu'il faudrait abolir, de la même manière qu'il fallait détruire l'absolutisme au temps de Rousseau et de Voltaire. Un ancien régime qualifié de « cathédrale », notamment par Curtis Yarvin, théoricien du techno-monarchisme. La « cathédrale », c'est le système formé par l'alliance du gouvernement fédéral américain, des universités et des médias démocrates. Et les « lumières sombres » – Dark Enlightenment –, théorisées de manière provocatrice par Curtis Yarvin, sont les armes intellectuelles qui permettront de la mettre à bas.

« Dans leur conception apocalyptique et inégalitaire de l'humanité, le progrès et la démocratie sont considérés comme des dogmes à abattre. A l'inverse, analyse Antoine Lilti, les Lumières ont toujours défendu un idéal d'émancipation des individus fondé sur la diffusion la plus large possible du savoir. » Diderot ne disait-il pas qu'il fallait se hâter de « rendre la philosophie populaire » ?

Ces courants d'extrême droite parviendront-ils à leurs fins ? Olivier Roy n'y croit guère, car ils représentent « trois systèmes de valeurs opposés » : les catholiques traditionalistes sont heurtés par la « science-fiction démiurgique » des techno-libertariens, qui eux-mêmes entrent en conflit avec les populistes identitaires attachés à un Etat régalién. Sans compter que « ce n'est pas parce que les Français visitent en nombre le Puy-du-Fou [un parc d'attractions retraçant l'histoire de France situé en Vendée, créé par Philippe de Villiers en 1978] qu'ils deviendront à nouveau des catholiques pratiquants ».

David Bell considère que ces courants scient la branche sur laquelle ils sont assis. « Trump, c'est la politique du ressentiment qui permet, certes, à des ouvriers déclassés de soutenir un milliardaire issu du Queens qui fut méprisé par l'élite new-yorkaise », analyse-t-il. Mais « le président américain est en train de les précipiter dans la faillite ». Guy Sorman, de son côté, estime que les populations précarisées qui ont voté pour Trump ou Milei se retourneront contre leurs dirigeants, même si « la revanche du mâle blanc est un fédérateur puissant ».

Philosophe, auteur de *Producteurs et parasites. L'imaginaire si désirable du Rassemblement national* (La Découverte, 2024), Michel Feher est moins optimiste. Selon lui, l'internationale réactionnaire ne va pas précipiter le monde dans un conflit des nationalismes, mais « les potentats régionaux ambitionnent de se répartir leurs zones d'influence. Ils annexeront les territoires convoités, de préférence au moyen de sanctions et, si nécessaire, par des invasions ». C'est pourquoi « leur impérialisme est continental, selon l'acception qu'en donnait Hannah Arendt dans *Les Origines du totalitarisme* [1951], et se déploie sur les continents et aires géographiques des nations expansionnistes », assure-t-il.

VERS UNE « AUTRE INTERNATIONALE »

La Russie pourrait continuer d'étendre son influence sur l'Ukraine et les pays baltes, les Etats-Unis sur le Canada et le Groenland, la Chine sur Taïwan. Autre exemple : « Ce n'est plus l'Empire ottoman que prétend reconstituer Erdogan, mais une politique expansive qui considère que là où il y a des Turcs, c'est la Turquie », analyse Michel Feher.

Comment résister à cette déferlante ? Tout d'abord en prenant acte que « le prisme de la pensée antitotalitaire, qui oppose la démocratie à la tyrannie, ne fonctionne plus à l'heure où les Etats-Unis peuvent voter avec la Corée du Nord à l'Organisation des Nations unies », constate Michel Feher. Il en va de même pour « le vieil anti-impérialisme, incapable de voir la volonté impériale russe », dit-il.

Résister consisterait à constituer une « autre internationale », celle des citoyens opprimés par les pouvoirs autoritaires qui inventent, dans les interstices des sociétés, des formes d'autogouvernement, indique Michel Feher. En imaginant une « internationale des libéraux », préfère de son côté Guy Sorman, puisque le libéralisme – « ce cosmopolitisme patiemment construit depuis le début du XIX^e siècle afin de garantir la liberté de penser et d'entreprendre », dit-il – est sérieusement menacé par le techno-césarisme.

L'un se rattache à la gauche radicale ; l'autre à la droite libérale. Tous deux considèrent malgré tout que l'Europe pourrait saisir sa chance historique. D'être « un pôle de résistance à l'union des potentats mondiaux », ou bien alors se contenter de devenir « une maison de retraite fortifiée pour épargnants de souche », lance Michel Feher. De redevenir « le plus bel exercice de libéralisme appliqué », espère de son côté Guy Sorman. Malgré les différences, cette période de résistance place l'Europe au cœur de toutes les convergences. ■

NICOLAS TRUONG

Vladimir Poutine impose son tempo à Donald Trump

ANALYSE

Frustré mais confiant, Donald Trump l'a reconnu : « Il se peut que la Russie traîne les pieds. » Plus de deux mois après son retour à la Maison Blanche, ses négociations de « contrat pour la paix » s'enlisent, contrariant son rêve de mettre vite fin à trois ans de guerre en Ukraine. En face, Vladimir Poutine, qui, vendredi 28 mars, a évoqué l'idée de placer l'Ukraine en « administration transitoire » sous l'égide de l'ONU afin d'y organiser une présidentielle puis de négocier un accord de paix avec les nouvelles autorités, s'est contenté jusque-là d'offrir quelques fausses concessions. Mais a réitéré ses positions maximalistes et joue la montre pour, sur le champ de bataille, continuer à avancer et, autour de la table des pourparlers, négocier en position de force.

Après les deux heures et demie de conversation téléphonique entre Donald Trump et Vladimir Poutine, le 18 mars, puis les douze heures de discussions entre leurs délégations, le 24 mars à Riyad, aucune date n'a été fixée pour un sommet entre les deux présidents. Surtout, il n'y a eu aucune déclaration commune, prélude à un accord. A la place : de simples communiqués séparés.

A chaque fois, Washington trompette, Moscou tempère. Leurs communiqués annoncent des avancées en trompe-l'œil. Mais l'analyse des textes le confirme : le contenu diffère. Après le coup de fil entre les deux présidents, la Maison Blanche a annoncé avec enthousiasme un cessez-le-feu sur les infrastructures énergétiques ; le Kremlin s'est empressé de réduire à trente jours cet arrêt limité des hostilités. Après les laborieux pourparlers entre émissaires à Riyad, les Etats-Unis se sont félicités d'avoir obtenu une trêve en mer Noire ; la Russie a prévenu que ce serait seulement après la levée des sanctions occidentales qui, selon elle, ciblent l'exportation des céréales et engrais russes.

« Tout en non-dits, ces accords de faux-semblants masquent la réalité : Donald Trump n'a pas obtenu de cessez-le-feu total. Il se croyait le plus fort, mais Vladimir Poutine domine », résume un haut diplomate européen bien au fait des négociations sur l'Ukraine. « Trump ne veut pas la paix, il veut surtout qu'on lui fiche la paix », ironise-t-il, rappelant que la priorité de Washington n'est plus la sécurité ni de l'Ukraine ni de l'Europe, mais un rapprochement russo-américain général avec de juteux contrats économiques.

Face à la délégation de Trump, sans expérience à ce niveau, Poutine compte sur de vieux routiers des négociations tortueuses : à Riyad, il a d'abord envoyé Sergueï Lavrov, fidèle ministre des affaires étrangères depuis 2004, puis Sergueï Bessedà, ex-chef du service de la FSB chargé des opérations à l'étranger et désormais conseiller du directeur de cette organisation héritée du KGB. Vu de Moscou, tout est donc sous contrôle.

Ces pourparlers qui s'embarquent sont-ils de vraies négociations pour arracher un compromis ou de simples discussions ser-

ACTEUR, MÉDIATEUR ET JUGE, TRUMP CHERCHE MOINS À PROTÉGER UN ALLIÉ, L'UKRAINE, QU'À SE GLORIFIER EN FAISEUR DE PAIX

LE KREMLIN JOUE LA MONTRE POUR CONTINUER À AVANCER SUR LE CHAMP DE BATAILLE ET NÉGOCIER EN POSITION DE FORCE

vant de vitrine afin de justifier un accord conclu dès le départ ? Les partenaires sont en position asymétrique. Washington, qui n'est pas en guerre contre la Russie, discute comme s'il représentait l'Ukraine. A la fois acteur, médiateur et juge, Trump cherche moins à protéger un allié qu'à se glorifier en faiseur de paix hors pair pour mieux lancer son mandat.

Moscou, qui répète son ultimatum sur la « démilitarisation » et la « dénazification » de l'Ukraine, en profite pour élargir ses exigences, demandant à repousser l'OTAN aux frontières de 1990, et évoque même le contrôle sur Odessa. Chef des armées et historien en chef, Vladimir Poutine veut une première victoire pour sa parade du 9 mai sur la place Rouge. Mais, au pouvoir potentiellement jusqu'en 2036, il a tout son temps pour garder l'initiative stratégique et imposer son scénario.

Pour le moment, il n'y a cessez-le-feu ni sur les cibles énergétiques ni en mer Noire. Au contraire, avec certes de lourdes pertes, les troupes russes progressent dans le Donbass comme à Koursk, la région russe partiellement occupée par l'armée ukrainienne depuis août 2024. Sa reconquête est, aux yeux des Russes, une condition sine qua non avant tout cessez-le-feu. Le jour même des négociations à Riyad, Moscou a lancé ses missiles sur Soumy, ville ukrainienne près de Koursk, blessant 101 personnes dont 23 enfants, selon la mairie.

Un nouvel ennemi, l'Europe

Le Kremlin poursuit donc son offensive. Mais cela ne l'empêche pas de poser ses conditions préalables à une trêve. Il exige la levée de sanctions sur les produits agricoles et les engrais qui, dans les faits, n'existent pas. En réalité, il en profite pour demander que producteurs, exportateurs et compagnies d'assurances russes mais surtout la banque publique agricole Rosselkhozbank obtiennent leur reconnexion au système de paiement international Swift.

Ces levées de sanctions sont impossibles à appliquer unilatéralement par les Etats-Unis, sans coordination avec les Européens. D'autant que Swift est implanté en Belgique et que l'exclusion de la Russie a été l'une des premières mesures prises par l'Union européenne (UE) contre Moscou en 2022. Mais la tactique est claire : faire porter la responsabilité de l'échec de ses négociations avec Washington sur... l'Europe. Longtemps moquée en marionnette des Etats-Unis, l'UE est désormais ciblée en « ennemi numéro un » par le Kremlin et ses relais médiatiques. Exclue des pourparlers, elle est accusée d'être le principal « commanditaire » de la guerre.

Le Kremlin a donc beau jeu de se dire « satisfait » du dialogue renoué avec la Maison Blanche, « pragmatique et constructif » : dans son habituelle stratégie de l'incertitude, Poutine ne cherche pas un accord, mais se sert de Trump comme d'un outil de manipulation pour mieux faire avancer ses demandes, au détriment de l'Europe. ■

BENJAMIN QUÉNELLE
(SERVICE INTERNATIONAL)

L'APPRENTISSAGE DE LA FRAGILITÉ

LIVRE

Je suis un malade mental. » C'est ainsi que Nicolas Demorand commence le livre, *Intérieur nuit* (Les Arènes, 112 pages, 18 euros), dans lequel il révèle sa bipolarité : « Mot précis qui a remplacé maniaque-dépressif. » Depuis vingt, trente ans peut-être, le journaliste, qui coanime depuis 2017 la matinale de France Inter, alterne les phases up (maniaques), « euphorie malsaine » et « énergie noire », et les phases down (dépressives), caractérisées par une fatigue insupportable, des souffrances psychiques insupportables (il emploie le mot « martyr »), une envie de mourir. Entre les deux, il « respire », dans l'attente inquiète « que l'une ou l'autre de ces phases se manifeste ». « Ce qui me définit aujourd'hui, c'est d'être divisé », résume-t-il.

Dans un texte court, haletant et dense, Nicolas Demorand raconte son parcours médical, lent et tortueux, jalonné d'échecs. Des séjours en hôpital psychiatrique, des médicaments inutiles, des généralistes impuissants, des heures perdues en analyse... Des années d'errance avant qu'un diagnostic soit enfin posé, en 2017. Son livre est aussi un réquisitoire contre la médecine : « Je ne comprends toujours pas, aujourd'hui, pourquoi personne n'a su sérieusement s'intéresser aux causes du mal au lieu de mal en soigner les effets. » Manifestation de la crise de la psychiatrie, avance-t-il, ou « mépris pour ces malades qu'on ne veut pas voir ».

La rencontre d'un psychiatre de l'hôpital Sainte-Anne (« mon sauveur ») lui permet de trouver un traitement qui, enfin, le soulage. Un autre médecin prend le relais, « un homme de grande taille, mince, sec », qui lui fait penser à un musicien allemand. Ce dernier délivre son diagnostic, sans appel : bipolarité. Fin de l'errance. « Si je ne serai jamais guéri de cette maladie, la traverser avec ce médecin toujours de mon côté reste l'une des plus belles



INTÉRIEUR NUIT

de Nicolas Demorand, Les Arènes, 112 pages, 18 euros

aventures de ma vie », écrit-il. A la fin du livre, les soignants de Sainte-Anne sont les premiers qu'il remercie.

« Je suis un malade mental dans un monde qui ne sait pas ce qu'est la maladie mentale. » Abrupts, ces mots inauguraux jaillissent comme un exutoire, après des années passées dans la peur, le silence et la honte. La honte, « brûlante », d'être un « être failli ». La peur de « tout perdre en avouant sa maladie ». S'ajoutent le poids du silence, la dissimulation et le mensonge. Excepté une poignée d'intimes, dont « l'amie lumineuse », Léa Salamé, qui sait tout depuis longtemps, l'aide et le soutient, son meilleur ami, Ali Baddou, lui aussi journaliste à France Inter, son frère et un cousin, il n'en parle à personne.

« Le fer rouge de la honte sociale »

« C'était bien les vacances ? », lui demande-t-on à la fin de l'été. « Je me suis reposé », élude-t-il, taisant les jours entiers passés sur son canapé à ressasser dans la pénombre. La maladie mentale, qui marque « au fer rouge de la honte sociale », reste sans doute l'un des derniers tabous, pris dans « un nuage de mépris, de déni et de morale », déplore-t-il.

Ecrire pour se libérer, donc. Mais aussi pour aider ceux qui « souffrent en silence du même mal », les inviter à rompre l'isolement. Il aimerait que son livre ait valeur d'exemplarité. Car,

en dévoilant sa bipolarité, Demorand proclame qu'on peut travailler, occuper de lourdes responsabilités, « copiloter la première émission de radio de France », tout en étant malade. La radio est comme un exosquelette qui le « tient ». Même s'il paye le prix fort de cette vie de « moine-soldat », mauvaise en soi, encore davantage pour lui.

Le processus d'écriture n'a pas été sans risque. L'euphorie des débuts a été balayée par une vague noire, qui l'a contraint à tout arrêter pendant des mois. « Ecrire sur la maladie m'est apparu comme une possibilité de me la réapproprier et de desserrer tous les états, honte, silence, mensonge (...), solitude, souffrance, mélancolie, qui après quasiment dix ans d'hôpital me laminaient », raconte-t-il, avant de comprendre, « sidéré », que l'écriture accentuait et aggravait les cycles.

La maladie l'a forcé à ralentir, à s'éloigner d'une version ancienne de lui-même : journaliste brillant, vorace et ambitieux, qui vivait dans la « projection permanente », d'un poste à un autre, s'employant à réussir et à paraître, sans être effleuré par le doute. Contraint, il a dû faire l'apprentissage de la fragilité. En filigrane, les questions du bonheur et du sens viennent hanter ce récit franc et poignant, lumineux. « Quand as-tu été heureux ? », se demande-t-il à lui-même, et c'est vertigineux.

Le diagnostic enfin posé puis les traitements adaptés, assortis d'un suivi serré à l'hôpital Sainte-Anne, ont amorcé une nouvelle étape : « Une renaissance, une chance (...), un miracle. » Même si l'attendait alors une nouvelle épreuve : accepter que la vie retrouvée – permise par le lithium notamment – ne soit pas « une explosion de contrastes et de couleurs acidulées » mais, comme le lui a suggéré son psychiatre, « de couleur grise », tout simplement. Une invitation au réel, à « apprendre à vivre ». ■

AUDE DASSONVILLE ET SOLENN DE ROYER

Zelensky à l'Élysée | PAR SERGUEI



LA NATIONALITÉ, CHAMP DE BATAILLE POLITIQUE

REVUE DES REVUES

Parce que la nationalité est devenue un âpre champ de bataille politique, *Délibérée*, la revue de « réflexion critique » du Syndicat de la magistrature, a choisi, dans son numéro de mars, d'explorer cette construction juridique qui date de la fin du XIX^e siècle. « Y aurait-il des nationaux plus nationaux que d'autres ? », se demande-t-elle. C'est en tout cas ce que veut insinuer un certain discours politique qui surfe sur la peur de l'autre, étranger.ère ou pas complètement français.e, ou pas autant, ou pas dans les apparences. »

Vichy est le régime qui est allé le plus loin dans cette instrumentalisation politique de la nationalité : dès 1940, une loi impose la « révision » de toutes les naturalisations intervenues depuis 1927. Claire Zalc, directrice de recherche au CNRS, retrace l'histoire de la commission chargée de ces « dénaturalisations », antichambre de la déportation pour de nombreux juifs. Les magis-

trats qui en étaient membres, constate-t-elle, ont participé à la « machine d'extermination » mise en place par Vichy.

Le travail minutieux de Claire Zalc a le mérite de mettre en évidence la « variété possible des "arts de la collaboration" » : « Il existe différentes manières d'obéir aux ordres, des possibilités de contournement, des adaptations aux contraintes qui dépendent, en grande partie, des socialisations individuelles. » Certains juges ont ainsi proposé le maintien dans la nationalité dans 25 % des dossiers, d'autres dans 93 % des cas.

Politiques restrictives

Quatre-vingts ans plus tard, la nationalité reste un « outil permettant de désigner celles et ceux qui ont le droit d'être sur le territoire » – et elle est au cœur de politiques de plus en plus restrictives. Depuis les décolonisations, et plus encore depuis les années 1980-1990, les « certificats de nationalité », qui permettent d'apporter la preuve de sa nationalité française, sont devenus si diffi-

ciles à obtenir qu'ils participent, souligne le juriste Emilien Fargues dans *Délibérée*, à la « fabrique administrative de "non Français.es" parmi des individus qui se pensaient pourtant Français de droit ».

Une même logique restrictive s'est imposée à Mayotte, regrette le journaliste Rémi Carayol dans un article consacré à ce « département colonie ». « En expulsant à tour de bras, en durcissant les règles d'accès à la nationalité, en négligeant l'accompagnement des mineur.e.s isolé.e.s, mais aussi en interdisant aux détenteur.rices d'un titre de séjour obtenu à Mayotte de quitter le territoire pour se rendre à La Réunion ou dans l'Hexagone, l'Etat français a placé des milliers de jeunes dans une impasse – y compris les plus "intégrés.es" et les plus "méritants.es" », écrit-il. ■

ANNE CHEMIN

« *Délibérée* » n° 24, « Epreuves de nationalité », La Découverte, mars 2025, 96 pages, 12 euros



CULTURE | CHRONIQUE

PAR MICHEL GUERRIN

La cuisante défaite de la création

Du grand spectacle, riche en passions, a été donné à Dijon le 20 mars. Non par des comédiens au théâtre, mais par les élus de la région Bourgogne-Franche-Comté réunis en assemblée plénière. Lors du vote du budget, exercice a priori peu poétique, il fut question de création et de l'exposition sur «L'Art "dégénéré"», au Musée Picasso, à Paris. Les élus du Rassemblement national (RN) sont persuadés, lors de cette séquence, d'avoir été comparés à des nazis, et cet épisode dit beaucoup sur le sale quart d'heure que passe la culture en France.

Tout a commencé quand le conseiller régional RN Julien Odoul a estimé que la région, tenue par la gauche, pouvait économiser 65 millions d'euros en coupant des subventions qu'il juge inutiles, notamment celles pour l'art contemporain. La position de l'élu n'a rien d'atypique, une partie de la population assimilant l'art actuel à une escroquerie.

Mais dans ce registre, Julien Odoul est un artiste du champ lexical brutal et du clash permanent. Sur la culture subventionnée, il a la gâchette facile. Quelques formules ont également fait sa réputation, résonnant sur les réseaux sociaux : «*Le monde artistique est gangrené par l'idéologie de gauche*»; l'écriture inclusive est un «*cancer pour la langue française*» propre à «*détruire l'héritage de la France*»; la chanteuse franco-malienne Aya Nakamura est l'«*apôtre de la décadence linguistique et culturelle*».

C'est alors que monta sur scène Nicolas Soret, vice-président de la région, biberonné au socialisme par Martine Aubry, et à l'art populaire par la manifestation Lille 2004, année où la ville du Nord était capitale européenne de la culture : «*Quand M. Odoul dit qu'il y a des gaspillages, il parle immédiatement de la culture et de l'art contemporain. Alors j'ai une proposition à faire. Il y a une magnifique exposition à Paris, qui s'appelle "L'Art 'dégénéré", au Musée Picasso. Le sous-titre est "Le procès de l'art moderne sous le nazisme". C'est hyperintéressant de voir comment, à l'époque, Van Gogh, Chagall, Picasso (...) ont été conspués et chassés. (...) Et je dis à tous les enseignants de cette région : on vous financera les cars pour aller voir cette exposition.*»

Les conseillers régionaux d'extrême droite ont illico quitté la salle, jugeant «*intolérable*» de voir leur refus de financer l'art contemporain comparé à l'interdiction d'œuvres modernes par les nazis. Ce lien a-t-il été fait ? Oui, nous dit au téléphone Julien Odoul, pour qui «*la majorité de gauche essaie en permanence de nazifier le RN*». Non, rétorque Nicolas Soret, nous assurant qu'il a voulu rappeler deux choses : une œuvre est souvent éreintée à son époque avant de séduire plus tard ; une société en lutte permanente avec la création de son temps va mal.

Chacun jugera. Voyons plutôt ce que cette histoire dit du statut de la création et, plus largement, du climat de la culture dans le pays. Si Soret a gagné à Dijon, Odoul incarne une approche culturelle qui

LE PROCÈS EN INUTILITÉ GAGNE DU TERRAIN, LE MÊME QUI EST À L'ŒUVRE DANS L'AMÉRIQUE DE DONALD TRUMP

LA QUASI-TOTALITÉ DES RÉGIONS BAISSENT LEURS CRÉDITS À LA CULTURE

se répand en France. Ce dernier épouse les principes culturels définis par Bruno Mégret dans les années 1990, au sein du Front national : dénoncer plutôt que défendre, privilégier l'art enraciné dans l'histoire locale, marginaliser la création au profit du patrimoine.

La gauche comme la droite ont longtemps fait bloc contre ces principes, jugeant la culture essentielle, la voulant ouverte au monde, et la confiant à des experts. Ce mantra est encore celui de la ministre Rachida Dati, jeudi 27 mars, au festival *Séries Mania*, sans que l'on sache si elle y croit encore : «*En ces temps de restrictions budgétaires, on sait bien que la culture, c'est un choix et c'est toujours le bon.*»

Accusations d'entre-soi

C'est tout le contraire qui se passe. En ce début de printemps, la création est en train de vivre sa plus cuisante défaite depuis des décennies. Les chiffres tout frais montrent que la quasi-totalité des régions baissent leurs crédits à la culture, qui pourtant représentent une goutte d'eau (et l'art contemporain une gouttelette). Seule la Bourgogne-Franche-Comté augmente ses crédits culturels de 10,6 %.

La baisse est encore plus massive, et sans couleur politique, dans des départements, comme le révèlent *La Lettre du spectacle* du 21 mars et *Télérama* du 22 mars, donnant ces exemples de terres socialistes : la Haute-Garonne (-50 %), l'Ille-et-Vilaine (-50 %), la Loire-Atlantique (-30 %) ou l'Hérault (-48 %).

Il est normal de couper dans la culture quand les caisses sont vides et que l'on demande un effort à tous. Mais dans ces proportions... On voit bien que les accusations d'entre-soi et d'élitisme infusent, que le procès en inutilité de la création gagne du terrain, le même qui est à l'œuvre dans l'Amérique de Donald Trump.

Les acteurs culturels ont leur part de responsabilité dans cette défaite. Ils sont souvent montrés méprisants avec qui pense autrement, radicaux dans leurs propos, disent vouloir mettre au jour les fractures du monde mais sans voir celles à l'œuvre autour d'eux, abandonnent à l'extrême droite le récit national.

L'Etat aussi vient d'opérer un choix spectaculaire et bien de l'époque. Dans le budget 2025, égal à celui de 2024, donc ni glorieux et ni indigne, le ministère de la culture a bien doté le patrimoine (+5 %), ce qui peut se comprendre, ce champ étant mal loti depuis des années, celui aussi que l'extrême droite érige en marqueur du «*redressement moral du pays*».

Mais pour ce faire, l'Etat saigne l'éducation artistique et culturelle (-19 %). On ne pleure pas sur le Pass culture individuel, amputé de moitié (150 euros au lieu de 300 à chaque jeune de 18 ans), condamné à une mort lente, puisque ce chèque ne démocratise en rien la culture. Mais, au-delà, toute l'action de terrain en prend un coup, celle d'associations qui vont au contact des jeunes partout sur le territoire pour les inciter à lire, à aller au théâtre ou au musée. C'est tout un argent qui s'évanouit, qui permet par exemple de payer un car afin que des lycéens puissent découvrir l'exposition sur «L'Art "dégénéré"» à Paris. ■

ÉTATS-UNIS : LE MAUVAIS CALCUL DU RETRAIT DE L'AIDE INTERNATIONALE

ÉDITORIAL III

Si les décisions prises par Donald Trump depuis son accession à la présidence des Etats-Unis créent à ce stade beaucoup d'incertitudes, il en est une qui a déjà des effets concrets, avec des conséquences qui s'annoncent dramatiques. La suppression de la majeure partie des programmes de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) déstabilise dangereusement l'aide humanitaire, et les organisations non gouvernementales qui en ont la charge.

Le sommet international sur la malnutrition, organisé à Paris jeudi 27 et vendredi 28 mars, a été l'occasion de donner un premier éclairage sur la catastrophe en cours. Alors que des milliers de programmes sont à l'arrêt, l'Unicef chiffre à au moins 14 millions le nombre d'enfants victimes de mal-

nutrition qui pourraient être privés de l'aide dont ils ont besoin en 2025. La revue *Nature* estime, dans une évaluation publiée mercredi 26 mars, que la disparition de certains financements risque de provoquer la mort de 163 000 personnes par an.

Mêmes conséquences dévastatrices pour l'aide aux populations déplacées. L'Organisation internationale pour les migrations et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés se retrouvent en grande partie paralysés, alors que la situation au Soudan, en Ukraine, en République démocratique du Congo ou au Bangladesh exige des réponses urgentes.

Sous prétexte d'arrêter de dilapider l'argent du contribuable américain et de réduire le gigantesque déficit public des Etats-Unis, l'administration Trump s'est attaquée à l'un des maillons essentiels de l'aide internationale. Les 42 milliards de dollars (39 milliards d'euros) nécessaires pour financer les programmes de l'Usaid ne pèsent pourtant que 0,6 % du budget américain. Une goutte d'eau sur le plan comptable, mais qui est existentielle pour soigner, nourrir, protéger, éduquer des millions d'êtres humains.

Le tri drastique, et sans évaluation sérieuse au préalable, effectué au sein de l'Usaid vise à ne retenir que les projets susceptibles de rendre «*l'Amérique plus sûre, plus forte et plus prospère*», selon les mots de Marco Rubio, le secrétaire d'Etat américain. Derrière le prétexte de l'«*America first*» se cache un

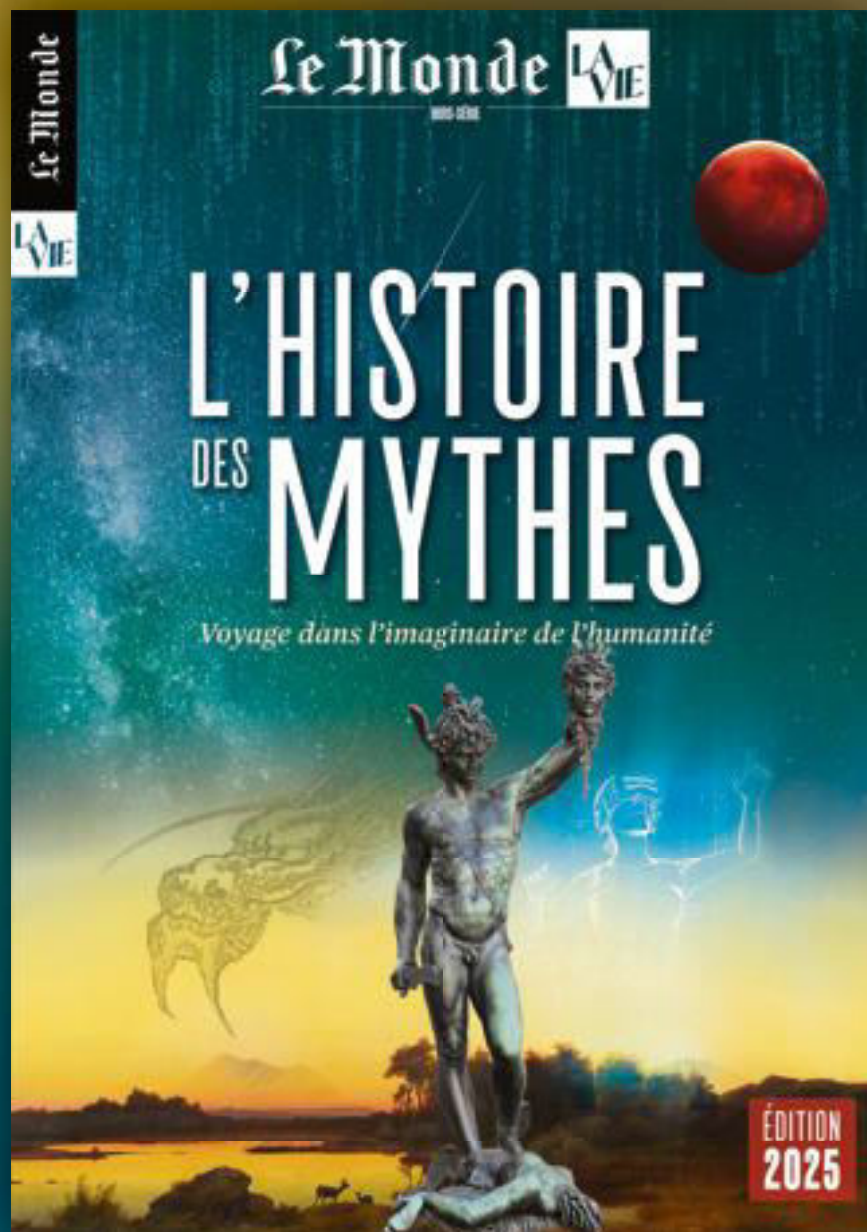
agenda idéologique et démagogique, dont les principales victimes sont les populations les plus vulnérables de la planète.

Dans un élan utilitariste et cynique, l'idée consiste à rationaliser la dépense publique sous l'impulsion de l'homme le plus riche du monde, Elon Musk, propulsé responsable de l'«*efficacité gouvernementale*». Cette décision est à la fois indécente et à courte vue. La logique de l'aide internationale ne se résume pas à la générosité. Elle permet de limiter la déstabilisation de pays entiers touchés par la misère, la faim, la guerre et les déplacements de populations. Il est paradoxal pour l'administration Trump de vouloir lutter contre l'immigration clandestine, tout en prenant des décisions qui ne font qu'accélérer le phénomène. Par ailleurs, ne pas endiguer la maladie localement, c'est prendre le risque de pandémies globales, qui n'épargneront pas les Etats-Unis.

Il faut maintenant tirer les leçons d'un système d'aide au développement qui a été trop dépendant des Etats-Unis. Il est urgent de diversifier les modes de financement. En attendant, la brutalité du retrait américain aura de lourdes conséquences sur l'image et l'influence du pays à travers le monde. La Chine se fera un plaisir de se substituer à un soft power américain déclinant, mais selon sa propre grille de lecture du monde et ses propres intérêts. Les Etats-Unis font un mauvais calcul, dont une grande partie de l'humanité va payer le prix. ■

UN HORS-SÉRIE

Le Monde LA VIE



VOYAGE DANS L'IMAGINAIRE DE L'HUMANITÉ

Depuis la nuit des temps, l'homme invente des histoires pour expliquer l'origine de l'univers et le sens de sa vie sur terre. Peuplés de dieux, riches d'événements extraordinaires, ces récits se sont transmis au fil des migrations, s'adaptant à chaque civilisation. Et chaque époque les revisite, en fonction de ses besoins. Les mythes contemporains autour du progrès, de l'intelligence artificielle ou de la paix sont porteurs d'espérance ou de désillusion. Cette nouvelle édition entièrement revue, actualisée et augmentée, conte les rêves, les peurs et les espoirs de l'humanité.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR [LEMONDE.FR/BOUTIQUE](https://www.lemonde.fr/boutique) - 164 PAGES - 14,90 €



“
**FIER DE CÉLÉBRER
LES 30 ANS DU E-COMMERCE
AVEC COLISSIMO**”



Véritable révolution dans les habitudes de consommation, l'e-commerce souffle en 2025 ses 30 bougies. Colissimo accompagne Veepee depuis sa création. Ensemble, nous n'avons cessé d'innover pour développer une livraison toujours plus sûre, plus rapide et plus responsable.

Loukoulouc

Mascotte de



**LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS**

La Poste - SA au capital de 5 857 785 892 € - 356 000 000 RCS Paris.
Siège social : 9, rue du Colonel-Pierre-Avia - 75015 Paris. Crédit photo : Roman Jehanno - 03/2025